

### 3. Le matériel archéologique

---

Le matériel retrouvé en connexion topographique avec chacune des structures étudiées est publié par grande catégorie. Le système d'inventorisation des pièces donne l'abréviation du site, Velroux, quartier Roba (VE.QR), l'année et l'enregistrement de fouilles suivi du numéro d'isolation. La provenance est indiquée par structure.

Les abréviations utilisées sont les suivantes : d. = droite ; diam. = diamètre ; ép. = épaisseur ; ext. = externe ; g. = gauche ; h. = hauteur ; h.c. = hors contexte ; long. = longueur ; larg. = largeur ; ind. = indéterminé ; int. = interne ; cons. = conservation ; inv. = n° d'inventaire ; prov. = provenance ; sect. = section. Sauf avis contraire, les dimensions sont données en centimètre.

#### 3.1. Les monnaies<sup>2</sup>

On soulignera le nombre peu élevé de monnaies récoltées, phénomène récurrent dans un certain nombre d'établissements ruraux comme les *villae* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 149-151) et de Kerkrade-Holzkuil (Kemmers, 2005 : 233-235).

1. As d'Antonin le Pieux, 138-161, atelier Rome 140-144.  
Dr. [ ] ONINVS [ ]. Tête à droite.  
Rv. Fortuna debout à gauche.  
8,26 g ; 25,5 mm ; axe 6h. Réf. : RIC 700a.  
(Inv. VE.QR.05.h.c.1 ; prov. : h.c.).
2. As d'une impératrice Faustine II ou Lucilla ou Crispine, fin II<sup>e</sup> siècle.  
Dr. Tête féminine à droite portant un chignon.  
Rv. Illisible.  
11,51 g ; 25,1 mm. (Inv. VE.QR.04.83.1 ; prov. : cave C 1).
3. Fragment d'antoninien de Tetricus I, 270-273.  
Dr. [ ] RICVS [ ]. Tête radiée à droite (empereur ?).  
Rv. Illisible.  
0,63 g ; 18,7 mm. (Inv. VE.QR.05.30.2 ; prov. : grande mare).
4. Imitation radiée minimi (frappe dite barbare) d'un antoninien de Marius, III<sup>e</sup> siècle.  
Dr. Tête radiée à droite.  
Rv. [ ] CVM [ ]. Deux mains enlacées.  
0,46 g ; 10,5 mm. Réf. : RIC 7. (Inv. VE.QR.05.39.1 ; prov. : puits 56).
5. Ae 3/4 Trèves, 330-346.  
Dr. CONSTANTINOPOLIS. Tête casquée à gauche de Constantinople.  
Rv. Victoire tenant un sceptre et appuyée sur un bouclier, le pied droit sur une proue de navire ; à l'exergue PTR.  
1,84 g ; 16,5 mm ; axe 11h. Réf. : Cohen 22. (Inv. VE.QR.05.30.3 ; prov. : grande mare).
6. Petit bronze Ae 4, peut-être attribué à Julien II, 360-363.  
Dr. [ ]. AU G. Tête à droite de Julien II ?  
Rv. Illisible.  
1,26 g ; 14,6 mm. (Inv. VE.QR.04.Str.9.1 ; prov. : complexe balnéaire B).
7. Flan en bronze, du module de l'antoninien, très corrodé et illisible.  
1,53 g ; 18,6 mm. (Inv. VE.QR.05.30.4 ; prov. : grande mare).
8. Sesterce illisible ayant été percé par un clou.  
6,06 g ; 31,4 mm. (Inv. VE.QR.04.Str.5.2 ; prov. : cave D 1).

<sup>2</sup> Les monnaies du site ont été identifiées par Jean-Luc Dengis et publiées dans : Dengis J.-L., 2007. « Matériel numismatique récolté en fouilles archéologiques sur le site d'un établissement gallo-romain à Velroux (province de Liège) (Haut et Bas-Empire) », *Revue belge de numismatique et sigillographie*, 153 : 161 et sont également citées dans : Dengis J.-L., 2011. *Trouvailles et trésors monétaires en Belgique, VIII. Province de Liège*, Wetteren, Moneta, 120, p. 141, R-244. Velroux.

### 3.2. L'intaille (F. Vilvorder) (fig. 40)

L'intaille en améthyste, découverte lors des fouilles menées par J. Destexhe dans les années 1960, est gravée du buste d'un jeune homme dans le style des portraits julio-claudiens au sens large. Cette pièce, d'une facture métropolitaine, sort vraisemblablement d'un atelier de Rome. Tourné vers la gauche, l'homme juvénile, au nez légèrement arrondi et au menton en avant, porte la *barbula*. La chevelure abondante ondulée recouvre le front en mèches tournées vers l'oreille (h. 1,8 ; larg. 1,5 ; ép. 5,5 ; poids : 2,234 g).

Cette gravure, d'une qualité exceptionnelle, est très proche d'une intaille en coralline issue d'une collection privée et identifiée par M.-L. Vollenweider à Octave, avec la barbe en signe de deuil pour Jules César. Cette pierre taillée est datée par l'auteur entre 40-30 avant J.-C. (Vollenweider, 1972 : 102, Taf. 158, n° 1).



1



2

FIG. 40 – L'intaille en améthyste (1) et son empreinte (2) (2/1).

### 3.3. Les bijoux (E. Weinkauff) (fig. 41)

1. Bague ellipsoïdale en bronze à chaton ovale. La partie inférieure de l'anneau et l'incrustation ont disparu. élargissement progressif vers les épaules convexes (h. 1,4 ; larg. 2,4 ; sect. 0,1 x 0,3 ; chaton : 1,2 x 1,5). (Guiraud, 1989, type 2d). (Inv. VE.QR.Str2.1 ; prov. : cave A 1).
2. Grosse perle en verre annulaire bleu vert (Pantone 319) (diam. 2). (Inv. VE.QR.04.105.2 ; prov. : fosse 25).
3. Fragment de perle annulaire en verre bleu marine (Pantone 287) (diam. 1,3). (Inv. VE.QR.04.148.1 ; prov. : fosse 37).
4. Fragment de perle tubulaire allongée en verre de teinte vert clair (Pantone 390) (long. 1,3 ; diam. 0,4). (Inv. VE.QR.04.156.7 ; prov. : fosse 36).
5. Fragment d'épingle en os dont la tête conique est séparée de la tige par un sillon. Tige fine de section circulaire (long. 2,1 ; diam. 0,2). (Inv. VE.QR.04.50.3 ; prov. : four 15).

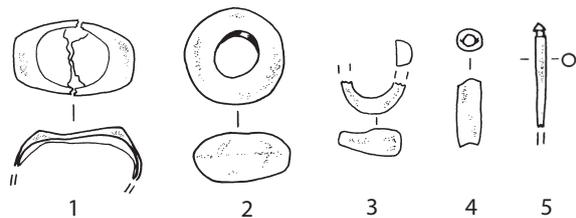


FIG. 41 – Les bijoux : bague en bronze (1), perles en verre (2 à 4) et épingle en os (5) (2/3).

### 3.4. Les fibules (E. Weinkauff) (fig. 42)

Les fibules en bronze se répartissent entre les groupes 2, 5 et 7 définis par E. Riha (1994). Il s'agit de modèles assez courants dans les régions septentrionales de la Gaule ; seule celle à inscription est rare par son type et son message d'amour. Elle vient compléter une série de neuf pièces identiques rassemblées dans le groupe A établi par S. Martin-Kilcher dans son étude sur les fibules à inscription (Martin-Kilcher, 1998 : 147-154). Un dixième exemplaire, trouvé à Chaintrix-Bierges, vient s'ajouter à ce *corpus* (Feugère, 2010 : 315-321). Alors que ces dix objets portent une inscription en pointillé sur trois lignes, la fibule de Velroux s'en différencie par un plus long texte de six mots gravés sur cinq lignes qui peut se traduire par « Je me souviens de toi, puisses-tu te souvenir de moi »

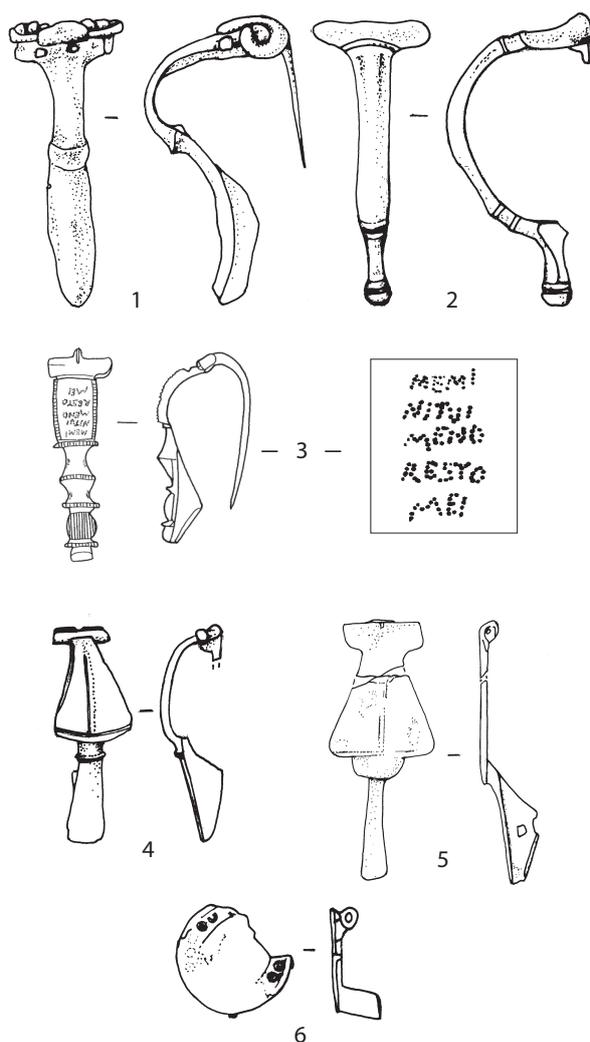


FIG. 42 – Les fibules (1 à 6) (2/3 ; inscription : 2/1).

ou encore : « Je pense à toi, pense à moi », ce qui convient assez bien comme dédicace à la personne aimée.

Leur similitude morphologique est telle que l'hypothèse d'une production issue d'un seul et même atelier est posée et est à rechercher peut-être en Gaule du Nord. On soulèvera que cette nouvelle fibule à inscription est le troisième exemplaire de ce type mis au jour dans la cité des Tongres, les deux autres provenant de la nécropole de Flavion (Fontaine, 2012 : 11-36). Elles rentrent dans le type 5.15 de E. Riha, avec une datation située entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (Riha, 1994 : 134). L'exemplaire de Velroux est issu d'un contexte chronologique similaire, celui du comblement de la grande fosse 36, daté dans le courant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Les autres fibules récoltées sur le site appartiennent à des modèles remontant généralement au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Seul l'exemplaire à charnière, discoïdal et émaillé (n<sup>o</sup> 6), est une production plus tardive, courante dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (Feugère, 1985 : 371). La zone de diffusion de ces diverses fibules couvre globalement l'est et le nord de la Gaule. Toutefois, la fibule dite d'« Aucissa » (n<sup>o</sup> 2) est émise plus largement sur l'ensemble des régions romaines tandis que les fibules à charnière présentant un arc triangulaire (n<sup>os</sup> 4 et 5) sont plutôt des découvertes isolées en Gaule et en région rhénane (Riha, 1994 : 101 et 141).

1. Fibule en bronze doré à ressort à corde externe, bilatérale à huit spires. Une griffe fixe l'axe au ressort. Arc coudé bipartite. La partie supérieure de l'arc, de section rhombique, est séparée de la partie inférieure aplatie par une bague moulurée. Le porte-ardillon trapézoïdal est plein et l'ardillon est brisé (long. 5,7 ; larg. 2,5). (Riha, 1994 : type 2.6 ; Ettliger, 1973 : type 18). (Inv. VE.QR.04.268.1 ; prov. : h.c.).
2. Fibule à charnière en bronze dite « d'Aucissa ». L'arc est bombé et séparé de la charnière par une plaque. Il est décoré, dans sa partie inférieure, de quatre sillons transversaux. Le pied est terminé par un bouton mouluré, le porte-ardillon ainsi que l'ardillon sont manquants (long. 5,9 ; larg. 2,3). (Riha, 1994, type 5.2 ; Feugère, 1985 : type 22b1 ; Ettliger, 1973 : type 29). (Inv. VE.QR.05.30.1 ; prov. : grande mare).
3. Fibule à charnière en bronze étamé. L'arc, légèrement arrondi, est rectangulaire et encadré par une série de stries. Il porte une inscription ponctuée sur cinq lignes MEMI /NI TVI /MEMO /RESTO /MEI. L'arc est séparé du pied par un sillon mouluré. Ce dernier est également décoré de deux moulures à incisions verticales, avec un bulbe strié juste avant le bouton. Le porte-ardillon triangulaire est plein et l'ardillon est droit (long. 3,9 ; larg. 1,3). (Riha, 1994 : type 5.15). (Inv. VE.QR.04.156.1 ; prov. : fosse 36).
4. Fibule à charnière en bronze doré. L'arc, de forme triangulaire, est décoré de deux sillons, l'un à sa base et l'autre en son milieu. Le sillon médian est en plus doublé d'une rangée d'incisions verticales. L'arc est séparé du pied,

de forme trapézoïdale, par un sillon horizontal mouluré. Le porte-ardillon triangulaire est plein et l'ardillon est manquant (long. 4,2 ; larg. 1,5). (Riha, 1994 : type 5.18 ; Feugère, 1985 : type 10d). (Inv. VE.QR.04.50.2 ; prov. : four 15).

5. Fibule à charnière en bronze. L'arc aplati est de forme triangulaire. Il est décoré de sillons : deux d'entre eux médians et deux autres à sa base. Le porte-ardillon triangulaire est ajouré et l'ardillon est manquant (long. cons. 6,2 ; larg. 3,1). (Riha, 1994 : type 5.18 ; Feugère, 1985 : type 10d). (Inv. VE.QR.04.44.1 ; prov. : cellier 16).
6. Fibule discoïdale émaillée à charnière en bronze dont les bords devaient être rehaussés d'une série de cercles devant accueillir l'émail (diam. 2,2). (Feugère, 1985 : type 27b1). (Inv. VE.QR.04.Str5.1 ; prov. : cave D 1).

### 3.5. Les objets en bronze

#### (E. Weinkauf) (fig. 43 et 44)

La balance asymétrique ou *statera* (n° 8), découverte dans le comblement de la grande mare, est un instrument de pesée romain courant dans le nord de la Gaule où des exemplaires en bronze sont présents sur des sites tels que Tournai (Weinkauf, 2012 : 90, fig. 31, 1) ou Liberchies (Demanet, 2000).

Les deux pièces de harnachement hautement décorées, issues de la fosse 61, isolée à l'ouest de l'exploitation rurale, constituent les éléments d'un mors, véritable pièce d'apparat sans doute unique (n° 10). Les plaques d'arrêt, ou couvre-lèvres, présentent un décor soigné, formé de dauphins affrontés. Ce type d'ornement ajouré n'est pas sans rappeler celui des appliques du tumulus de Celles-lez-Waremme à Faimies appartenant à un harnachement luxueux assez rare (Massart, 2000).

1. *Ligula* à tige de section circulaire. Elle est décorée, dans sa partie supérieure, d'un renflement parallélépipédique encadré par des moulures. Les quatre faces sont gravées d'une croix de Saint-André (long. 14). (Inv. VE.QR.04.156.2 ; prov. : fosse 36).
2. *Ligula* à tige ciselée de trois moulures et de quatre gorges à proximité de la palette (long. 12). (Inv. VE.QR.05.26.1 ; prov. : puits 54).
3. Fragment de poignée delphiniforme à tige qui devait présenter à la base deux dauphins affrontés, gueule ouverte, et séparés par des godrons. Le dauphin restant offre une queue trifide dentelée par incisions, présentes également sur la nageoire. Le revers est creux ; reste d'un tenon (long. 9,8). (Faider-Feytmans, 1979 : I, pl. 79, n° 192 ; Brulet *et al.*, 2008 : fig. 61, nos 63-65). (Inv. VE.QR.04.Str2.2 ; prov. : cave A 1).
4. Clou à tête sphérique (long. 2,8 ; diam. de la tête : 0,6). (Inv. VE.QR.04.156.4 ; prov. : fosse 36).
5. Clou à tête bulbeuse (long. 2,6 ; diam. de la tête : 0,6). (Inv. VE.QR.04.21.1 ; prov. : fosse 24).
6. Gros clou à tête hémisphérique, tige de section carrée (long. 1,6 ; diam. de la tête : 1,2). (Inv. VE.QR.04.156.3 ; prov. : fosse 36).
7. Applique circulaire émaillée marquée par une rainure concentrique sur la face supérieure et munie d'un rivet (diam. 2,4). (Inv. VE.QR.04.Str5.3 ; prov. : cave D 1).
8. Balance asymétrique fragmentaire à peson coulissant sur fléau gradué. Du bras court, de section rectangulaire, ne subsiste que la trace de deux perforations permettant la fixation des crochets de suspension. Le bras long, sur lequel se déplace le poids curseur, est de section arrondie et s'effile à son extrémité. Sur l'une de ses faces, est gravée une échelle de graduation (long. 11,8). (Jenemann, 1989 : 320, Abb. 1). (Inv. VE.QR.05.30.5 ; prov. : grande mare).
9. Applique de lanière en cuir à deux rivets. Le décor asymétrique est formé de deux *peltae* opposées (long. 3,9). (Oldenstein, 1976 : Taf. 4, 4 ; Lenz, 2006 : Taf. 76, 757). (Inv. VE.QR.04.28.1 ; prov. : fosse 61).
10. Appliques latérales de mors en bronze dont le canon central en fer, de section circulaire, est fragmentaire. La plaque d'arrêt présente un décor assez soigné, formé de quatre dauphins affrontés dont la queue, en volute, est rabattue sur le dos. Les dauphins sont reliés par un décor ajouré dont la pièce centrale, formée de deux cercles, est encadrée par quatre rectangles et deux volutes. L'anneau mobile, servant à l'attache des rênes et aminci par l'usure, est relié à la plaque d'arrêt par l'attache du mors de forme circulaire (mors : diam. 2 ; plaque d'arrêt : long. 7,7 ; larg. 7,4). (Inv. VE.QR.04.28.2 et 3 ; prov. : fosse 61).

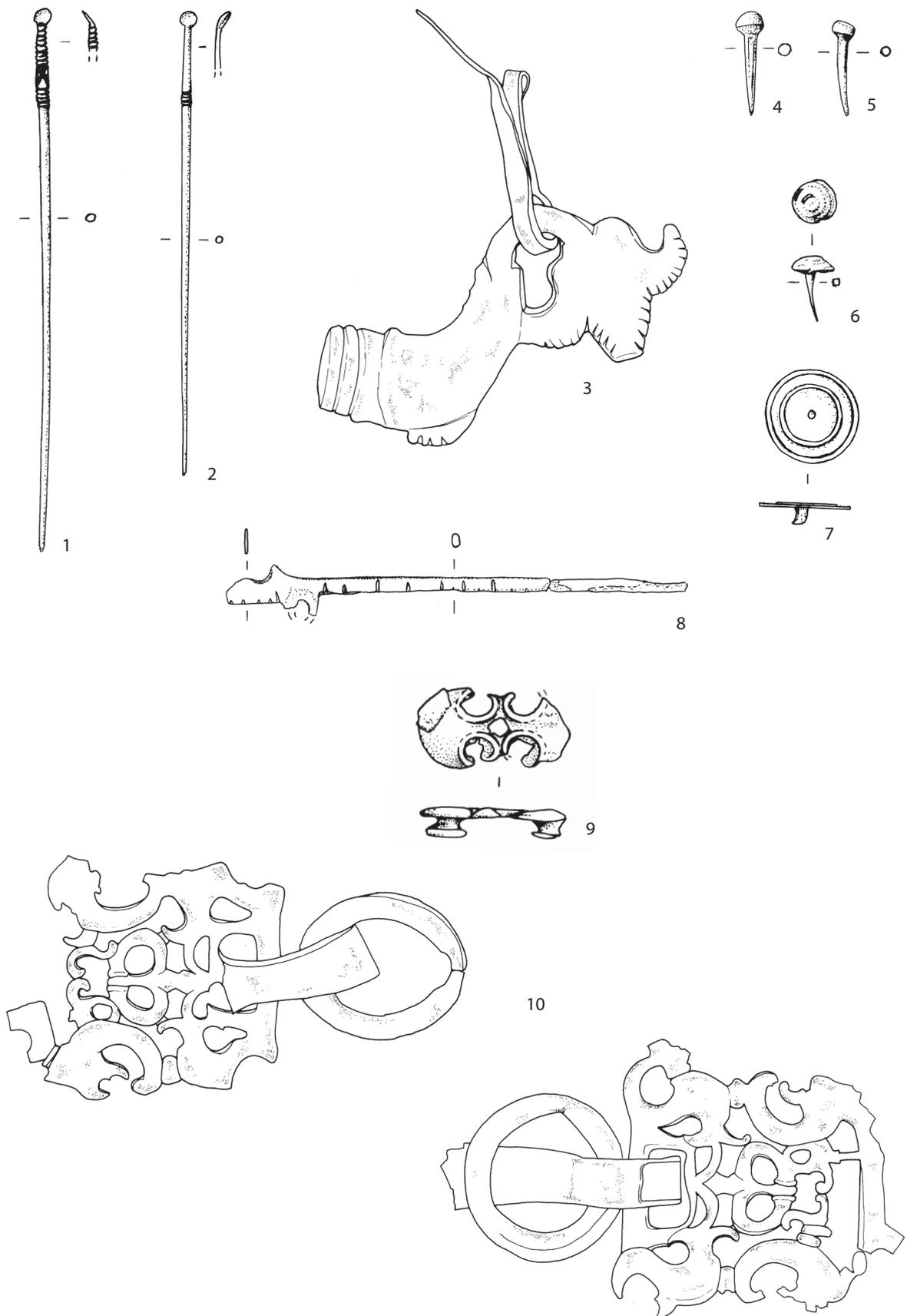


FIG. 43 – Les objets en bronze (1 à 10) (2/3).

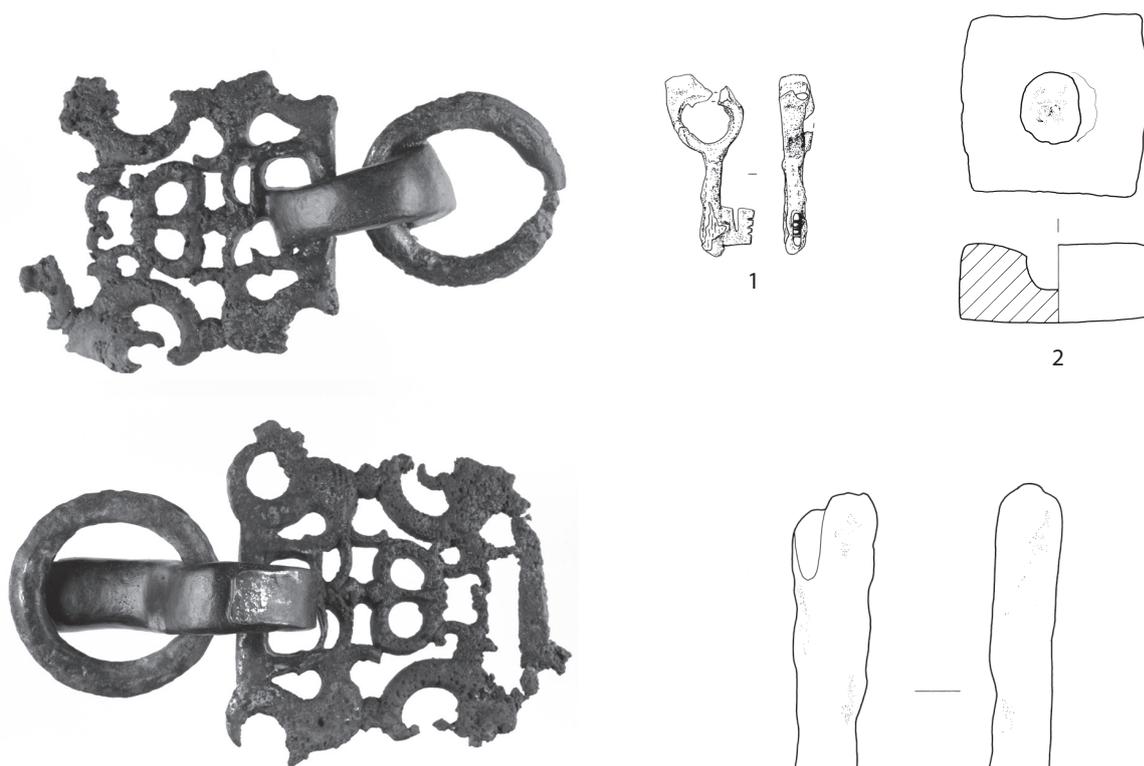
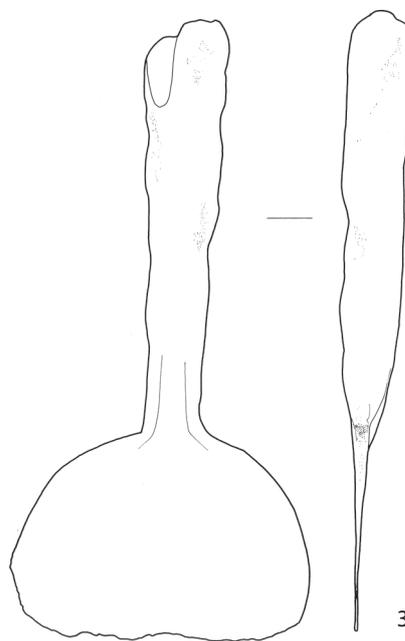


FIG. 44 – Les appliques latérales de mors (2/3).



### 3.6. Les objets en fer (E. Weinkauf) (fig. 45)

1. Clé de coffret à panneton latéral coudé terminé par un anneau (haut. 6,7). (Inv. VE.QR.04.Str5.4 ; prov. : cave D 1).
2. Crapaudine formée d'une plaque carrée creusée d'une cuvette circulaire (long. 6,7 ; ép. 2,5). (Inv. VE.QR.04.39.1 ; prov. : h.c.).
3. Grattoir à long manche à douille fermée (long. 25,1 ; larg. 11,8). (Inv. VE.QR.05.30.17 ; prov. : grande mare).
4. Fer de lance ; pièce très corrodée (long. 20,9). (Inv. VE.QR.05.30.6 ; prov. : grande mare).

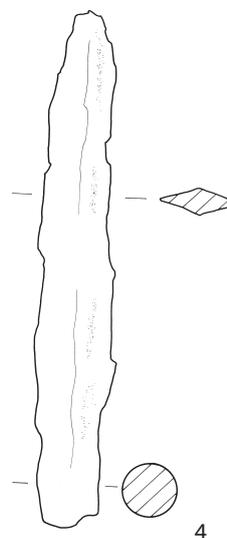


FIG. 45 – Les objets en fer (1 à 4) (1/3).

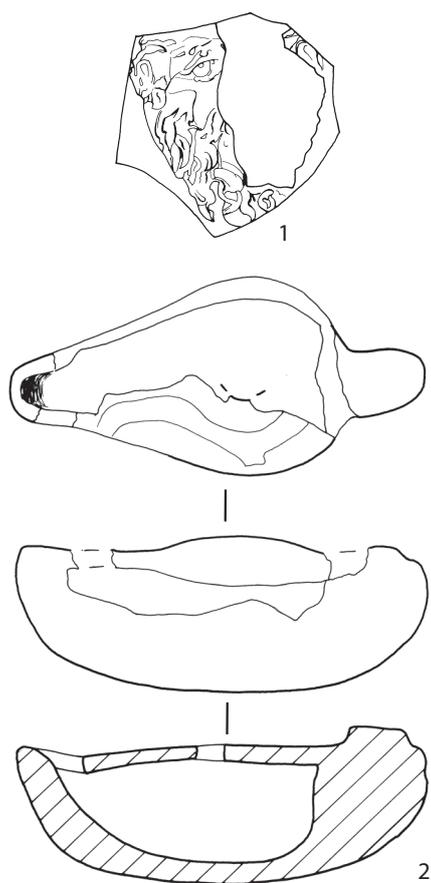


FIG. 46 – Les objets en terre cuite : médaillon d'applique (1) et lampe (2) (1/2).

### 3.7. Les objets en terre cuite (F. Vilvorder) (fig. 46)

Le médaillon ovoïde, figurant une tête de pan, appartient à un vase en terre cuite très rare à médaillons d'applique, produit au sein des ateliers de la vallée de l'Allier, en Centre Gaule. Ces vases à deux anses de type Déch. 74 se caractérisent par leur décor de médaillons en relief dont l'iconographie, relativement limitée, tendrait à y voir une utilisation en liaison avec des cultes à mystères tels ceux de Bacchus (Braithwaite, 2001 : 283-293 ; Tourgon, 2012 : 825-850). Le début de cette production semble correspondre au déclin de la céramique à glaçure plombifère, à l'extrême fin du I<sup>er</sup> siècle, pour se terminer au milieu du siècle suivant, le *floruit* se situant sous les règnes de Trajan et d'Hadrien. Le fragment découvert à Velroux se caractérise par une pâte blanche très fine sans mica, similaire à la fabrique 1 des céramiques à glaçure plombifère du Centre Gaule, et serait à rattacher à une production de l'atelier de Vichy (Vilvorder, 2010 : 286-295).

La lampe à huile en terre cuite à pâte blanche recouverte d'un engobe brun foncé rentre dans la catégorie des *Firmalampen* et se rattache au type Loeschke IX, établi sur base du matériel de Vindonissa et encore d'application aujourd'hui (Werner, 1997 : 108-123). Cette lampe est issue d'un atelier de potiers de Cologne et faisait sans doute partie, avec la vaisselle fine de table en céramique engobée, d'un même programme de production (Höpfken, 2005 : 148-149). Cet artisanat est largement diffusé dans la cité des Tongres dans le courant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. En l'absence d'une étude de synthèse sur les lampes découvertes dans la cité, on se limitera à signaler les six lampes issues d'anciennes fouilles menées sur le site de la *villa* de Meeffe (Plumier, 1986 : 43-52).

1. Médaillon fragmentaire figurant une tête de pan barbu. Pâte blanche ; engobe brun orange à reflet métallescent. (Inv. VE.QR.04.105.219 ; prov. : fosse 25).
2. Lampe à huile fragmentaire à bec allongé de type Loeschke IXc. Réservoir piriforme. Pâte blanche ; engobe brun foncé (long. 11 ; larg. 5,2). (Inv. VE.QR.04.28.411 ; prov. : fosse 61).

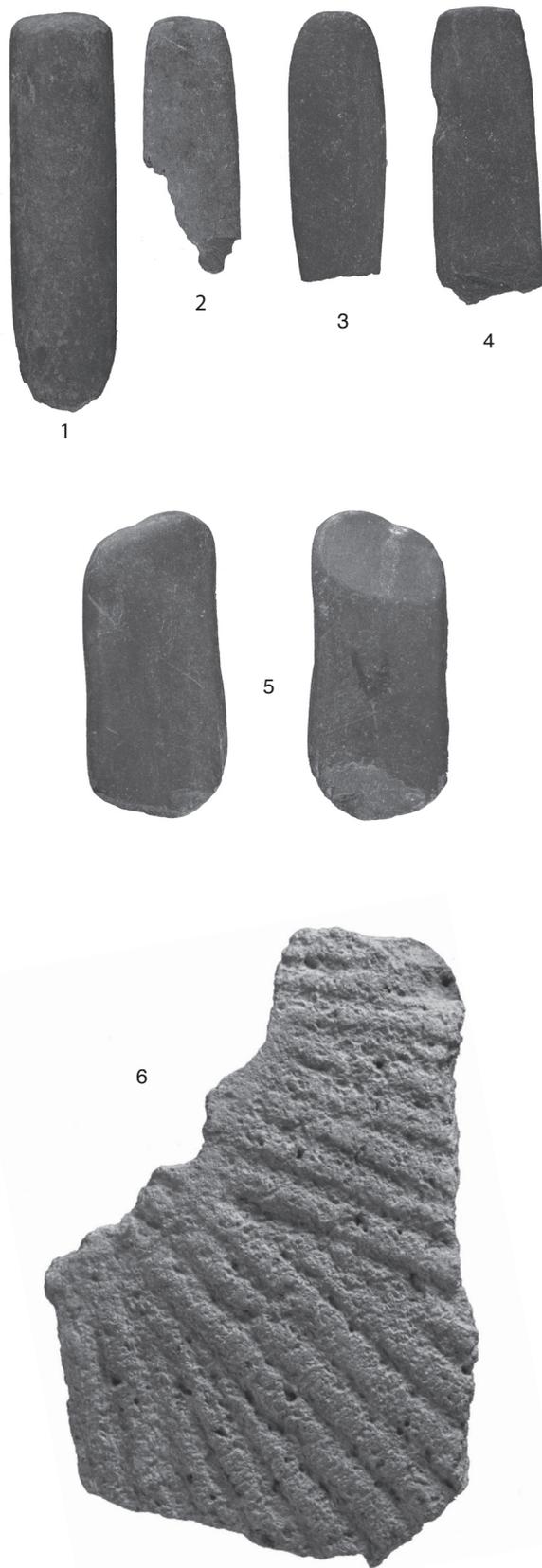


FIG. 47 – Les objets en pierre (1 à 6) (1/2).

### 3.8. Les objets en pierre (E. Weinkauf) (fig. 47)

Outre les quelques pierres à aiguiser classiques du monde romain, l'ébauche d'une herminette remontant au Néolithique a été réutilisée après bouchardage du tranchant et de la partie droite du talon et des arêtes de la fracture (n° 5). Le lustre de la partie supérieure pourrait résulter de l'aiguisage d'instrument à tranchant limité. Il est constitué de fines stries parallèles s'atténuant sur les bords et a fait disparaître une série d'incisions d'aménagement de la surface.

1. Pierre à aiguiser cylindrique à section semi-elliptique en grès gris à grains fins (11 x 3 ; ép. max. 1,6). (Inv. VE.QR.04.156.16 ; prov. : fosse 36).
2. Pierre à aiguiser fragmentaire parallélépipédique en grès gris à grains fins (7,3 x 2,6 ; ép. max. 1,1). (Inv. VE.QR.05.26.29 ; prov. : puits 54).
3. Pierre à aiguiser fragmentaire parallélépipédique en psammite (7,9 x 2,8 ; ép. 0,5). (Inv. VE.QR.05.30.07 ; prov. : grande mare).
4. Pierre à aiguiser parallélépipédique en grès micacé de forme allongée (6,9 x 2,5 ; ép. 1,2). (Inv. VE.QR.05.30.10 ; prov. : grande mare).
5. ébauche non finalisée d'une herminette en grès gris à grains fins de section ovale (8,6 x 3,8 ; ép. 1,8). (Inv. VE.QR.05.30.8 ; prov. : grande mare).
6. Fragment mobile de meule en arkose. Traces de rainures rayonnantes sur la face inférieure (long. max. 17,9 ; larg. max. 11,9). (Inv. VE.QR.04.102.107 ; prov. : cave C 2).

### 3.9. La verrerie (E. Weinkauf) (fig. 48)

Parmi les deux cent nonante et un fragments de récipients en verre du Haut-Empire répertoriés, les verres teintés naturellement (Pantone 310, Pantone 311, Pantone 319, Pantone 563 et Pantone 570) sont les plus nombreux avec deux cent dix fragments. Le *corpus* des verres incolores est représenté par septante-cinq fragments. Les autres couleurs recensées sont limitées à un, voire deux fragments de panse de verre bleu marine (Pantone 072), vert olive (Pantone 117), vert émeraude (Pantone 327) ou encore vert foncé (Pantone 577).

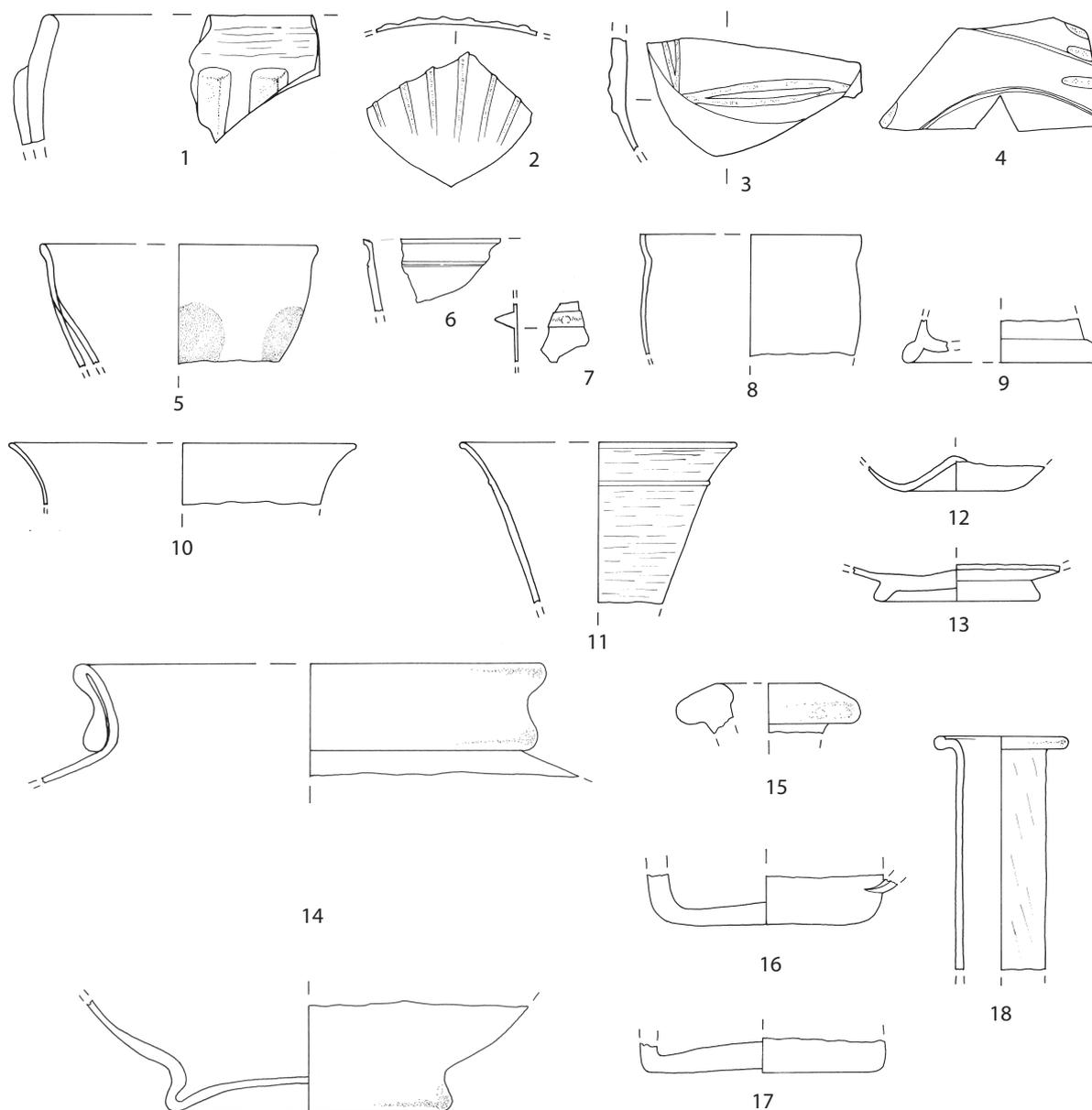


FIG. 48 - La verrerie (1 à 18) (1/2).

Le service de table comprend, outre les coupes moulées de type Isings 3 (n<sup>os</sup> 1 et 2), divers fragments de bols en verre incolore dont certains, décorés, devaient appartenir à de la vaisselle relativement luxueuse (n<sup>os</sup> 3 à 7). On relèvera également un fragment de calice en verre incolore (n<sup>o</sup> 10) et le goulot d'une carafe vraisemblablement à panse globulaire (n<sup>o</sup> 11). Un exemplaire presque complet, mais très fragmenté d'un bocal à panse côtelée Isings 67c a été découvert dans la fosse 36 remblayée dans le courant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (n<sup>o</sup> 14). Ce modèle en verre soufflé, de teinte bleu clair, est habituellement classé

parmi les récipients destinés à la conservation. Toutefois, la décoration côtelée sans but utilitaire laisse penser qu'il a pu, dans un premier temps, compléter le service de table en contenant des liquides ou des aliments (Massart, 2001 : 189-211).

La vaisselle du Bas-Empire compte une dizaine de fragments de verre vert olive (Pantone 389). Il s'agit de fragments d'un bol ovoïde de type Isings 96 (n<sup>o</sup> 8) et d'un fond de gobelet tronconique de type Isings 109 (n<sup>o</sup> 9). Divers fragments de bouteilles prismatiques (n<sup>os</sup> 15 à 17), relèvent peut-être de contenants à onguent (Massart, 2008 : 99-104),

tout comme le fragment d'un *unguentarium* (Massart & Fontaine-Hodiamont, 2003 : 119-142) en forme de chandelier (n° 18).

1. Fragment de coupe à panse côtelée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 3b). (Inv. VE.QR.05.30.22 ; prov. : grande mare).
2. Fragment de fond de coupe à panse côtelée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 3a). (Inv. VE.QR.04.156.10 ; prov. : fosse 36).
3. Fragment de panse de bol en verre incolore avec décor d'un motif ellipsoïdal en relief. (Inv. VE.QR.04.Str7.1 ; prov. : cave C 1).
4. Fragment de panse de bol en verre incolore, présentant un décor facetté formé d'ellipses. Le bas de la panse est marqué d'un double sillon. (Inv. VE.QR.04.156.9 ; prov. : fosse 36).
5. Bord d'un bol ovoïde à dépressions en verre incolore (diam. 8,1). (Isings 96, variante). (Inv. VE.QR.04.Str3.2 ; prov. : four 15).
6. Bord d'un bol en verre incolore à lèvre évasée et creusée. (Inv. VE.QR.05.26.2 ; prov. : puits 54).
7. Fragment d'un bol apode en verre incolore, décoré d'une pointe façonnée à la pince. (Inv. VE.QR.04.28.1 ; prov. : fosse 61).
8. Fragment d'un bol ovoïde en verre de teinte vert olive à lèvre coupée laissée brute (Pantone 389) (diam. 6,4). (Isings 96). (Inv. VE.QR.04.Str1.3 ; prov. : complexe balnéaire B).
9. Fond de gobelet sur pied annelé en verre de teinte vert olive (Pantone 389). (Isings 109). (Inv. VE.QR.04.Str2.5 ; prov. : cave A 1).
10. Fragment de calice en verre incolore (diam. 10,1). (Isings 36b). (Inv. VE.QR.04.156.8 ; prov. : fosse 36).
11. Fragment d'une carafe en verre incolore. Décor d'un fil appliqué sous la lèvre (diam. 8). (Isings 104). (Inv. VE.QR.04.147.1 ; prov. : cellier 35).
12. Fond de bol en verre bleu clair avec marque de pontil (Pantone 310). (Inv. VE.QR.04.193.1 ; prov. : h.c.).
13. Pied annulaire d'un bol en verre bleu vert (Pantone 319) avec marque de pontil (diam. 4,8). (Inv. VE.QR.04.156.11 ; prov. : fosse 36).
14. Bocal à panse côtelée fragmentaire. La lèvre est épaissie et rabattue vers l'extérieur (diam. 12). Le pied est de section triangu-

laire (diam. 8). Verre bleu clair (Pantone 310). (Isings 67c). (Inv. VE.QR.04.156.14 et VE.QR.04.156.15 ; prov. : fosse 36).

15. Fragment d'un goulot d'une bouteille en verre bleu vert (Pantone 570) (diam. 6,2). (Isings 50). (Inv. VE.QR.05.26.3 ; prov. : puits 54).
16. Fragment de fond de bouteille carrée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 50). (Inv. VE.QR.04.156.13 ; prov. : fosse 36).
17. Fragment de fond de bouteille rectangulaire en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 90). (Inv. VE.QR.04.156.12 ; prov. : fosse 36).
18. Goulot d'un *unguentarium* à long col en verre bleu vert (Pantone 563) (diam. 3,3). (Isings 82A). (Inv. VE.QR.04.156.6 ; prov. : fosse 36).

### 3.10. Les matériaux de construction (E. Weinkauff) (fig. 49)

#### *Verre à vitre*

La quarantaine de fragments de vitres proviennent essentiellement de la zone résidentielle. Les tessons totalisent un poids de 239,5 g et présentent tous une teinte naturelle. Des traces de mortier sont encore visibles sur deux d'entre eux.

1. Bord de verre à vitre portant des traces de mortier (Pantone 319/370) (ép. 0,4). (Inv. VE.QR.04.Str2.3 ; prov. : cave A 1).
2. Tesson de verre à vitre portant des traces de mortier (Pantone 319/570) (ép. 0,3). (Inv. VE.QR.04.Str2.4 ; prov. : cave A 1).
3. Bord de verre à vitre (Pantone 570) (ép. 0,4). (Inv. VE.QR.04.Str5.6 ; prov. : cave D 1).
4. Bord de verre à vitre (Pantone 319) (ép. 0,5). (Inv. VE.QR.05.30.21 ; prov. : grande mare).

#### *Tuiles*

5. Sigle inédit PVL sur fragment de carreau. Lettres en creux. (Inv. VE.QR.04 ; prov. : surface).
6. Sigle non lisible sur fragment de *tegula*. Lettres en creux. (Inv. VE.QR.04.20.01.307 ; prov. : puits 22).
7. Empreinte de semelle cloutée sur fragment de *tegula*. (Inv. VE.QR.04.235.206 ; prov. : fosse 62).

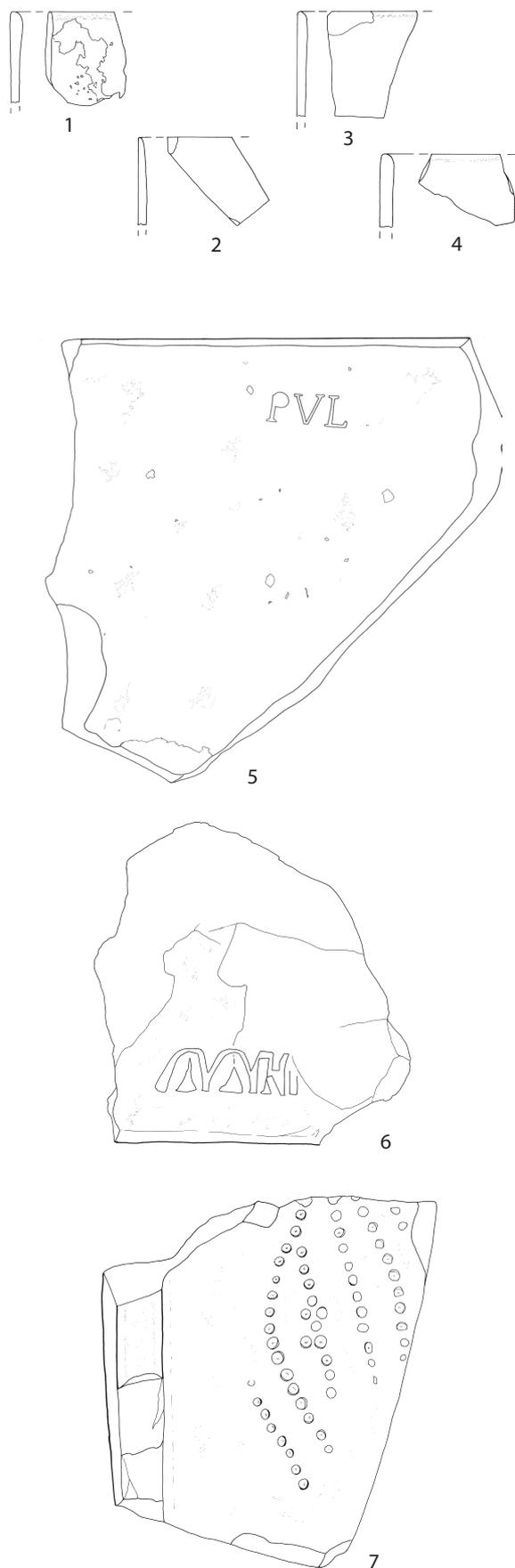


FIG. 49 – Les matériaux de construction : verre à vitre (1 à 4) et tuiles (5 à 7) (1/3).

### 3.11. Les peintures murales (E. Weinkauff) (fig. 50)

La grande majorité des quelque trois cents fragments d'enduits peints récoltés sur le site est issue du remblai de la cave C 1 du bâtiment occidental. Reposant sur deux niveaux au moins de mortier de teinte ocre, leur pellicule picturale présente une surface lisse, parfois légèrement rugueuse, sur laquelle on observe encore, par endroits, des traces de coups de pinceaux. Le décor se détache d'un fond blanc, jaune ou rouge bordeaux. Ces divers fragments se composent d'éléments d'encadrement, tels que des bandes rouges ou orange, et d'éléments décoratifs se résumant à des motifs végétaux de teinte verte. Ils ont probablement fait partie d'un même projet décoratif. Toutefois, les enduits présentant un fond jaune et des bandes orangées n'ont pu fonctionner avec les enduits à fond rosé et bandes rouges, ces derniers recouvrant les premiers (n° 2).

1. Trois fragments de bandes rouge orangé non jointifs. Motif décoratif non défini de même teinte, visible sur un des fragments. Fond blanc (ép. 2,1). (Inv. VE.QR.04.83.1 à 3 ; prov. : cave C 1).
2. Fragment de deux enduits peints superposés. L'enduit inférieur présente un fond jaune sur lequel se détache une bande orangée (ép. 1,6) tandis que l'enduit supérieur est composé d'une bande rouge peinte sur un fond rosé (ép. 0,8). (Inv. VE.QR.04.Str7.1 ; prov. : cave C 1).
3. Cinq fragments non jointifs de bandes de couleur rouge bordeaux. Fond blanc sur lequel se développent des motifs végétaux de couleur vert clair (ép. 1,4). (Inv. VE.QR.04.83.5 à 9 ; prov. : cave C 1).
4. Trois fragments non jointifs d'un décor à motif végétal de couleur vert clair se détachant d'un fond blanc (ép. 1,9). (Inv. VE.QR.04.83.10 à 12 ; prov. : cave C 1).

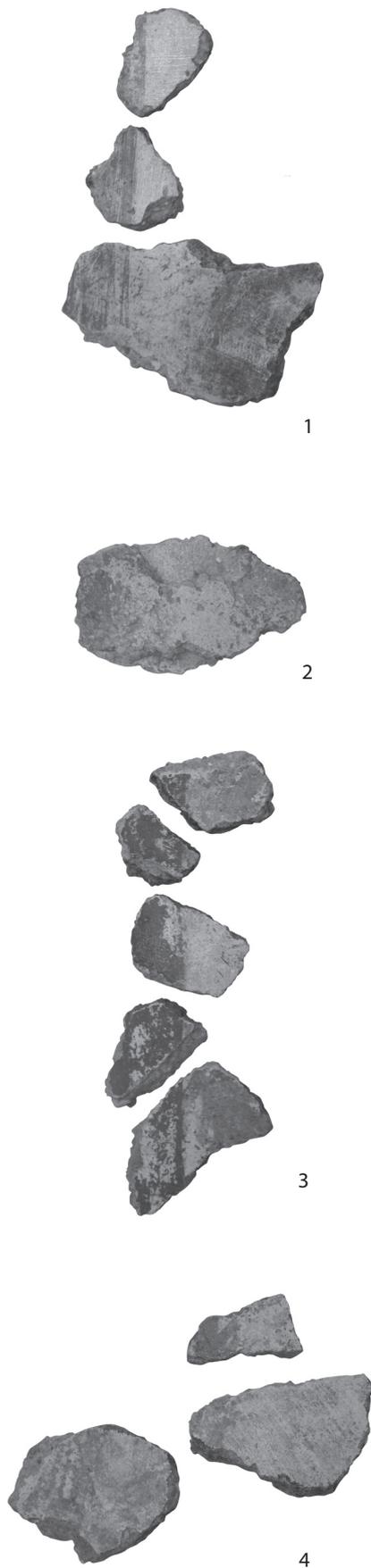


FIG. 50 – Les peintures murales (1 à 4) (1/4).

### 3.12. La céramique du Haut-Empire

#### 3.12.1. Introduction (F. Vilvorder)

Le *corpus* de la céramique romaine du Haut-Empire couvre une période allant du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. au troisième quart du III<sup>e</sup> siècle. Le protocole de comptage des tessons a été établi selon le nombre minimum d'individus (NMI) évalué uniquement d'après les bords sans pondération. L'enregistrement des données portent sur sept cent vingt-trois individus classés au sein de vingt-quatre catégories céramologiques. Le taux de fragmentation des récipients est élevé, avec une moyenne de conservation des bords dépassant rarement les 30 %.

Le traitement du matériel est basé sur la méthode de classification par fabriques établie pour le nord de la Gaule et s'appuie sur la collection de référence du Centre de recherches d'archéologie nationale de l'UCL. L'analyse des céramiques a été réalisée sous une approche macroscopique de la surface et de la matrice. Pour la vaisselle à large diffusion, on se référera aux fabriques décrites dans le dictionnaire des céramiques (Brulet *et al.*, 2010). Pour les céramiques régionales, nous renvoyons aux publications sur le matériel de Tongres (Willems, 2005 ; Vilvorder *et al.*, 2010) et de Liberechies (Brulet *et al.*, 2001 : 110-125). Dans le cas où des fabriques ne sont pas reprises dans ces études, une caractérisation macroscopique des pâtes réalisée à la loupe binoculaire est donnée au sein même des catégories céramologiques.

La consommation de céramique sur le site, au cours des trois premiers siècles, montre une forte proportion de vaisselles fines toutes catégories confondues. La terre sigillée, avec une centaine de vases enregistrés, révèle avec ses 14 %, des proportions comparables à celles constatées sur d'autres établissements ruraux de la cité tels qu'à Froidmont (Tromme *et al.*, 2008 : 3-81) ou encore sur la *villa* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 168, note 4). Le tableau indique également un pourcentage relativement élevé de mortiers (8 %) toutefois moins important que celui enregistré sur l'établissement de Froidmont (12 %) (Tromme *et al.*, 2008 : 53). La vaisselle fine régionale et les batteries de cuisine sont dominées par les céramiques dites fumées (7 % et 29 %). Il s'agit de

Catégories	Codes	NMI	% NMI
Terre sigillée	TS	104	14,38
Parois fines	PF	1	0,14
Engobée	EN	57	7,88
Métallescente	MT	19	2,63
Céramique peinte et marbrée	CPM	1	0,14
Dorée	DR	19	2,63
<i>Terra nigra</i>	TN	18	2,49
<i>Terra rubra</i>	TR	10	1,38
Fine claire	FCL	4	0,55
Fine sombre	FSO	2	0,28
Fumée	FU	54	7,47
Amphore	AM	8	1,11
Cruche-amphore	CR.AM	8	1,11
Cruche	CR	33	4,56
Pot à provisions	PP	8	1,11
Passoire	PA	1	0,14
Mortier	MO	56	7,75
<i>Dolium</i>	DO	8	1,11
Vernis rouge pompéien	VRP	16	2,21
Modelée	MD	22	3,04
Commune sombre	CSO	37	5,12
Commune fumée	CFU	206	28,49
Commune claire	CCL	24	3,32
Commune engobée ou claire	CEN/CCL	7	0,97
<b>Total</b>		<b>723</b>	<b>100</b>

TAB. 1 – Répartition des catégories céramologiques du Haut-Empire.

réipients ayant subi une post-cuisson oxydante suivie d'un enfumage plus ou moins prononcé de la surface. Ils apparaissent dès les dernières décennies du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., dans les programmes de production des ateliers de potiers régionaux comme ceux de Tongres et de Tirlémont ou qui restent à découvrir.

Le classement des céramiques par fabriques permet une approche globale des différentes catégories réparties au sein d'ateliers de potiers bien établis, de groupes de production ou de groupes technologiques spécifiques. Cette approche est abordée au travers des céramiques qui ont connu une large diffusion et de celles, plus régionales, qui dépassent toutefois les limites administratives de la cité.

La vaisselle de table importée, utilisée par les habitants durant les trois premiers siècles

de notre ère, reflète une situation tout à fait classique concernant les sites romanisés du nord de la Gaule. La première génération de Gallo-Romains qui s'installe à Velroux, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., utilisait de la terre sigillée issue des ateliers de La Graufesenque et de la vaisselle fine de Lyon ou produite dans les premiers ateliers rhénans, tout comme les premières cruches ou pots à provisions. Au II<sup>e</sup> siècle, les produits lézoviens apparaissent sur la table aux côtés des gobelets engobés de Cologne puis des plats. Si la sigillée argonnaise concurrence celle du centre de la Gaule dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, la céramique engobée produite en Argonne ne pénètre pas les marchés dominés par les productions colonaises. Au III<sup>e</sup> siècle, la vaisselle de table est originaire

<b>Fabriques</b>	<b>Codes</b>	<b>NMI</b>
Sigillée de La Graufesenque	TS-LG	17
Sigillée de Lezoux	TS-LX	35
Sigillée Les Martres-de-Veyre	TS-MV	1
Sigillée d'Argonne	TS-AR	48
Sigillée de Trèves	TS-TR	3
Parois fines de Cologne	PF-CO	1
Engobée de Lyon	EN-LY	1
Engobée rhénane	EN-RH	2
Engobée de Cologne	EN-CO	43
Engobée d'Argonne	EN-AR	1
Engobée régionale	EN-RG	10
Métallescente de Trèves	MT-TR	10
Métallescente d'Argonne	MT-AR	7
Métallescente régionale	MT-RG	2
Céramique peinte et marbrée pâtes savonneuses	CPM-SAVO	1
Dorée pâtes savonneuses	DR-SAVO	15
Dorée pâtes septentrionales	DR-SEPT	1
Dorée Nord Gaule	DR-NG	3
<i>Terra nigra</i> pâtes savonneuses	TN-SAVO	1
<i>Terra nigra</i> de Braives	TN-BRA	2
<i>Terra nigra</i> pâtes septentrionales	TN-SEPT	15
<i>Terra rubra</i> pâtes septentrionales	TR-SEPT	3
<i>Terra rubra</i> pâtes limbourgeoises	TR-LIMB	6
<i>Terra rubra</i> pâtes mosanes	TR-MOSA	1
Fine claire de Tongres	FCL-TON	2
Fine claire pâtes limbourgeoises	FCL-LIMB	2
Fine sombre pâtes C	FSO-C	2
Fumée Tongres	FU-TON	20
Fumée Tirlémont	FU-TIR	21
Fumée pâtes mosanes	FU-MOSA	11
Fumée pâtes limbourgeoises	FU-LIMB	2
Amphore Sud Gaule	AM-SG	4
Amphore de Bétique	AM-BT	4
Cruche-amphore pâtes mosanes	CR.AM-MOSA	8
Cruche Cologne	CR-CO	2
Cruche région de Bavy	CR-BAVY	7
Cruche pâtes savonneuses	CR-SAVO	5
Cruche de Tongres	CR-TON	1
Cruche de Tirlémont	CR-TIR	11
Cruche pâtes mosanes	CR-MOSA	5
Cruche pâtes septentrionales	CR-SEPT	1
Cruche rhénane	CR-RH	1

Fabriques	Codes	NMI
Pot à provisions de Cologne	PP-CO	1
Pot à provisions de Tongres	PP-TON	3
Pot à provisions de Tirlémont	PP-TIR	2
Pot à provisions pâtes limbourgeoises	PP-LIMB	1
Pot à provisions pâtes mosanes	PP-MOSA	1
Passoire de Tirlémont	PA-TIR	1
Mortier vallée moyenne du Rhône	MO-VR	1
Mortier pâtes savonneuses	MO-SAVO	1
Mortier région de Bavay	MO-BAVY	8
Mortier de Soller	MO-SO	1
Mortier de Tirlémont	MO-TIR	5
Mortier pâtes septentrionales	MO-SEPT	3
Mortier pâtes mosanes	MO-MOSA	27
Mortier pâtes limbourgeoises	MO-LIMB	1
Mortier à dégraissant quartz laiteux 2	MO-DEQL2	2
Mortier à dégraissant grossier	MO-DEGR	7
<i>Dolium</i> pâtes mosanes	DO-MOSA	2
<i>Dolium</i> à dégraissant grossier	DO-DEGR	6
Vernis rouge pompéien Nord Gaule	VRP-NG	16
Modelée pâtes hesbignonnes	MD-HESB	1
Modelée à dégraissant calcite	MD-DECA	21
Commune sombre à dégraissant de quartz	CSO-DEQZ	2
Commune sombre à dégraissant calcite	CSO-DECA	2
Commune sombre de Tongres	CSO-TON	18
Commune fumée de Tongres	CFU-TON	167
Commune claire à dégraissant quartz laiteux 1	CCL-DEQL1	24
Commune engobée ou claire à dégraissant quartz laiteux 2	CEN/CCL-DEQL2	5
Commune engobée de Jupille	CEN-JUP	2
Commune fumée pâtes mosanes	CFU-MOSA	36
Commune fumée de Tirlémont	CFU-TIR	3
Commune sombre pâtes scaldiennes	CSO-SCAL	3
Commune sombre pâtes septentrionales	CSO-SEPT	9
Commune sombre rhénane	CSO-RHIN	1
Commune sombre à dégraissant coquillier	CSO-DECO	2

TAB. 2 – Répartition des fabriques de céramiques du Haut-Empire.

des ateliers argonnais et trévires avec, pour ces derniers, principalement des gobelets métallescents.

Parmi la céramique à large diffusion, on notera également, outre le matériel amphorique, la présence d'un mortier de la vallée du Rhône commercialisé au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

vers le nord de la Gaule, ainsi qu'un mortier de Soller, type répandu jusqu'en Angleterre dès la fin du II<sup>e</sup> siècle.

Les mortiers et cruches de la région de Bavay, où se sont vraisemblablement installés, dans un premier temps, des potiers de la vallée du Rhône, sont également présents sur

le site. Ces productions, prisées pour la qualité de leur argile calcaire, ont été largement diffusées sur la chaussée Bavay-Tongres. Les céramiques fines dorées et une céramique à enduit rouge en pâtes calcaires dites « savon-neuses » sont aussi fabriquées dans des ateliers de la cité des Nerviens. D'autres céramiques dorées, ainsi que des céramiques à vernis rouge pompéien, pourraient provenir de l'atelier des Rues-des-Vignes, autre importante officine nervienne.

La majorité des récipients de première utilité sort d'ateliers régionaux implantés au sein même de la ville de Tongres ou dans les agglomérations comme Tirlemont, Braives ou Jupille. D'autres restent à découvrir, tels les ateliers de groupe mosan, ayant recours à des argiles de nature kaolinitique. Malgré l'absence de témoins archéologiques, Andenne, épiscentre de la zone de diffusion de ce groupe régional très important, est pressenti comme un des centres producteurs (Hanut, 2010 : 53-66). D'autres groupes régionaux se dessinent, comme le groupe septentrional ou du Limbourg, au travers de vaisselles fines : gallo-belge, fine claire, fumée ou domestiques : pot à provisions et mortier. Parmi les groupes dits « technologiques », qui se définissent sur des caractéristiques spécifiques de leurs inclusions, le groupe dit « à dégrais-sant quartz laiteux » peut se classer, au regard de nouvelles recherches, comme un groupe régional de l'Entre-Meuse-et-Rhin, avec des ateliers localisés dans la cité ubienne directement voisine. Seules des batteries de cuisine sont concernées, à Velroux, par ces productions bien diffusées dans le territoire des Tongres. Quelques céramiques culinaires, produites en territoire ménapien ou trévire, relèvent de l'anecdote.

### 3.12.2. La terre sigillée (Th. Martin) (fig. 51 à 54)

Cette vaisselle de table à large diffusion se répartit de manière constante, pour le nord de la Gaule, entre les sigillées du sud de la Gaule, attribuées aux ateliers de La Graufesenque (TS-LG) (NMI : 17 ; 16,35 %), celles du centre, en majorité lézoviennes (NMI : 35 ; 33,65 %) auxquelles s'ajoute un vase des Martres-de-Veyre (TS-MV) et les sigillées argonnaises

(NMI : 48 ; 46,15 %). Enfin, trois vases du groupe de l'est ont été rattachés aux ateliers de Trèves (TS-TR).

La fouille a livré peu de vases en sigillée moulée du Haut-Empire et la même indigence concerne ceux portant une estampille sur leur fond interne. Il s'agit, pour la plupart, de fragments de taille très modeste dont certains sont marqués du sceau de la résidualité.

Six pièces sont des productions de La Graufesenque et datent, au moins pour trois d'entre elles, de la fin de l'époque flavienne et ne sont pas antérieures au début du règne de Domitien. C'est le cas en particulier d'un fragment de Drag. 37 décoré par *Germanus iv* (n° 1), lequel est issu, par ailleurs, du même moule qu'un vase trouvé à Cologne. Deux plats portent des estampilles de *Vitalis ii* (nos 20 et 21), un potier millavois dont les vases ont été assez massivement exportés au cours du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. vers la Gaule du Nord et la Germanie inférieure. Sur une coupelle, figure un timbre d'*Apronius i* (n° 18), dont l'activité à La Graufesenque se situe sous les règnes de Tibère et de Claude. Sa découverte confirme la datation relativement précoce qu'il convient d'attribuer à la première occupation de la villa de Velroux. Signalons aussi la présence d'une estampille de *Bionis* (n° 19), un potier millavois préflavien bien connu, dont les productions ont été également largement diffusées en Gaule du Nord et dans les Germanies. Un minuscule fragment d'un gobelet Déchelette 67, dont la panse est ornée d'une palissade de trifols superposés (n° 2), est quelque peu plus tardif et peut être daté des années 70-80 après J.-C., compte tenu de la finesse de ses parois et de la très belle qualité de son vernis.

Quatre autres fragments de vases sont d'origine arverne et sont imputables à l'atelier de Lezoux. Trois d'entre eux ont été fabriqués au cours des règnes de Trajan et d'Hadrien et sont donc contemporains des trois premières décennies du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. ; le quatrième est une production lézovienne de la seconde moitié de ce même siècle. Deux de ces pièces portent une estampille, l'une de *Sollemnis* (n° 22), l'autre de *Suobnillus* (n° 23), lesquels sont des potiers de Gaule du Centre de second plan relativement peu connus.

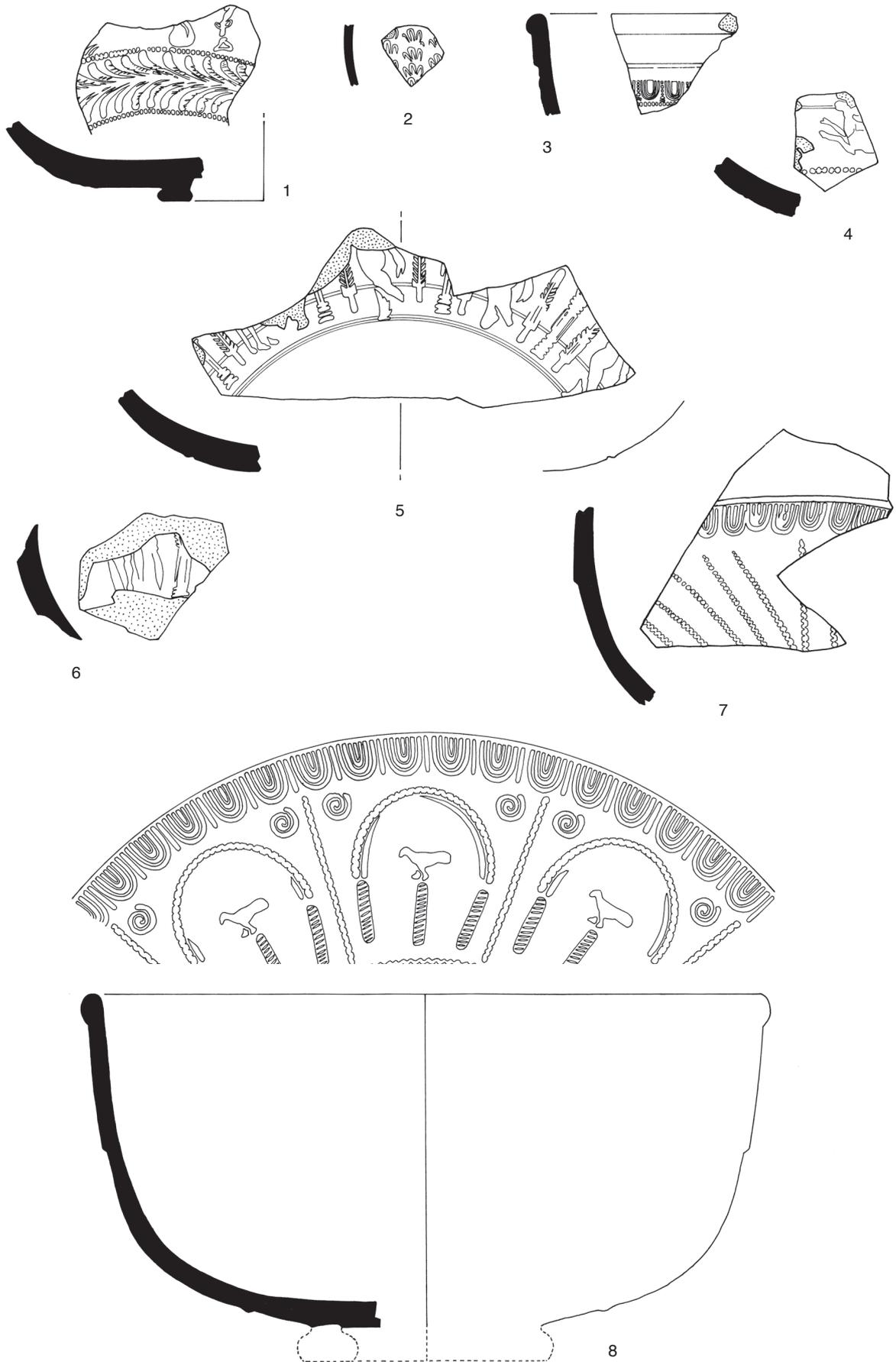


FIG. 51 – La terre sigillée moulée (1 à 8) (1/2).

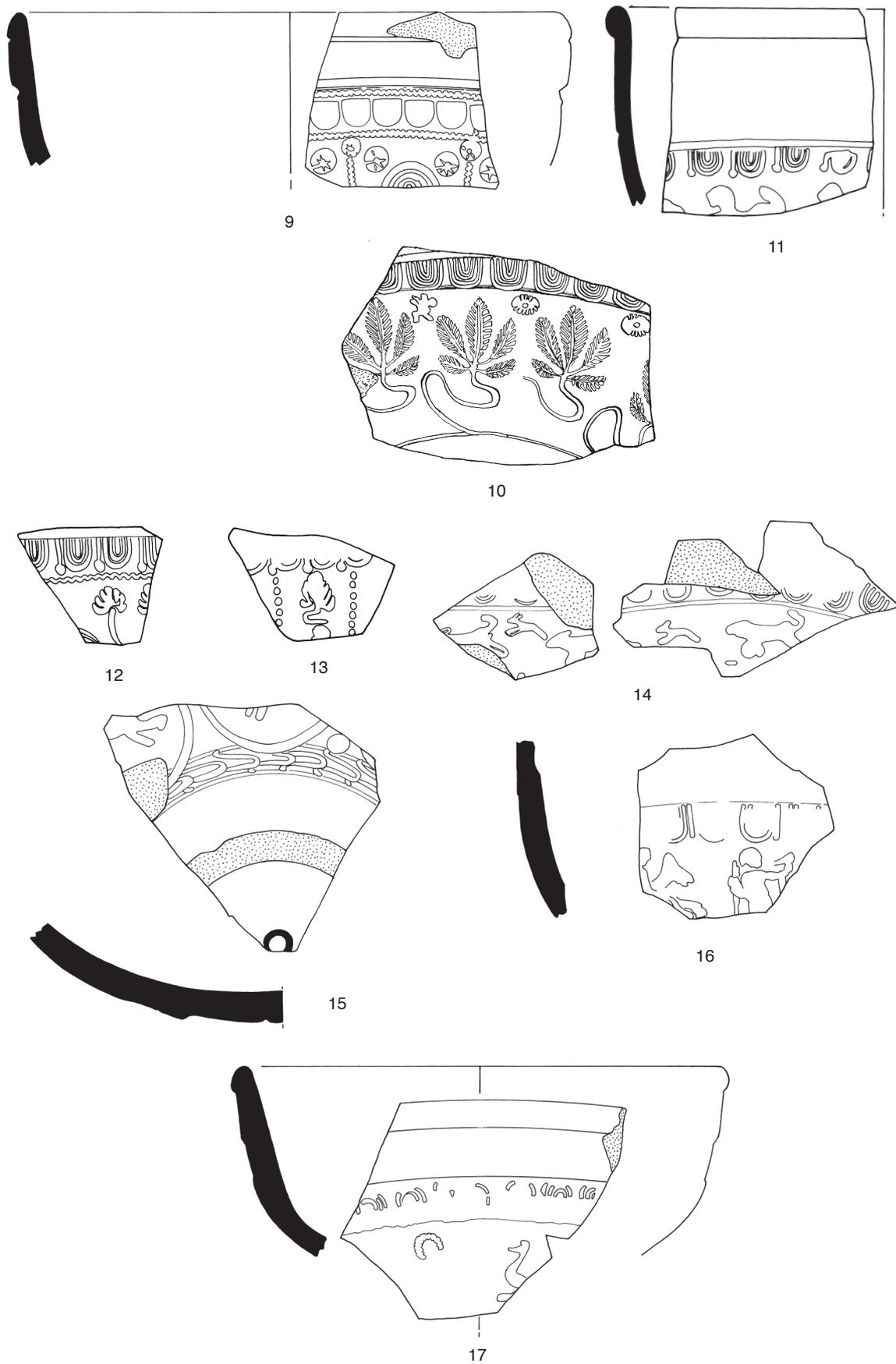


FIG. 52 - La terre sigillée moulée (9 à 17) (1/2).

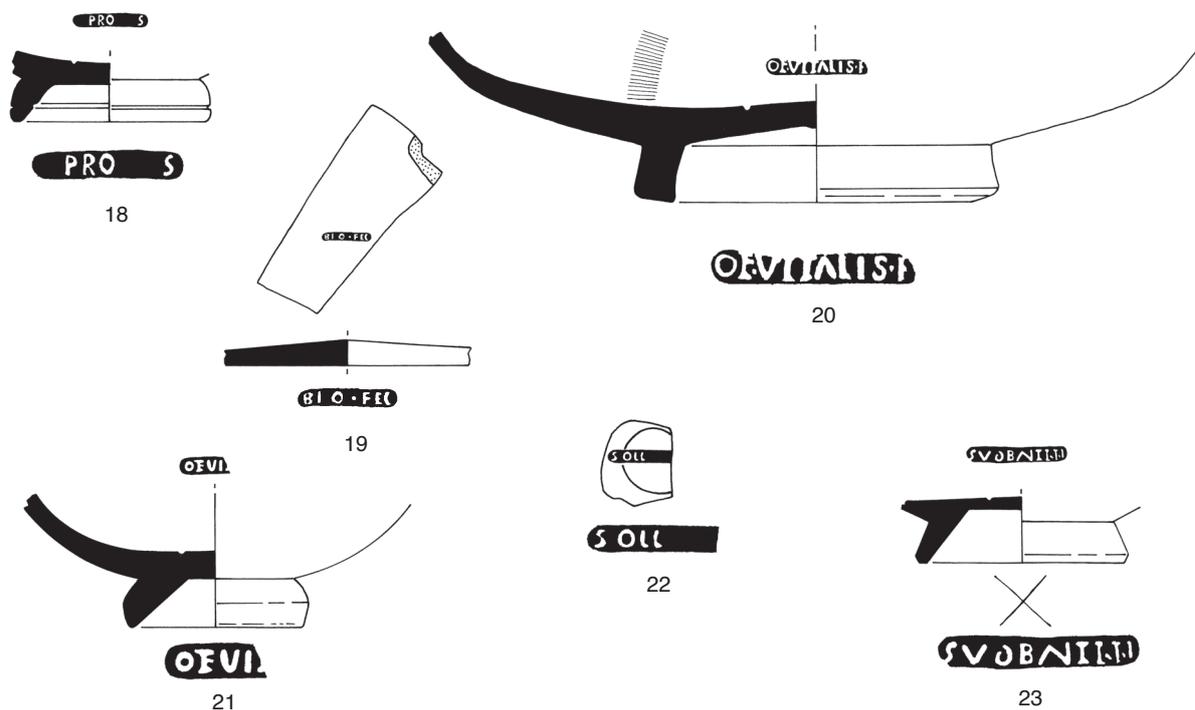


FIG. 53 – La terre sigillée : les estampilles (18 à 23) (1/2 ; sigles 1/1).

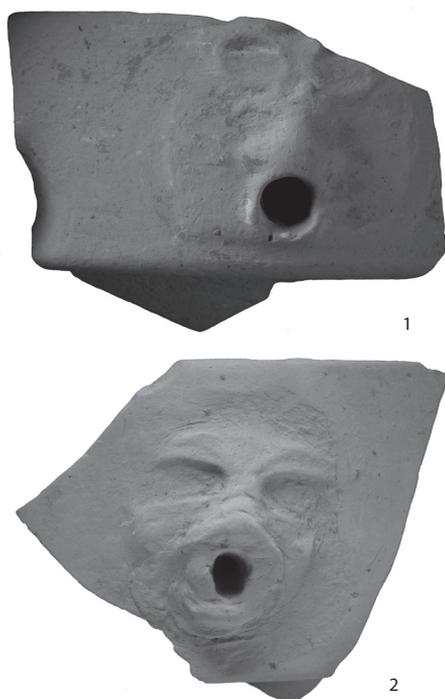


FIG. 54 – La terre sigillée : les reliefs-déversoirs (1 et 2) (1/2).

On trouve enfin quatorze fragments de Drag. 37 en sigillée argonnaise que la facture, souvent plutôt médiocre, et les décors empâtés autorisent à dater essentiellement du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Il s'agit, pour la plupart, de vases produits dans l'atelier d'Avocourt ou de sa proche région. Aucune pièce n'est estampillée.

Ces quelques fragments, bien que peu nombreux, nous éclairent malgré tout sur la nature de l'approvisionnement en vaisselle sigillée au cours du Haut-Empire. Au I<sup>er</sup> siècle après J.-C., les premiers occupants du site utilisent, comme vaisselle de table, exclusivement des vases originaires du sud de la Gaule produits à La Graufesenque, lesquels sont remplacés, au début du II<sup>e</sup> siècle, par les productions arvernes dont l'apport se prolonge au moins jusqu'à la fin de l'époque antonine, date à laquelle, apparaissent dans le vaisselier de la *villa*, quelques formes d'origine argonnaise. Au III<sup>e</sup> siècle, ce sont les sigillées d'Argonne qui dominent. Il s'agit, somme toute, d'un schéma d'approvisionnement des plus classiques à maintes reprises observé dans la cité des Tongres, tant en milieu urbain que rural.

Type	Nomenclature	LG	LX	MV	AR	TR	Total NMI
Curle 11	Coupe à collerette	1					1
Curle 15	Assiette/plat		1				1
Curle 21	Mortier		1				1
Déch. 67	Gobelet	p					0
Déch. 72	Gobelet					1	1
Drag. 15/17	Assiette/plat	2					2
Drag. 18	Assiette/plat	4					4
Drag. 31	Assiette/plat		16		12		28
Drag. 24/25	Tasse/coupelle	p					0
Drag. 27	Tasse bilobée	2	4		1		7
Drag. 32	Assiette/plat		1		4	1	6
Drag. 33	Tasse tronconique	3	5		1		9
Drag. 35	Tasse/coupelle	3	3		1		7
Drag. 36	Assiette/plat	1	1	1	1		4
Drag. 37	Coupe hémisphérique	p	2		10		12
Drag. 38	Coupe à collerette				2		2
Drag. 40	Tasse/coupelle		1		4		5
Drag. 45	Mortier				12	1	13
Ritt. 13	Encrier	1					1
<b>Total NMI</b>		<b>17</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>3</b>	<b>104</b>
<b>% NMI</b>		<b>16,35</b>	<b>33,65</b>	<b>0,96</b>	<b>46,15</b>	<b>2,88</b>	<b>100</b>

TAB. 3 – Répartition typologique de la terre sigillée.

## La terre sigillée moulée

### *Sud de la Gaule : La Graufesenque*

1. Fragment de bas de panse et du pied d'une coupe hémisphérique Drag. 37. Décor : il reste peu d'éléments du décor de la panse, lequel reproduisait à l'origine une suite de panneaux juxtaposés que séparaient des arbustes aux branches filiformes ; on devine la partie inférieure d'un tronc à base triangulaire (type Knorr, 1919 : Taf. 35, n° 77/Hermet, 1934 : pl. 99, n° 11) utilisé assez communément par *Germanus* dans ses compositions (cf. Hermet, 1934 : pl. 100, n°s 9-11, pl. 101, n° 37 ; Knorr, 1952 : Taf. 28, E, F ; Mees, 1995 : Taf. 72, n° 14, style de *Germanus* ii) ; sur sa gauche, extrémités des pattes arrières d'un grand chien bondissant à gauche (type Knorr, 1919 : Taf. 35, n° 31/Hermet, 1934 : pl. 99, n° 23, style de *Germanus*) ; présence d'un brin d'herbe recourbé vers la droite en limite de la bordure gauche. Une guirlande de chevrons emboîtés, placée entre deux lignes perlées, occupe le bas

du champ décoratif (cf. Mees, 1995 : Taf. 88, n°s 1-2). Une composition absolument identique figure sur la panse d'un Drag. 37 de La Graufesenque trouvé à Köln-Martinsviertel, lequel est signé [GERMA]NI SER *in forma* (Mees, 1995 : Taf. 88, n° 6). Ces deux vases sont, à l'évidence, issus du même moule et ont probablement appartenu au même lot d'expédition. Style de *Germanus* iv. Datation : 90-100/110 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.26.52.8 ; prov. : puits 54).

2. Minuscule fragment de panse d'un gobelet Déchelette 67 décorée d'une palissade de bandes verticales faites de trifols superposés. Vernis de très belle qualité, parois peu épaisses. Cette structure décorative en palissade a été fréquemment utilisée à l'époque flavienne par les potiers de La Graufesenque pour orner cette forme (Curle, 1911 : pl. 39, n° 7, horizon *Newsstead* I ; Hermet, 1934 : pl. 90, n°s 6-22). Datation : 70-80 après J.-C. (TS-LG ; Déch. 67). (Inv. VE.QR.04.01.059.2 ; prov. : four 15).

*Centre de la Gaule : Lezoux*

3. Fragment de bord et haut de panse d'un Drag. 37 à bandeau supérieur étroit de Lezoux. Le haut de la plage décorée est occupé par une frise d'oves à cœur, orle double et dard hachuré à g. terminé par une rosette en partie effacée Rogers B61 ; au-dessous, ligne perlée horizontale Rogers A2. Il convient peut-être d'attribuer ce vase au décorateur lézovien ME [---] lequel a utilisé parfois l'ove Rogers B61 et la ligne de démarcation perlée Rogers A2 (Husson, 1999 ; Rogers, 1999 : 176-178), mais il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail, la taille du tessou ne permettant pas de se prononcer avec certitude, faute d'éléments décoratifs plus discriminants. Dans tous les cas, la très belle facture et la morphologie particulière de ce fragment de Drag. 37 confirment qu'il s'agit bien d'une production arverne assez précoce que l'on peut situer au cours des deux premières décennies du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., lesquelles correspondent précisément à la période d'activité à Lezoux du décorateur ME [---]. Datation : 100-120 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.156.255.8 ; prov. : fosse 36).
4. Fragment de bas de panse d'un Drag. 37. Le décor (une frise en bas de panse) se limite à la partie antérieure d'un anguipède à g. Osw. 42. Au-dessous, ligne de démarcation perlée Rogers A14 ; dans le champ, ligne de repère Rogers A22. Style de *Libertus* Ia. Datation : 100-120 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.102.105 ; prov. : grande mare).

*Argonne*

5. Deux fragments jointifs de bas de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose, vernis rouge foncé écaillé par endroits. Décor : celui-ci reproduit un schéma maintes fois employé par *Gesatus* à Lavoye, à savoir une succession de niches, faites d'arceaux frangés reposant sur des colonnettes à fût strié (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 421/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 19/Hofmann, 1968 : n° 423), contenant des personnages accostés de feuilles (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 390/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 16/Hofmann, 1968 : n° 371). Sous l'arceau de l'extrême gauche, on distingue les jambes et le bas de la lance du Mars (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 350/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 39/Hofmann, 1968 : n° 2). Sous les trois autres, le décorateur a placé la danseuse au *tympanon* (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 351/Osw. 372 A/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 40/Hofmann, 1968 : n° 112). Cette composition se retrouve, pratiquement à l'identique, sur des Drag. 37 d'Arentsburg (Holwerda, 1923 : pl. 45, n° 20), de Gerpinnes (Vaes, 1944-45 : fig. 24), de Butzbach (Müller, 1968 : Taf. 18, n°s 489-491) ou encore de Pommerœul (Vanderhoeven, 1981a : fig. 7, n° 24). Atelier de Lavoye, style de *Gesatus*. Datation : seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.73.3 ; prov. : grande mare).
6. Fragment de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise de couleur orange. Surface pulvérulente, vernis absent et motifs au relief empâté. Décor : on distingue le départ d'une arcature formée d'un feston double frangé (comme Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 20/Müller, 1968 : Taf. 18, n° 492), reposant sur une colonnette à fût strié (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 421/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 19/Hofmann, 1968 : n° 423) ; au-dessous, jambes de Mars (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 350/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 39/Hofmann, 1968 : n° 2) ; à la gauche de Mars, extrémité d'une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 390/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 16/Hofmann, 1968 : n° 371). Il s'agit d'une composition décorative abondamment utilisée par *Gesatus* de Lavoye, que celui-ci a déclinée, du reste, sous de multiples formes, comme on peut l'observer dans la documentation publiée (Fölzer, 1913 : Taf. 7, n° 49 ; Holwerda, 1923 : fig. 79, n° 23 ; Vaes, 1944-1945 : fig. 24, T. 989 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 61, D ; Fischer, 1973 : Abb. 74, n° 8 ; Schönberger & Simon, 1966 : Taf. 4, n°s 173, 177 ; Müller, 1968 : Taf. 18, n° 489 ; Simon, 1968 : Abb. 16, n°s 115-116, 127 ; Simon, 1965 : Abb. 9, n° 30 ; Vanderhoeven, 1981 : fig. 7, n° 24 ; Vanderhoeven, 1977 : pl. 15, n° 169 ; *Saint-Mard*, pl. 21, n° 105 ; Piton, 1990 : pl. 21, n° 462 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 80, n°s 167-169). Compte tenu de la médiocre qualité de ce vase et de l'épaisseur de ses parois, il s'agit très probablement d'une production de l'atelier de la Forêt de Hesse (groupe d'Avocourt) où *Gesatus* a travaillé à la fin de sa vie (Bucher, 1988), l'aspect et la couleur de la pâte suggèrent également cette origine. Datation : fin du II<sup>e</sup> siècle/début III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.25.26.2 ; prov. : puits 55).

7. Deux fragments jointifs de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte bien cuite, vernis bien conservé, uniforme, de couleur orange rouge. Décor : le haut de la panse porte une frise d'oves à cœur filiforme et orle double très légèrement inclinées vers la droite (type Ansieau : fig. 34, O5, attesté sur l'atelier d'Avocourt 3). Au-dessous, pas de ligne de séparation. Le corps de la panse est, pour sa part, décoré très simplement, agrémenté d'une succession de lignes tremblées obliques Ansieau D95. Ce type de décoration pour le moins dépouillée est connu sur quelques Drag. 37 argonnais attribués à l'atelier de Lavoye. C'est le cas notamment d'une pièce trouvée à Arentsburg (Holwerda, 1923 : Abb. 79, n° 31). Deux fragments non jointifs provenant de Vervoz présentent aussi une ornementation similaire (Willems, 1981-1982 : pl. I, n°s 1, 6). Celui-ci a été également utilisé à Avocourt, où plusieurs fragments ont été recueillis sur l'atelier du Prix-des-Blanches (Ansieau : fig. 36, n°s 56, 58). On se doit de souligner qu'en règle générale il s'agit d'un schéma décoratif dont la simplicité a eu peu l'heur de plaire aux potiers argonnais, du moins si l'on se fie à l'extrême rareté des pièces décorées de la sorte publiées jusqu'ici. On rappellera néanmoins que certains céramistes argonnais de premier plan se sont parfois employés à réaliser des décors de ce genre ; c'est le cas par exemple de *Tribunus* dont l'estampille figure sous le fond du moule d'un Drag. 37 de Lavoye, lequel est orné de simples croisillons (Chenet & Gaudron : 1955, fig. 57, R). Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'une dizaine de potiers de Rheinzabern ont décoré de la sorte plusieurs de leurs moules de Drag. 37 (Ricken, 1942 et Ricken & Thomas, 2005 en publient de multiples exemples) ; quelques potiers argonnais ont probablement voulu simplement les copier en reprenant à leur compte ce type de décor, au demeurant particulièrement facile à réaliser. Atelier d'Avocourt 3. Datation : dernier quart du II<sup>e</sup> - première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.S2.01.418.12 ; prov. : cave A 1).
8. Quatre fragments jointifs du bord et de la panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose foncé, surface non pulvérulente, aucune trace de vernis ; les motifs sont empâtés et les détails le plus souvent gommés. Décor : le haut du champ décoratif porte une frise d'oves à cœur filiforme, orle triple et dard à d. (Ansieau : fig. 34, O14). Absence de ligne de séparation au-dessous. Le corps de la panse porte un décor de métopes que séparent des lignes tremblées verticales. L'intérieur de chaque panneau ainsi délimité est occupé par une arcature double mal imprimée (arceau extérieur hachuré similaire à Ansieau D49), que supportent des colonnettes à stries obliques Ansieau D27 (même composition dans Ansieau : fig. 43, n° 239). L'intérieur de chaque arcature est occupé par une colonnette Ansieau D27 surmontée d'un petit oiseau au repos à g. Ansieau A75. Petites spirales Ansieau D41 placées en garniture dans les écoinçons supérieurs. On note la présence d'une ligne tremblée horizontale en limite inférieure de la panse (comme Ansieau : fig. 43, n° 238). Atelier d'Avocourt 3. Datation : probablement première moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., compte tenu de l'aspect médiocre du vase et du caractère peu recherché et assez simpliste du décor. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.80.3 ; prov. : grande mare).
9. Fragment de bord et de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Vernis rouge orangé de fort belle qualité avec des reflets luisants. Décor : ligne ondulée en limite supérieure du champ décoratif ; au-dessous, frise d'oves très empâtés *Saint-Mard* O8, que souligne une ligne de séparation ondulée. Le corps de la panse est occupé par une succession de métopes que délimitent des lignes ondulées verticales timbrées d'une rosette *Saint-Mard* D70 aux extrémités. La métope conservée présente, en son centre, une rouelle concentrique triple *Saint-Mard* D17 ; cette variété de rouelle argonnaise est assez peu attestée dans la documentation publiée. Mentionnons cependant sa présence sur deux Drag. 37 de Saint-Mard (*Saint-Mard* : pl. 17, n° 80, pl. 23, n° 124) de même que sur un exemplaire trouvé à Châlons-sur-Marne (Lenoble, 1986 : fig. 16, n° 5), des pièces qui à l'évidence ont été réalisées par le même décorateur et sortent du même atelier. Il convient par ailleurs de distinguer celle-ci d'un autre type de rouelle concentrique, assez similaire mais qui possède en plus un point central ; il s'agit du type Ricken, 1934 : Taf. 12, n° 27/

- Hofmann, 1968 : n° 471, utilisé à la fois par *Tocca*, *Tribunus* et *Gesatus* (Holwerda, 1923 : pl. 45, n° 4 ; Müller, 1968 : Taf. 16, n° 434, Taf. 17, n° 436, Taf. 19, n°s 522 et 532 ; Schönberger & Simon, 1966 : Taf. 4, n° 182, Taf. 5, n° 188 ; Willems, 1981-1982 : pl. E, n°s 3 et 5). Rosettes *Saint-Mard* D69 en garniture dans les écoinçons. Datation : milieu-deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.195.183 ; prov. : cave D 1).
10. Fragment de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise ; vernis rouge mat bien conservé (Destexhe, 1974-1976 : 131, 1). Décor : le haut de la plage décorée est occupé par une frise d'oves à cœur filiforme, orle triple, sans dard, proche de *Ville-sur-Lumes* O16/17. Au-dessous, ligne de repère pleine. Le corps de la panse présente une succession de tiges sinueuses supportant une grande feuille à cinq lobes (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 395/Ricken, 1934 : Taf. 13, 45/Hofmann, 1968 : n° 350/*Saint-Mard* P6). Cette variété de feuille, souvent improprement appelée « feuille de marronnier », a été utilisée pour la première fois par *Gesatus* à Lavoye dans plusieurs de ses schémas décoratifs (Fölzer, 1913 : Taf. 7, 3 et 10, Taf. 8, 1 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 58, K ; Müller, 1968 : Taf. 18, 492 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 81, 163). Ce poinçon sera par la suite copié et surmoulé par d'autres décorateurs argonnais, notamment à Avocourt (Ansieu V5, fig. 40, 159, fig. 42, 209) ou encore dans l'atelier de la forêt de Hesse (Bucher, 1992 : V28). Cette feuille est connue, mais amputée du lobe inférieur gauche, sur la panse d'un Drag. 37 argonnais de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. trouvé à *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : 102 et fig. 7, 47). Dans le haut du champ décoratif et en garniture entre les feuilles : petit Eros agenouillé à g. (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 367/Osw. 426/Hofmann, 1968 : n° 95/*Saint-Mard* H24) (motif emprunté au répertoire lézovien et utilisé à Lavoye en particulier par *Tocca*, cf. Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 59, D et J ; maintes fois reproduit par la suite) ; rosette empâtée, dérivée de Ricken, 1934 : Taf. 12, 3 et assez proche de Ansieu V23. Un Drag. 37 d'Arentsburg présente une composition décorative similaire (Holwerda, 1923 : pl. 42, 27). Atelier de Lavoye, probablement un élève de *Gesatus*. Datation : fin II<sup>e</sup> siècle - premier quart du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (Inv. ss. n° ; prov. : sondage 1975).
11. Fragment de bord et haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise à décor libre. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Les détails des motifs sont gommés et à peine perceptibles ; ces derniers sont réduits à l'état de simples silhouettes. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves à cœur, orle double et dard à g. à tête globuleuse Ansieu O9/*Ville-sur-Lumes* O13. Au-dessous, pas de ligne de séparation. Le haut de la panse était décoré à l'origine d'une théorie de lions à g. (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 369/Osw. 1442/Ricken, 1934 : Taf. 13, 26/Hofmann, 1968 : n° 169B). D'abord utilisé à Lavoye par *Tocca* et *Cintugnatus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 62, B et C), ce poinçon a été à maintes reprises copié par leurs successeurs et sera également utilisé durant tout le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., comme on peut l'observer par exemple sur un Drag. 37 argonnais tardif de *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : 54 et fig. 6, n° 20 ; compositions décoratives similaires à celle du vase de la *villa* de Velroux : *ibid.*, fig. 6, 20-24). Datation : milieu - seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.82 ; prov. : grande mare).
12. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise au décor usé. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves à cœur filiforme, orle double et dard à g. à tête globuleuse (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 461/Ricken, 1934 : Taf. 13, A). Au-dessous, ligne ondulée. Sur la panse se développait, à l'origine, un large rinceau enveloppant, tracé à main levée au moyen d'une pointe sèche, dont les tiges flexibles se terminaient par une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 404/Ricken, 1934 : Taf. 13, 10/Hofmann, 1968 : n° 346). Ce schéma décoratif est bien connu dans l'atelier de Lavoye où il a été adopté en particulier par *Germanus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 55, I) de même que par *Gesatus* (Fölzer, 1913 : Taf. 7, 32 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 55, G). Celui-ci figure également, à une époque bien plus tardive, sur l'un des Drag. 37 recueilli dans la cave 183 de l'agglomération gallo-romaine des « Sar-

- teaux » à Ville-sur-Lumes (*Ville-sur-Lumes* : fig. 6, 27). L'aspect très médiocre de la facture de ce vase suggère une date de fabrication très tardive à l'aide d'un moule plus ancien fortement usé, décoré probablement par *Gesatus*, mais ce n'est qu'une hypothèse et nous la donnons pour ce qu'elle vaut. Datation : milieu - seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.81.3 ; prov. : grande mare).
13. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise au décor cloisonné à peine lisible. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Décor : le haut de la panse porte une frise d'oves en partie effacés, avec dard à g. à tête globuleuse, peut-être Ricken, 1934 : Taf. 13, A, mais sans certitude. Pas de ligne de séparation au-dessous. Peu d'éléments du décor de la plage centrale : on distingue un panneau étroit que délimitent deux lignes verticales formées de grosses perles espacées similaires à Ansieau D89 ; dans sa partie supérieure, une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 406/Ricken, 1934 : Taf. 13, 11/Hofmann, 1968 : n° 344/*Saint-Mard* P11). Datation : milieu - seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.80.3 ; prov. : grande mare).
14. Sept fragments, dont cinq jointifs, de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise ; leur aspect et surtout la nature de leur fragmentation montrent que le vase a subi l'action du gel et qu'il a donc séjourné dehors exposé aux intempéries de l'hiver. Pâte orange, vernis de la même tonalité, bien conservé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Décor : de style libre. En limite supérieure de panse, frise d'oves à cœur filiforme et orle double comme *Ville-sur-Lumes* 10. Pas de ligne de séparation au-dessous, si ce n'est un trait de repère que l'on devine à peine. Sur le haut de la panse des chiens à g. à queue recourbée (Hofmann, 1968 : n° 248/*Saint-Mard* A39/Ansieau A47/*Ville-sur-Lumes* 60) alternent avec des petits lièvres à g. aux oreilles dressées (*Saint-Mard* A52/Ansieau A49/*Ville-sur-Lumes* 61). La structure décorative de ce vase s'apparente à plusieurs de celles qui figurent sur les Drag. 37 argonnais découverts dans le comblement de la cave 183 du site des « Sarteaux » à Ville-sur-Lumes (*Ville-sur-Lumes* : fig. 1, n° 4 ; fig. 6, n°s 23-24) ; son aspect extérieur et sa facture sont également identiques. Tout permet de penser que ce vase de la *villa* de Velroux sort du même atelier que ceux qui ont été recueillis sur ce site ardennais. Datation : dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.195.167.1 ; prov. : cave D 1).
15. Bas de panse et fond d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise de couleur orange. Sa surface est pulvérulente, le revêtement qui la recouvrait initialement ayant totalement disparu. Le relief des motifs est particulièrement empâté. Décor : le corps de la panse est occupé par une succession de grands médaillons simples Ansieau D70 ; au centre de l'un d'eux on distingue une partie de l'avant-train d'un mammifère dextrogyre, l'usure du sujet et l'absence de détails ne permettent pas son identification ; présence d'une rosace très empâtée et placée en garniture entre deux médaillons. Le bas du champ décoratif est occupé par une guirlande entre deux lignes pleines, faite de chevrons étroits et allongés aux extrémités recourbées type *Saint-Mard* D45/Ansieau D38/*Ville-sur-Lumes* 80. Ce type de chevron, au demeurant très caractéristique et facilement reconnaissable, est connu sur plusieurs Drag. 37 argonnais, sur lesquels il est souvent utilisé pour composer une guirlande de bas de panse, plus rarement en garniture : Arentsburg (Holwerda, 1923 : fig. 81, n°s 6, 15, 18), Tongres (De Maeyer, 1933 : pl. 7, n° 101), Amay (Vanderhoeven, 1960-1961 : p. 54, n° 55), *Saint-Mard* (Mertens & Cahen-Delhayé, 1970 : fig. 44, n° 127 ; *Saint-Mard* : pl. 16, n° 65), Grobendonk (Vanderhoeven, 1977 : pl. 14, n° 176), Châlons-sur-Marne (Lenoble, 1986 : fig. 4, n° 5, fig. 17, n° 14), Liberchies (Severs & Warmenbol, 1979 : pl. 13, n° 14 ; *Bet et al.*, 2001 : fig. 80, n° 66), *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : fig. 6, n° 16). On connaît par ailleurs plusieurs variétés de ce motif, notamment sur l'atelier d'Avocourt 3 où C. Ansieau en a répertorié pas moins de cinq modèles différents (Ansieau : fig. 51, types D34 à D38 ; fig. 35, n°s 10, 14, fig. 37, n° 82, fig. 39, n°s 134-135, fig. 40, n° 158, fig. 41, n°s 168, 174-175, fig. 43, n° 242). C'est du reste à cet atelier argonnais qu'il convient d'attribuer ce Drag. 37 recueilli sur la *villa* de Velroux. Datation : III<sup>e</sup> siècle après J.-C., peut-être seconde moitié (?), compte tenu de la facture plus que médiocre de ce vase et des datations obtenues à Châlons-sur-Marne et à *Ville-sur-Lumes* pour

- des Drag. 37 argonnais ayant le même aspect. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.19.157.1 ; prov. : grande mare).
16. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose, surface pulvérulente, aucune trace de vernis. Les détails des motifs sont gommés, suite à des surmoulages répétés. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves avec dard à d. d'un type difficilement identifiable. Pas de ligne de séparation au-dessous. Le décor de la panse est de style libre et reproduit une scène de chasse : cavalier et sa monture (Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 41/Hofmann, 1968 : n° 140/Ansieu H25 ; rabatteur soufflant dans un oliphant Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 55/Osw. 1136A/Hofmann, 1968 : n° 47). Atelier d'Avocourt III (?). Datation : courant III<sup>e</sup> siècle après J.-C., compte tenu de la médiocrité de la facture et de l'emploi de motifs surmoulés. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.37.53.2 ; prov. : fosse 58).
17. Fragment de bord et de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise à vernis orange bien conservé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce vase est néanmoins de très médiocre facture : parois épaisses et motifs en très faible relief à peine lisibles. Décor : de style libre. En limite supérieure de panse, frise d'oves à orle triple, disposés à l'envers comme *Ville-sur-Lumes*, fig. 5, n° 4. Au-dessous, ligne de séparation très empâtée et peu perceptible. La partie centrale de la panse présente un décor très aéré, particulièrement simple pour ne pas dire simpliste ; on distingue deux poinçons isolés. Le premier est le petit arceau à bord frangé (Hofmann, 1968 : n°s 477-478/*Saint-Mard* D13/Bucher, 1992 : G57) ; il s'agit d'un motif emprunté au répertoire du gobelietier de Lavoye *Eburus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 18, n°s 1, 8, fig. 19, n°s 10, 13, 14, fig. 20, n°s 19-21, 24, etc. ; Piton & Delebarre, 1992-1993 : fig. 3, n°s 3-6, 8), poinçon que l'on retrouve assez souvent en garniture sur plusieurs Drag. 37 argonnais, dont certains assez tardifs (Holwerda, 1923 : pl. 47, n°s 16, 19 ; *Saint-Mard* : pl. 13, n° 43, pl. 16, n°s 72-74, pl. 17, n° 86, pl. 21, n° 109, pl. 22, n° 115 ; Doyen, 1981-1982 : 97, n° 27 ; Willems, 1981-1982 : pl. K, n° 8, pl. S1, n° 3 ; Lenoble 1986, fig. 17, n° 1). Le second est le paon à gauche Osw. 2376 A/Hofmann 311/*Saint-Mard* A 59, que plusieurs décorateurs argonnais, tels *Germanus* et *Africanus*, ont inscrit à leur répertoire et qui, par la suite, a fait l'objet de surmoulages et de copies plus ou moins fidèles (parmi de multiples exemples, cf. Holwerda, 1923 : pl. 42, n° 24, pl. 47, n° 9 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 56, E, fig. 57, L, fig. 61, K, fig. 63, n° 19 ; Lenoble, 1986 : fig. 16, n°s 7, 12 ; Piton, 1990 : pl. 19, n° 417, pl. 20, n° 457 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 85, n° 195 ; *Ville-sur-Lumes* : fig. 3, type 76). Datation : seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., compte tenu de la facture très médiocre de ce vase et de l'extrême sobriété de son décor. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.S2.6 ; prov. : cave A 1).

### Les estampilles

18. Fond d'une coupelle Drag. 27 de La Graufesenque, portant une estampille entourée d'un cercle. Cette dernière est mal imprimée, sa surface est par ailleurs usée et sa lecture plus que délicate. On distingue néanmoins, à l'aide d'un éclairage rasant, quelques lettres : [-]PRO[---]S, dont la restitution plus que probable est APRONIOS (type *NoTS* 1, *Apronius* i, 3a). Il s'agit d'un timbre d'*Apronius* i, dont l'activité dans la grande manufacture millavoise se place sous Tibère et au début du règne de Claude (Polak, 2000 : 166 ; Genin, 2007 : 175 ; *NoTS* 1 : 225-227). Même estampille à Clermont-Ferrand et Trion. Datation : 20-45/50 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 27). (Inv. VE.QR.05.19.157.3 ; prov. : grande mare).
19. Fragment de fond d'assiette (Drag. 18 ?) estampillée BIO.FEC (type *NoTS* 2, *Bionis*, 6a). Variété de timbre de très petit format connue à Utrecht sur Drag. 18, attestée aussi à Vechten, toujours sur Drag. 18 (Polak, 2000 : pl. 4, B77), à Neuss (Mary, 1967 : Taf. 30, n° 31) et à Augst. *Bionis*, plutôt que *Bio*, est un potier de La Graufesenque dont l'atelier a fonctionné principalement à l'époque de Néron et au début des Flaviens (Polak, 2000 : 186-187 ; Genin, 2007 : 184). Sa production a été largement diffusée en direction du nord de la Gaule et dans les Germanies. Deux de ses vases ont été signalés à Tongres (Vanderhoeven, 1975 : n°s 105, 474). Datation : 55-75 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 18 ?). (Inv. VE.QR.05.44.43.2 ; prov. : fosse 57).
20. Trois fragments jointifs appartenant à un fond de plat Drag. 18/31 de La Graufesenque, à cou-

ronne guillochée intérieure. Sur le fond, estampille OF.VITALIS.P, avec boucle du P oblitérée par le bord du cartouche. Variété de timbre assez peu fréquente, même à La Graufesenque où elle est cependant attestée (Genin, 2007 : pl. 213, n° 450.3). La plupart des spécialistes s'accordent généralement pour l'attribuer à la fin de l'activité de l'officine millavoise de *Vitalis* ii. M. Polak en mentionne la découverte de trois exemplaires à Vechten (Polak, 2000 : 354 et pl. 25, V61) ; d'autres ont été trouvés à Chesterholm, Corbridge, Echzell et Faimingen, elle est connue aussi à Mayence (Jung & Schücker, 2006 : Taf. 23, n° 884). Sa présence a été également signalée à Liberchies (Vanderhoeven, 1987 : fig. 43, n° 35, sur Drag. 18/31), à Zwammerdam (Haalebos, 1977 : Taf. 25, n° 267) ainsi qu'à Grobbendonk (Vanderhoeven, 1977 : pl. 19, n° 45, sur Drag. 18/31). Les plats Drag. 18/31 de Grobbendonk, de Liberchies et de la villa de Velroux ont très probablement fait partie du même lot d'expédition. M. Polak interprète le P distal comme étant l'initiale du nom d'un ouvrier de *Vitalis* ii, M. Genin, quant à elle, propose de voir, dans le libellé de cette estampille, l'association de deux potiers (Genin, 2007 : 257). Datation : pour M. Polak, 80-110 après J.-C. ; pour M. Genin, 70/80-150/170 ? après J.-C., une fourchette chronologique qui paraît quelque peu surréaliste et plutôt démesurée. On imagine mal que l'officine d'un potier antique ait fonctionné durant près d'un siècle. La datation de M. Polak paraît de loin plus conforme à la réalité, elle est du reste corroborée par des observations faites sur plusieurs sites de consommation de Germanie et de Grande-Bretagne. (TS-LG ; Drag. 18/31). (Inv. VE.QR.05.25.87.4 ; prov. : puits 55).

21. Fragment de fond d'une coupelle Drag. 27 estampillée OFVI[---], pour OFVITA. Il convient d'attribuer ce timbre au potier de La Graufesenque *Vitalis* ii, dont le *floruit* se place pour l'essentiel à l'époque flavienne. On situe actuellement le début de son activité à l'extrême fin du règne de Néron, la fermeture de son officine intervenant au cours de la première décennie du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Il est à noter que les productions de *Vitalis* ii ont été très largement diffusées en direction des provinces nord-occidentales de l'empire. M. Polak, recense pas moins de deux cent treize de ces estampilles à Vechten (Polak, 2000 : 354) ; près d'une trentaine sont pré-

sentes à Tongres (Vanderhoeven, 1975 : n°s 766-794). Les fouilles d'*Asciburgium* en ont également livré une douzaine (Bechert & Vanderhoeven, 1988 : n°s 393-405), soit autant qu'à Zwammerdam (Haalebos, 1977 : 17). De fortes proportions de timbres de *Vitalis* ii ont été également observées sur des sites comme Mayence (Jung & Schücker, 2006, 123-125 et Taf. 23, n°s 881-909) ou encore Cologne (Düerkop, 2007 : 211-213 et Abb. 56). Cette variété de timbre est très bien documentée suite à la découverte de très nombreux exemplaires. Ainsi on en connaît au moins vingt-six à Vechten, dont vingt-cinq sur Drag. 27 (Polak, 2000 : 356 et pl. 25, V76). D'autres ont été signalées notamment à Corbridge (Dickinson & Hartley, 1988 : 227, n° 126), à Hedderheim (Fischer, 1973 : Abb. 83, n° 61) à Newstead (Hartley, 1972 : 8, n°s 35-36) ou encore à Rottweil (Knorr, 1907 : Taf. 32, n° 115), pour ne citer que quelques exemples. Des vases de La Graufesenque estampillés par *Vitalis* ii ont été trouvés aussi à Pommerœul (Vanderhoeven, 1981a : fig. 8, n° 26 ; Demarez *et al.*, 1982-1983 : n°s 33-34, 44 ; Leblois, 2008 : 49, tableau VII), à Zottegem-Velzeke (Rogge, 1976, fig. 57, n° 146), à Braives (Vanderhoeven, 1981b : fig. 57, n°s 12-13) ainsi qu'à Liberchies (Bet *et al.*, 2001 : fig. 89, n°s 55-56). La multiplicité de ces découvertes confirme, si besoin était, l'assez forte commercialisation, sous les Flaviens, des productions de ce *figulus* millavois dans cette partie de l'empire. Datation : 65-95 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 27). (Inv. VE.QR.05.26.58.8 ; prov. : puits 54).

22. Partie centrale du fond d'un Drag. 33 ayant subi l'action du feu, ce qui explique la couleur marron et l'aspect mat du vernis. Présence, en position centrale, d'une estampille à l'impression défectueuse, entourée d'un cercle ; les quatre premières lettres fort peu lisibles sont néanmoins déchiffrables : SOLL[---]. Ce timbre doit être attribué au potier lézovien *Sollemnis* (Oswald, 1931 : 309), actif principalement sous Trajan et au début du règne d'Hadrien. Une de ses estampilles a été signalée à Braives (Severs, 1993 : fig. 70, n° 20), une autre est connue à Bavay (Carmelez, 1986 : 175). Datation : *circa* 100-130 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 33). (Inv. VE.QR.156.13 ; prov. : fosse 36).

23. Fond d'un Drag. 33, estampillé SVOBNILLI, avec O non fermé et les deux L cursifs. Timbre attribuable à l'atelier lézovien de *Suobnillus* (Oswald, 1931 : 309). Cette variété de timbre est attestée à Lezoux (Bet, 1988 : 854.2), elle est connue aussi à Poitiers où trois vases de *Suobnillus* ont été trouvés (Tilhard, 2004 : pl. 49-50, n<sup>os</sup> 501.1-3) ; un autre a été découvert sur le site de Vendeuil-Caply dans l'Oise (Piton, 1988 : fig. 5, n<sup>o</sup> 258). Le *floruit* de l'activité de ce *figulus* arverne assez peu connu est à placer au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. La diffusion de sa production a principalement concerné la Gaule. Certains de ses vases ont atteint la *Britannia* (Walters, 1908 : 360, M 2178 ; Curle, 1911 : pl. 241, n<sup>os</sup> 98-99, horizon *Newstead II*), quelques autres les provinces de Germanie. L'un d'eux est signalé à *Aquincum*, lequel paraît bien isolé et fait figure d'hapax. On note par ailleurs la présence, sur le fond externe de ce vase, d'un *graffito* en forme de X gravé *post cocturam* à la pointe sèche, qu'il convient très probablement d'interpréter comme une simple marque de propriété. Ce type de *graffito* cruciforme apparaît de manière assez récurrente sur nombre de vases en sigillée et on en connaît de très nombreux exemplaires dans tout l'Occident romain. Pour mémoire, et à titre d'exemple, on rappellera ceux qui figurent sur plusieurs formes lisses recueillies dans le comblement d'un puits du *vicus* de Waudrey dans le Hainaut (Hanut *et al.*, 2003 : fig. 17, n<sup>os</sup> 3, 6, fig. 19, n<sup>o</sup> 5, fig. 22, n<sup>o</sup> 2). Certains auteurs ont proposé d'y voir la mention chiffrée de la valeur commerciale du vase, dix as soit un denier, une hypothèse qui ne semble pas devoir être retenue (Bakker & Galsterer-Kröll, 1975 : 51). Datation : *circa* 160-190 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 33). (Inv. VE.QR.05.25.87.5 ; prov. : puits 55).

### Les reliefs-déversoirs

1. Relief-déversoir de Drag. 45 d'Argonne. Tête fortement érodée. Les oreilles sont indiquées par un rehaussement au doigt du bord de la matrice (TS-AR ; Drag. 45). (Inv. VE.QR.05.30.76 ; prov. : grande mare).
2. Relief-déversoir de Drag. 45 d'Argonne. Tête fortement érodée. Yeux en creux en amande (TS-AR ; Drag. 45). (Inv. VE.QR.05.30.68 ; prov. : grande mare).

### 3.12.3. La vaisselle fine

#### (F. Vilvorder) (fig. 55 à 57)

La vaisselle de table en terre sigillée est accompagnée d'un ensemble de céramiques fines destinées principalement au service de la boisson. Ce service se répartit entre des céramiques fines à large diffusion issues, au cours du temps, de divers grands centres de production et de vaisselles fines régionales représentées principalement, dans un premier temps, par de la céramique gallo-belge, en *terra rubra* ou en *terra nigra*, puis par de la céramique fine fumée.

#### Les parois fines

Une seule céramique entre dans la catégorie de la vaisselle précoce à parois fines. Il s'agit d'un fragment de gobelet décoré à la barbotine produit au sein des ateliers précoces de Cologne (PF-CO) et qui se rencontre dans des contextes préflaviens (Brulet *et al.*, 2010 : 305-306).

1. Bord de gobelet à lèvres droite avec amorce d'un décor à la barbotine de mamelons et de feuilles d'eau (diam. 13,5 ; cons. 10 %). (PF-CO ; *Hofheim* 81A/Höpken R27/Vanvinckenroye 55). (Inv. VE.QR.05.44.43.13 ; prov. : fosse 57).

#### La céramique engobée

Quelques céramiques fines engobées issues des ateliers lyonnais (EN-LY) ou rhénans (EN-RH) remontent à l'occupation préflavienne du site. Ces dernières pourraient avoir été produites dans l'atelier précolonial de Xanten (Brulet *et al.*, 2010 : 337-339). Les céramiques engobées de Cologne (EN-CO) sont majoritaires au sein de la vaisselle fine de table du II<sup>e</sup> siècle. Alors que la production argonnaise (EN-AR) est quasi inexistante, une production régionale de vaisselle de table (EN-RG) émerge aux côtés de la vaisselle rhénane. Le taux de fragmentation élevé et le peu de matériel récolté ne permettent pas d'établir une bonne caractérisation de cette vaisselle dont une production est pressentie dans l'agglomération romaine proche de Jupille.

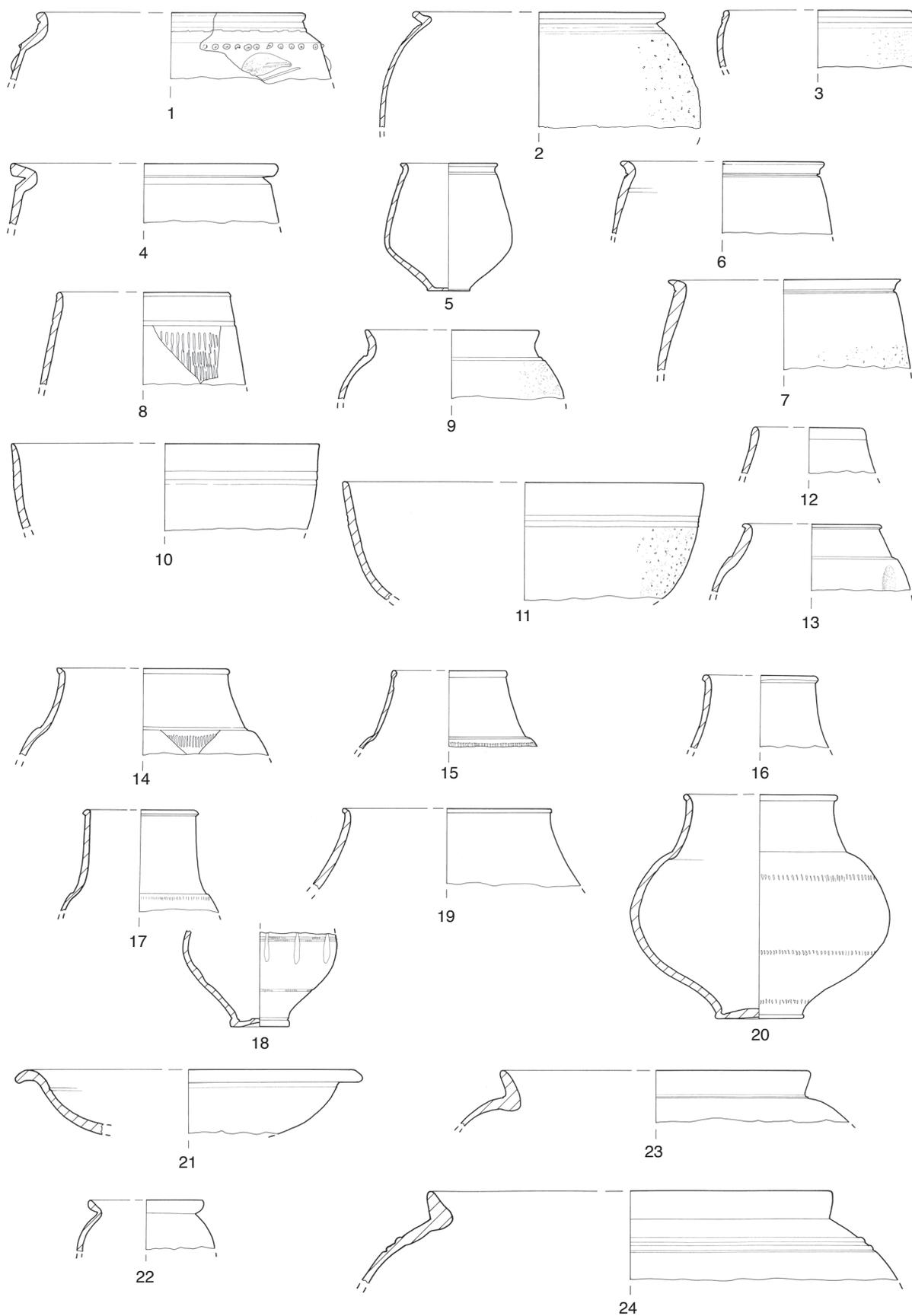


FIG. 55 – La vaisselle fine : les parois fines (1), la céramique engobée (7 à 13), la céramique métallescente (15 à 20) et la céramique peinte et marbrée (21 à 24) (1/3).

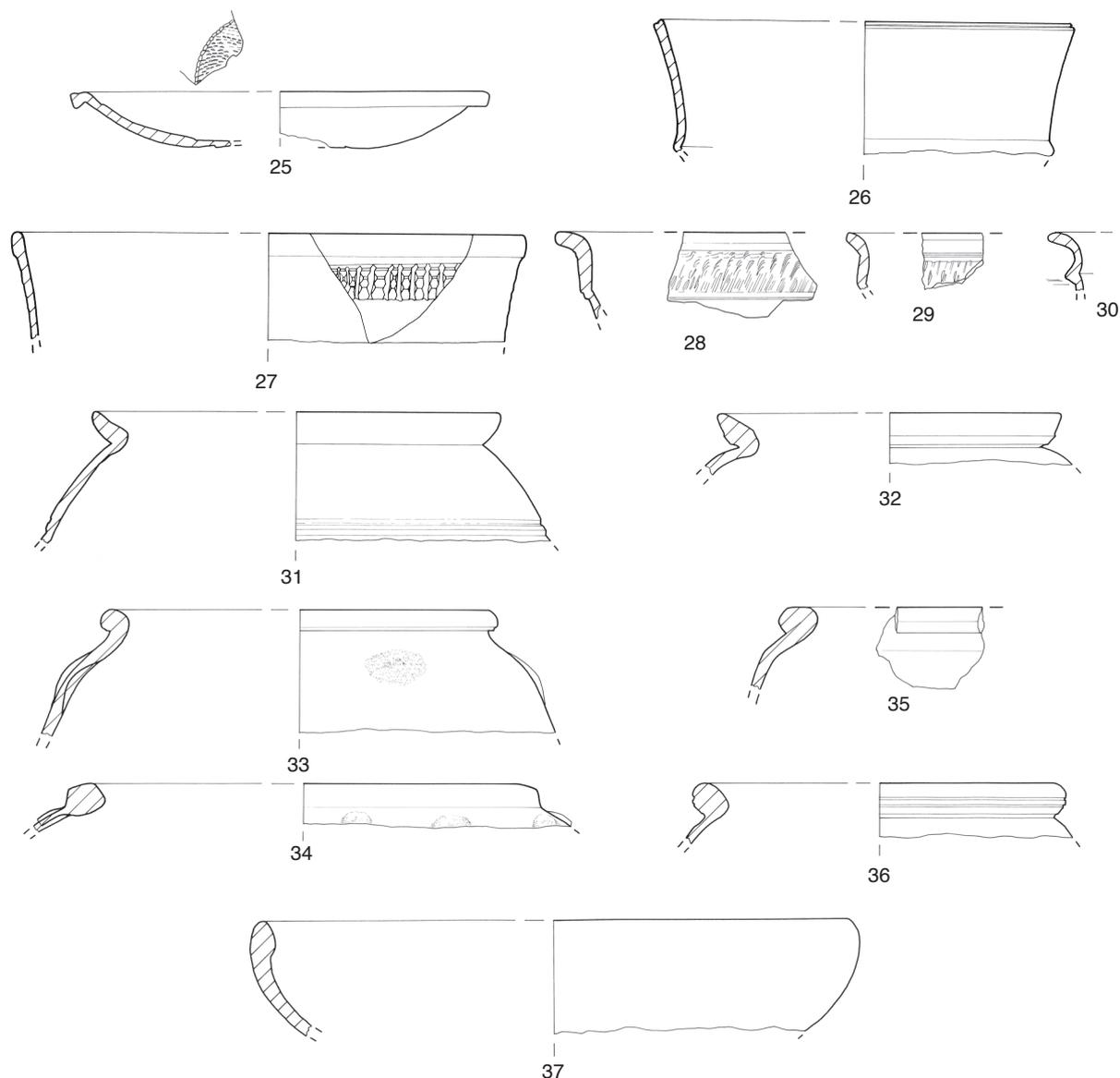


FIG. 56 – La vaisselle fine : la céramique belge (25 à 32), la céramique fine claire (33 à 36) et la céramique fine sombre (37) (1/3).

2. Gobelet ovoïde à lèvre oblique. Paroi externe portant des projections de quartz (diam. 12 ; cons. 30 %). (EN-LY ; *Hofheim* 25). (Inv. VE.QR.05.44.43.10 ; prov. : fosse 57).
3. Bol hémisphérique à lèvre en bandeau marquée de sillon. Paroi externe portant des projections de quartz (diam. 9 ; cons. 5 %). (EN-RH ; *Hofheim* 22). (Inv. VE.QR.04.50.01.095 ; prov. : four 15).
4. Fragment de gobelet à lèvre oblique et panse à dépressions. Engobe orange ; pâte blanche (diam. 14 ; cons. 5 %). (EN-CO ; Höpken E16). (Inv. VE.QR.04.156.251.4 ; prov. : fosse 36).
5. Petit gobelet à bord en corniche à panse lisse (diam. 4 ; h. 7 ; cons. 100 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.05.30. ; prov. : grande mare).
6. Gobelet à bord en corniche à décor sablé (diam. 10 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.05.26.78 ; prov. : puits 54).
7. Gobelet à bord en corniche à décor sablé (diam. 11 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.04.156.10 ; prov. : fosse 36).
8. Gobelet à lèvre simple à décor de guillochis (diam. 8 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 3/Höpken E22). (Inv. VE.QR.04.195.146 ; prov. : cave D 1).
9. Gobelet à lèvre évasée à décor sablé (diam. 8 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 4/Höpken E23). (Inv. VE.QR.04.156.09 ; prov. : fosse 36).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Parois fines (NMI : 1)	PF-CO	<i>Hofheim</i> 81A	Gobelet	1
Engobée (NMI : 57)	EN-LY	<i>Hofheim</i> 25	Gobelet	1
	EN-RH	<i>Hofheim</i> 22	Bol	2
	EN-CO	Höpken E16	Gobelet	1
	EN-CO	<i>Hees</i> 2	Gobelet	9
	EN-CO	<i>Hees</i> 3	Gobelet	5
	EN-CO	<i>Hees</i> 4	Gobelet	7
	EN-CO	<i>Hees</i> 25a/Höpken E6	Coupelle	4
	EN-CO	<i>Niederbieber</i> 40	Assiette/plat	17
	EN-AR	<i>Niederbieber</i> 32	Gobelet	1
	EN-RG	<i>Hees</i> 3	Gobelet	2
	EN-RG	<i>Hees</i> 4	Gobelet	1
	EN-RG	<i>Niederbieber</i> 32	Gobelet	2
	EN-RG	<i>Niederbieber</i> 40	Assiette/plat	5
Métallescente (NMI : 19)	MT-TR	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	10
	MT-AR	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	7
	MT-RG	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	2

TAB. 4 – Les céramiques à parois fines, la céramique engobée et la céramique métallescente.

10. Coupelle à lèvres droite pincée marquée d'un double sillon et à décor sablé sur la panse (diam. 16 ; cons. 10 %). (EN-CO ; *Hees* 25a/Höpken E6/Vanvinckenroye 166). (Inv. VE.QR.05.26.39 ; prov. : puits 54).
11. Coupelle à lèvres droite marquée d'un double sillon et à décor sablé sur la panse (diam. 18 ; cons. 10 %). (EN-CO ; *Hees* 25a/Höpken E6/Vanvinckenroye 166). (Inv. VE.QR.04.156.01.831 ; prov. : fosse 36).
12. Gobelet à lèvres droite. Engobe rouge brun mat de très mauvaise qualité ; pâte rouge orange (diam. 5,5 ; cons. 15 %). (EN-RG ; *Hees* 3). (Inv. VE.QR.04.195.188 ; prov. : cave D 1).
13. Gobelet à col tronconique et lèvres ourlée (diam. 6,6 ; cons. 15 %). (EN-AR ; *Niederbieber* 32). (Inv. VE.QR.04.195.163 ; prov. : cave D 1).
14. Gobelet à col tronconique (diam. 8,5 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.195.158 ; prov. : cave D 1).
15. Gobelet à col tronconique. Marque d'outil de tournage à l'intérieur de la lèvre (diam. 5,5 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.05.30.92 ; prov. : grande mare).
16. Gobelet à col tronconique (diam. 5,2 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.S2.4 ; prov. : cave A 1).
17. Gobelet à haut col tronconique (diam. 5,3 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.195.171 ; prov. : cave D 1).
18. Fond de gobelet à dépressions étirées. (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04/195/169 ; prov. : cave D 1).
19. Gobelet à col tronconique. Engobe brun foncé mat ; pâte rouge orange (diam. 12 ; cons. 10 %). (MT-RG ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.05.30.82 ; prov. : grande mare).
20. Gobelet à col tronconique reconstitué. Décor de trois simples bandes de guillochis. Engobe brun foncé mat ; pâte blanc jaune (diam. 7,5 ; h. 12 ; diam. fond. 4,5 ; cons. 100 %). (MT-RG ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.28.411.1 ; prov. : fosse 61).

### La céramique métallescente

La vaisselle fine métallescente est représentée par quelques gobelets, du type *Niederbieber* 33, caractéristiques de la vaisselle de table du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Elle se répartit entre les productions de Trèves (MT-TR) et celles d'Argonne (MT-AR) auxquelles s'ajoutent quelques gobelets de production régionale recouverts d'un engobe mat (MT-RG).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Céramique peinte et marbrée (NMI : 1)	CPM-SAVO	<i>Blicquy 2</i> , type II	Coupe	1
Céramique dorée (NMI : 19)	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 14	Bol	1
	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	3
	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 22	Pot	11
	DR-SEPT	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	1
	DR-NG	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	2
	DR-NG	<i>DOR 2</i> , 22	Pot	1

TAB. 5 – La céramique peinte et marbrée et la céramique dorée.

### La céramique peinte et marbrée et la céramique dorée

Ces deux catégories de vaisselle se particularisent par leur revêtement de peinture rouge ou d'engobe micacé et par le répertoire typologique qui leur est propre. Ce répertoire s'inspire à la fois de la vaisselle sigillée et de la céramique belge ou encore de la vaisselle en métal. Ces deux produits se développent après la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., entre 65-70, et perdurent durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Ils font partie d'un programme de production au sein d'un même atelier. Le tableau de comptage montre une prépondérance de la vaisselle réalisée dans des pâtes calcaires dites « pâtes savonneuses » (DR-SAVO) aux côtés de pâtes non calcaires (DR-NG), avec un répertoire marqué par les pots globulaires. Des proportions similaires ont été établies dans divers secteurs de fouilles de Liberchies (Vilvorder, 2008c : 278-280).

21. Coupe à marli ourlé, imitation du Drag. 36. Enduit rouge à peine conservé sur le bord interne (diam. 16,4 ; cons. 10 %). (CPM-SAVO ; *Blicquy 2*, type II). (Inv. VE.QR.04.01.329 ; prov. : complexe balnéaire B).
22. Petit pot globulaire à courte lèvre oblique. Surface ocre brun clair ; pâte ocre brun clair à noyau gris clair. La pâte est microgrenue à fines inclusions de quartz mêlées à des paillettes de mica (5 %) et à des oxydes de fer (3 %) de grande taille, visibles à l'œil nu et criblant la surface. Il ne subsiste que quelques traces de l'engobe micacé (diam. 5,7 ; cons. 50 %). (DR-SEPT ; *DOR 2*, 18). (Inv. VE.QR.04.156.262 ; prov. : fosse 36).

23. Pot globulaire à lèvre oblique (diam. 16 ; cons. 30 %). (DR-SAVO ; *DOR 2*, 22). (Inv. VE.QR.04.156.256.3 ; prov. : fosse 36).
24. Pot globulaire à lèvre oblique. Épaule marquée d'un double sillon (diam. 20,6 ; cons. 25 %). (DR-SAVO ; *DOR 2*, 22). (Inv. VE.QR.05.26.29.60 ; prov. puits 54).

### La céramique belge

La céramique belge se répartit entre une diversité de vaisselles en *terra nigra* et une série de pots à lèvre oblique en *terra rubra*. La *terra nigra* se rattache pour l'essentiel au grand groupe de pâtes septentrionales (TN-SEPT). Deux bols sont clairement issus de l'atelier de Braives (n<sup>os</sup> 26 et 27) (TN-BRA) (Deru, 1996 : 273-274). Les pots à lèvre oblique Deru P10, à surfaces claires sans revêtement ni enfumage, s'inscrivent dans des productions régionales qu'il conviendrait de mieux affiner. Une majorité de ces pots s'apparente au groupe de pâtes limbourgeoises (TR-LIMB). Ce groupe se caractérise par une pâte microgrenue feuilletée à répartition granulométrique hétérogène avec, comme principales inclusions, des quartz (15 %) de tailles variables, opaques, subarrondis à arrondis. S'ajoutent des oxydes de fer de taille également variable (1 %).

25. Assiette moulurée à paroi évasée et lèvre pendante. Bande guillochée sur le fond. Surface et pâte gris clair (diam. 16,6 ; cons. 15 %). (TN-SAVO ; Deru A51). (Inv. VE.QR.04.S9.01.773 ; prov. : complexe balnéaire B).
26. Bol caréné à bord simple. Surface noire et pâte feuilletée brun rouge (diam. 17,4 ; cons. 40 %). (TN-BRA ; Deru B14). (Inv. VE.QR.05.44.47 ; prov. : fosse 57).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
<i>Terra nigra</i> (NMI : 18)	TN-SAVO	Deru A51	Assiette	1
	TN-BRA	Deru B14	Bol	2
	TN-SEPT	Deru A42	Assiette	2
	TN-SEPT	Deru B1.3	Bol	1
	TN-SEPT	Deru B19/20	Bol	2
	TN-SEPT	Deru B21	Bol	1
	TN-SEPT	Deru P2	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P20	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P34	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P46	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P51	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P54	Pot	4
<i>Terra rubra</i> (NMI : 10)	TR-SEPT	Deru P10	Pot	3
	TR-LIMB	Deru P10	Pot	6
	TR-MOSA	Deru P10	Pot	1

TAB. 6 – La céramique belge.

27. Bol à bord simple souligné d'un décor gaufré. Même type de pâte que le n° 26 (diam. 21,5 ; cons. 10 %). (TN-BRA ; Deru B14). (Inv. VE.QR.05.44.43 ; prov. : fosse 57).
28. Bol à lèvre évasée, imitation du Drag. 29. La paroi supérieure est décorée de guillochis (cons. 10 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.05.26.36 ; prov. : puits 54).
29. Bol à lèvre évasée, imitation du Drag. 29 à paroi décorée de guillochis. Surface noire et pâte gris foncé (cons. 5 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.04.156.25 ; prov. : fosse 36).
30. Bol à profil en S. Surface noire et pâte gris foncé (cons. 10 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.05.26.52 ; prov. : puits 54).
31. Pot ovoïde à lèvre oblique. Surface ocre brun clair ; pâte feuilletée ocre brun clair (diam. 17 ; cons. 15 %). (TR-SEPT ; Deru P10) (Inv. VE.QR.05.26.52 ; prov. : puits 54).
32. Pot ovoïde à lèvre oblique ; surcuit (diam. 14,2 ; cons. 100 %). (TR-LIMB ; Deru P10). (Inv. VE.QR.04.156.12 ; prov. : fosse 36).
- La céramique fine claire**
- Ont été regroupés, dans cette catégorie céramologique, quelques fragments de gobelets globulaires à bossettes (NMI : 4). Ces gobelets, typiques de la vaisselle fine en céramique dorée, sont également produits en faible quantité dans des officines régionales. À Velroux, deux gobelets sont à rattacher à la production de Tongres (FCL-TON) et deux autres au groupe de pâtes limbourgeoises (FCL-LIMB).
33. Bord de gobelet à lèvre épaisse arrondie vers l'extérieur. L'épaule est marquée de bossettes repoussées de l'intérieur de la panse vers l'extérieur. Surface rugueuse orange foncé (diam. 18 ; cons. 15 %). (FCL-LIMB). (Inv. VE.QR.05.44.43.21 ; prov. : fosse 57).
34. Bord de gobelet. L'épaule est marquée de bossettes repoussées de l'intérieur vers l'extérieur. Surface rugueuse orange clair foncé (diam. 16 ; cons. 10 %). (FCL-LIMB). (Inv. VE.QR.05.44.43.20 ; prov. : fosse 57).
35. Bord de gobelet à lèvre épaisse arrondie vers l'extérieur. L'épaule est marquée d'une carène (cons. 5 %). (FCL-TON ; DOR 2, 22/Ton 5). (Inv. VE.QR.05.44.43.22 ; prov. : fosse 57).
36. Bord de gobelet à lèvre ourlée marquée d'un sillon. Surface couverte d'un badigeonnage orange ; pâte brune à noyau orange (diam. 15 ; cons. 10 %). (FCL-TON ; DOR 2, 22/Ton 5). (Inv. VE.QR.04.156.262.2 ; prov. : fosse 36).

### La céramique fine sombre

Cette catégorie de céramique fine régionale cuite en mode réducteur se limite à deux assiettes dont la pâte est proche du groupe C défini à Liberchies (FSO-C) (Vilvorder, 2001).

37. Assiette à lèvre simple. Pâte blanche de type kaolinithique et surface gris noir (diam. 25 ; cons. 10 %). (FSO-C). (Inv. VE.QR.05.30.60 ; prov. : grande mare).

### La céramique fine fumée

La céramique fine fumée reflète la vaisselle de table régionale qui se développe dans le courant du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle et qui perdure jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Elle se partage ici principalement entre les productions de Tongres, représentées par les gobelets en forme de tonnelet type *Ton 7* (NMI : 14), et par celles de l'atelier de Tirlemont avec les assiettes à lèvre rentrante type *Tienen 1-11* (NMI : 18).

38. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 9,2 ; cons. 40 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.05.30.92 ; prov. : grande mare).
39. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.28.411.2 ; prov. : fosse 61).
40. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.195.189.1 ; prov. : cave D 1).

41. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 14 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 7*) (Inv. VE.QR.04.S2.10 ; prov. : cave A 1).
42. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 8 ; h. 8,8 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.156.247 ; prov. : fosse 36).
43. Gobelet à lèvre évasée (diam. 7,5 ; cons. 70 %). (FU-TON ; *Ton 10*) (Inv. VE.QR.04.Str.2.100 ; prov. : cave A 1).
44. Gobelet à col tronconique (diam. 8,8 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 12*). (Inv. VE.QR.05.30.73.1 ; prov. : grande mare).
45. Gobelet à col tronconique (diam. 10 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 12*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.1 ; prov. : cave A 1).
46. Coupe à lèvre évasée (diam. 16 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 15*) (Inv. VE.QR.04.156.280.2 ; prov. : fosse 36).
47. Gobelet ovoïde à lèvre verticale. Panse à décor de bandes de guillochis. Surface gris brun clair ; pâte à large noyau orange (diam. 12 ; cons. 100 %). (FU-TIR ; *Tienen 24-27*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.3 ; prov. : cave A 1).
48. Gobelet à col tronconique et lèvre ourlée. Surface jaune blanc ; pâte ocre clair (diam. 13,4 ; cons. 15 %). (FU-TIR ; *Tienen 30-35*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.20 ; prov. : cave A 1).
49. Plat à lèvre rentrante angulaire. Surface ocre brun clair ; pâte orange à noyau gris (diam. 25 ; h. 5 ; cons. 20 %). (FU-TIR ; *Tienen 1-11*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.423.2 ; prov. : cave A 1).

Catégorie	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Fumée (NMI : 54)	FU-TON	<i>Ton 7</i> /Vanvinckenroye 528-526	Gobelet	14
	FU-TON	<i>Ton 10</i> /Hees 4	Gobelet	1
	FU-TON	<i>Ton 12</i> / <i>Tienen 30-35</i>	Gobelet	2
	FU-TON	<i>Ton 15</i> /Vanvinckenroye 183	Coupe	2
	FU-TON	<i>Ton 16</i> / <i>Niederbieber 40</i>	Assiette	1
	FU-TIR	<i>Tienen 1-11</i> / <i>Niederbieber 40</i>	Assiette	18
	FU-TIR	<i>Tienen 24-27</i>	Gobelet	2
	FU-TIR	<i>Tienen 30-35</i>	Gobelet	1
	FU-MOSA	<i>Tienen 1-11</i> / <i>Niederbieber 40</i>	Assiette	7
	FU-MOSA	<i>Tienen 30-35</i>	Gobelet	3
	FU-MOSA	<i>Tienen 36</i> / <i>Ton 7</i>	Gobelet	1
	FU-LIMB	<i>Tienen 1-11</i> / <i>Niederbieber 40</i>	Assiette	2

TAB. 7 – La céramique fumée.

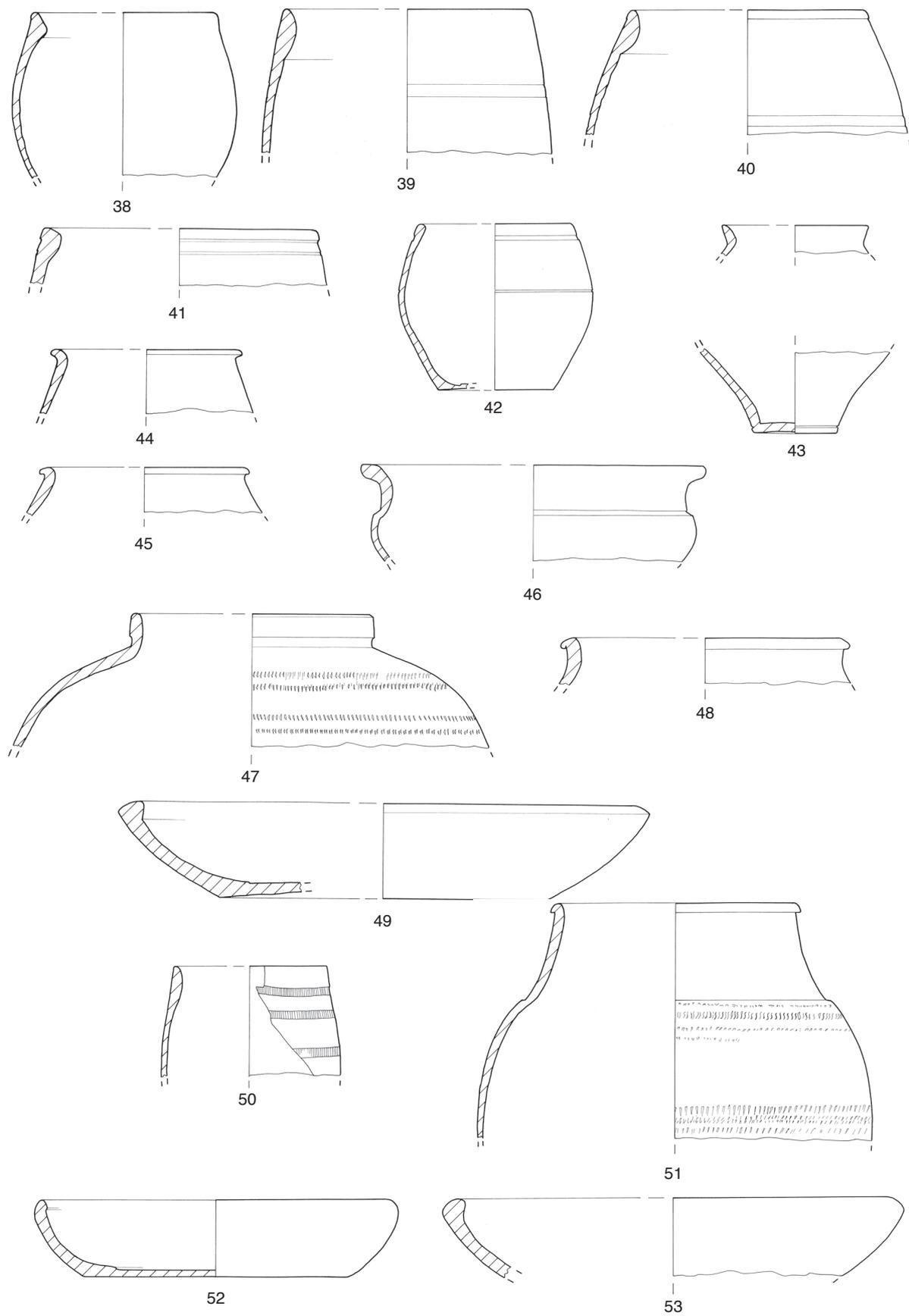


FIG. 57 – La vaisselle fine : la céramique fumée (38 à 53) (1/3).

50. Gobelet en forme de tonnelet. Panse décorée de bandes de guillochis. Surface brun clair ; pâte gris blanc fondue (diam. 8 ; cons. 30 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 36). (Inv. VE.QR.04.Str.2.2 ; prov. : cave A 1).
51. Gobelet à col tronconique et lèvre ourlée. Décor de guillochis sur l'épaule. Surface brune ; pâte blanche fondue (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 30). (Inv. VE.QR.04.95.534 ; prov. : cave D 1).
52. Plat à lèvre simple. Surface brune ; pâte rosée fondue (diam. 18 ; h. 4 ; cons. 30 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 1-11). (Inv. VE.QR.05.30.93 ; prov. : grande mare).
53. Plat à lèvre simple. Surface orange clair ; pâte à noyau gris (diam. 22 ; cons. 15 %). (FULIMB ; *Tienen* 1-11). (Inv. VE.QR.05.30.74 ; prov. : grande mare).

### 3.12.4. Les amphores (F. Vilvorder) (fig. 58)

Quelques amphores du bassin méditerranéen ont été enregistrées sur le site. Elles se classent entre des amphores à vin de Narbonnaise de type *Gauloise* 4 (AM-SG.G4) et des amphores à huile de Bétique de type Dressel 20 (AM-BT.D20) représentées respectivement par un NMI de 4. On signalera également la présence d'un fragment de panse d'une amphore orientale *Camulodunum* 189 à contenu exotique, fruits secs, dattes ou encore figes, et d'une anse d'une amphore à saumure *Lyonnaise* 4.

1. Fragment de bord d'une amphore de Narbonnaise *Gauloise* 4 avec amorce des anses (diam. 9 ; cons. 70 %). (AM-SG.G4). (Inv. VE.QR.04.156.11 ; prov. : fosse 36).
2. Fragment de bord d'une amphore de Narbonnaise *Gauloise* 4 (diam. 10 ; cons. 30 %). (AM-SG.G4). (Inv. VE.QR.05.29.3 ; prov. : puits 54).
3. Fragment de bord d'une amphore de Bétique Dressel 20 (cons. 5 %). (AM-BT.D20). (Inv. VE.QR.05.103.106.1 ; prov. : grande mare).

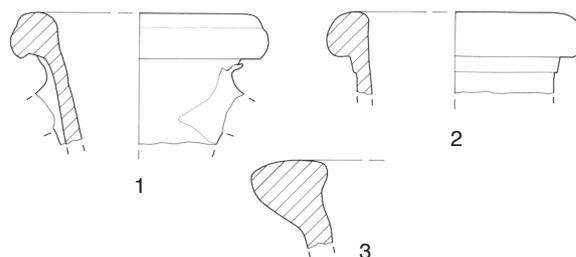


FIG. 58 – Les amphores (1 à 3) (1/4).

### 3.12.5. Les céramiques domestiques (F. Vilvorder) (fig. 59 à 61)

Ce groupe rassemble des récipients à usages domestiques variés, marqués par la tradition méditerranéenne à savoir : des cruches-amphores, des cruches, des pots à provisions, une passoire, des mortiers et des *dolia*.

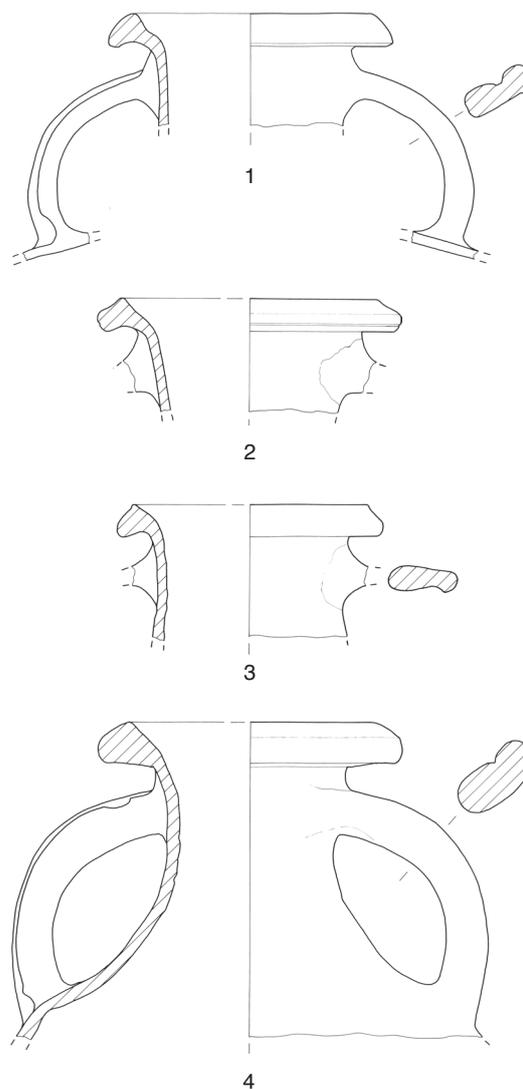


FIG. 59 – Les céramiques domestiques : les cruches-amphores (1 à 4) (1/4).

## Les cruches-amphores

Les huit cruches-amphores régionales enregistrées sont de production mosane (CR.AM-MOSA). Elles se départagent entre les types Vanvinckenroye 448 et 458. Apparues vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., ces récipients se retrouvent au sein du mobilier des riches sépultures de la cité. On citera en particulier la cruche-amphore du *tumulus* I d'Overhespen (Mariën, 1994) ou encore celle de la tombe de Lixhe, sépulture isolée peut-être recouverte d'un tertre (Mariën, 1971-1972 : 71-80). Ces cruches-amphores sont présentes également au sein du mobilier funéraire des tombes 22, 167 et 183 du cimetière sud-ouest de Tongres (Vanvinckenroye, 1984). Souvent associée au service de la boisson, la destination primaire de ces récipients régionaux est, de toute vraisemblance, celle de contenants à vin.

1. Cruche-amphore à lèvre pendante à gouttière interne marquée. Anses bilobées à empreinte de pouce aux attaches inférieures et supérieures (diam. 12 ; cons. 100 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.28.413 ; prov. : fosse 61).
2. Cruche-amphore à lèvre pendante (diam. 13 ; cons. 30 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.41.02 ; prov. : h.c.).
3. Cruche-amphore à lèvre pendante (diam. 12 ; cons. 10 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.19.219 ; prov. : cave A 1).
4. Cruche-amphore à lèvre ourlée. Anses massives bilobées avec empreinte de pouce (diam. 13 ; cons. 90 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 458). (Inv. VE.QR.04.19.119.1 ; prov. : cave A 1).

## Les cruches

La cruche en terre cuite, *lagoena* ou *lagona*, d'après des graffitis sur de tels récipients (Hilgers, 1969 : 118-119), est utilisée avant tout pour l'eau, nécessité quotidienne tant comme boisson que pour les préparations culinaires. Deux cruches produites au sein des ateliers colonais remontent à l'occupation préflavienne du site (CR-CO). Le reste du lot se partage entre les cruches tournées dans des argiles calcaires issues d'ateliers nerviens et celles en pâtes non calcaires fabriquées dans des ateliers régionaux. Si la production de cruches en pâtes cal-

caires dite « savonneuses » (CR-SAVO) reste à ce jour non localisée (Deru & Vachard, 2002 : 477-485), des officines comme Famars ont produit des cruches relevant du groupe de pâtes de Bavay (CR-BAVY) avec un répertoire conforme au type présent à Velroux (Herbin *et al.*, 2005 : 147-167). Les cruches régionales sont issues des ateliers de Tirlémont (CR-TIR) et d'ateliers mosans (CR-MOSA) avec un répertoire caractérisé par des cruches à lèvre en « bobine » ou en « bougeoir » pouvant évoluer vers des cruches à lèvre très profilée (n° 15). Une cruche à large ouverture, dont la forme s'inspire de la vaisselle en bronze, sort du lot (n° 16). Tournée dans une pâte blanche très fine, elle est peut-être issue d'un atelier rhénan.

5. Cruche à lèvre à profil triangulaire (diam. 8 ; cons. 50 %). (CR-CO ; Höpken T33/*Hofheim* 50). (Inv. VE.QR.05.44.43 ; prov. : fosse 57).
6. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3,2 ; cons. 100 %). (CR-SAVO ; Stuart 111/*Vanvinckenroye* 410-412). (Inv. VE.QR.05.26.29.5 ; prov. : puits 54).
7. Cruche à lèvre discoïdale (diam. 2,3 ; cons. 90 %). (CR-SAVO ; Stuart 113). (Inv. VE.QR.04.156.13.1 ; prov. : fosse 36).
8. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/*Vanvinckenroye* 410-412). (Inv. VE.QR.05.26.48.4 ; prov. : puits 54).
9. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/*Vanvinckenroye* 410-412). (Inv. VE.QR.04.156.14 ; prov. : fosse 36).
10. Cruche à lèvre annulaire (diam. 4 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/*Vanvinckenroye* 410-412). (Inv. VE.QR.04.156.298.1 ; prov. : fosse 36).
11. Cruche à lèvre annulaire soulignée par un bourrelet (diam. 3,8 ; cons. 100 %). (CR-TON ; Stuart 110B/*Vanvinckenroye* 405). (Inv. VE.QR.04.03.01.377 ; prov. : fosse 26).
12. Cruche à lèvre en bobine (diam. 4,5 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 18/*Vanvinckenroye* 419-420). (Inv. VE.QR.05.26.52.14 ; prov. : puits 54).
13. Cruche à lèvre en bobine (diam. 4 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 18/*Vanvinckenroye* 419-420). (Inv. VE.QR.04.156.217 ; prov. : fosse 36).

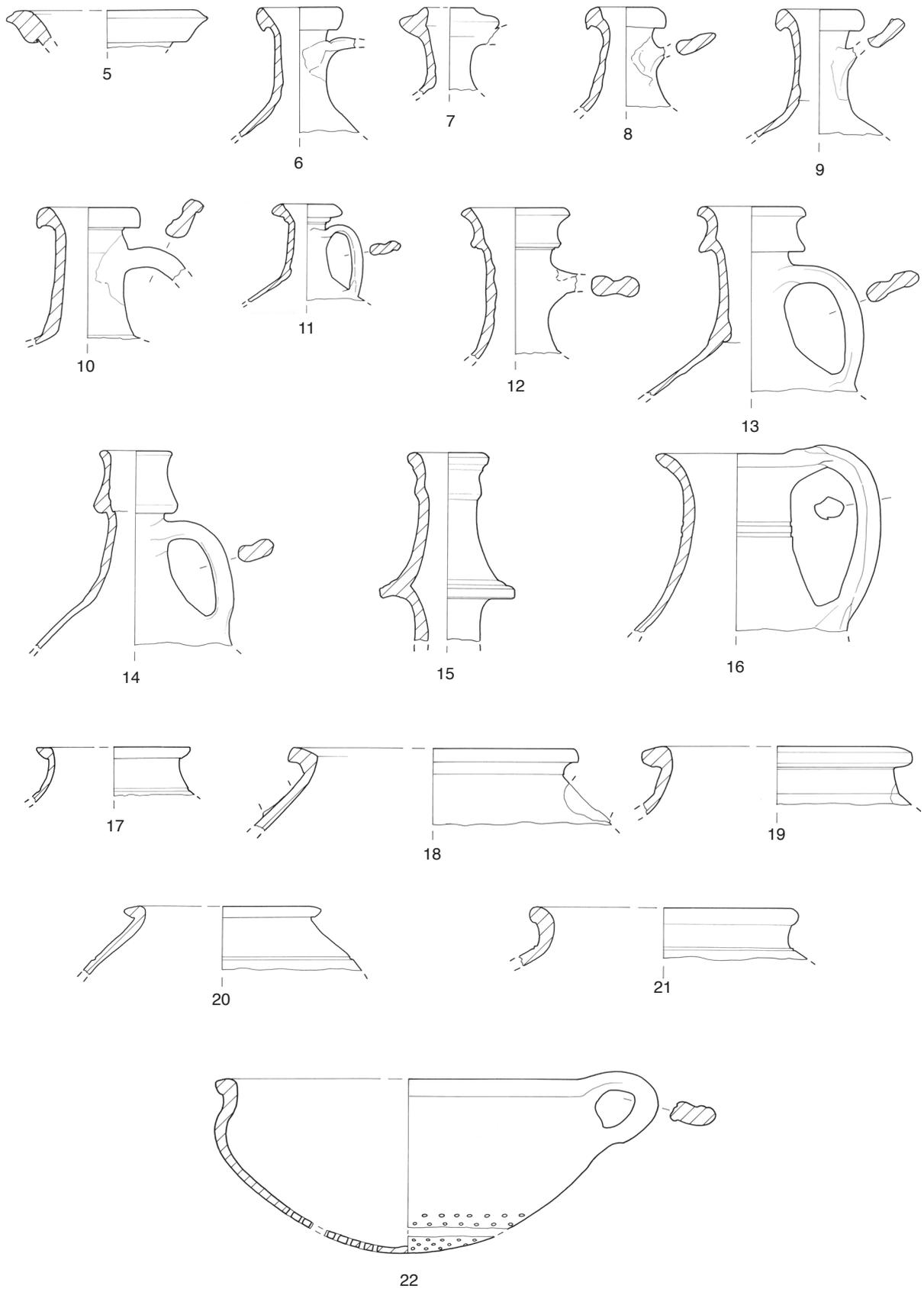


FIG. 60 – Les céramiques domestiques : les cruches (5 à 16), les pots à provisions (17 à 21) et une passoire (22) (1/3).

14. Cruche à lèvre en bougeoir (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 17/Vanvinckenroye 421-423). (Inv. VE.QR.04.156.297.2 ; prov. : fosse 36).
15. Cruche à lèvre en bougeoir moulurée et à collerette (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 19/Vanvinckenroye 431). (Inv. VE.QR.05.30.56.8 ; prov. : grande mare).
16. Cruche à lèvre évasée et à large ouverture. L'attache supérieure de l'anse vient se coller sur la lèvre et l'attache inférieure sur l'épaule. Le col est décoré d'un double sillon (diam. 7 ; cons. 100 %). (CR-RH ? ; Gose 381). (Inv. VE.QR.05.30.68.3 ; prov. : grande mare).

### Les pots à provisions

Huit récipients appartiennent à cette catégorie de céramique destinée au conditionnement de denrées alimentaires. Un pot, reconnu comme production de Cologne (PP-CO), remonte à l'occupation préflavienne. Les autres conteneurs sont de production régionale.

17. Pot à provisions à lèvre plate. Surface et pâte blanches (diam. 7 ; cons. 10 %). (PP-CO ; Höpken T21). (Inv. VE.QR.05.44.43.5 ; prov. : fosse 57).
18. Pot à provisions à lèvre plate. Reste d'un engobe crème. Surface brun orange ; pâte à noyau gris (diam. 14 ; cons. 10 %). (PP-LIMB ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.05.26.52.15 ; prov. : puits 54).
19. Pot à provisions à lèvre plate. Traces d'un engobe crème sous le bord externe de la lèvre. Surface brun orange ; pâte à noyau rouge orange (diam. 11,4 ; cons. 20 %). (PP-TON ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.04.156.2 ; prov. : fosse 36).
20. Pot à provisions à lèvre plate. Surface blanc jaune ; pâte rosée (diam. 8 ; cons. 10 %). (PP-TIR ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.04.Str.2.21 ; prov. : cave A 1).
21. Pot à provisions à col tronconique et lèvre évasée. Surface recouverte d'un engobe orange (diam. 13 ; cons. 50 %). (PP-TIR ; Vanvinckenroye 360). (Inv. VE.QR.04.534.1 ; prov. : cave D 1).

### Passoire

Une passoire, à large ouverture munie d'une anse et à fond arrondi criblé de perforations, est une forme rare (cf. type Vanvinckenroye 602). L'exemplaire de Velroux se rattache aux productions de Tirlemont (PA-TIR).

22. Passoire hémisphérique à lèvre arrondie vers l'extérieur. L'attache supérieure de l'anse vient se coller sur la lèvre. Surface et pâte ocre clair (diam. 18 ; h. 9 ; cons. 30 %). (PA-TIR). (Inv. VE.QR.05.30.84 ; prov. : grande mare).

### Les mortiers

Ces récipients destinés à broyer des denrées alimentaires sont particulièrement abondants au regard des autres catégories de céramique, représentées sur la *villa*. Ils représentent avec un NMI de 56 près de la moitié des céramiques domestiques. Les mortiers issus d'ateliers mosans sont majoritaires avec un NMI de 27 (MO-MOSA). Ils se déclinent en une variabilité de groupes de pâtes liée à la population des grains de quartz et à leur taille. Les mortiers bavaisiens (MO-BAVY), dont un centre de production est connu dans l'agglomération de Pont-sur-Sambre en territoire nervien (Loridant & Ménard, 2002 : 431-435), sont ici peu répandus (NMI : 8). Un mortier a été identifié comme une production de la moyenne vallée du Rhône arrivant en Gaule du Nord dans le courant du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (MO-VR) (Brulet *et al.*, 2010 : 374-375). Soulignons également un mortier de Soller (MO-SO), atelier, implanté dans la cité des Ubiens à une trentaine de kilomètres de Cologne dans le courant du dernier quart du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., qui a produit des mortiers très massifs (Haupt, 1984 : 391-497), largement diffusés sur le couloir du Bas-Rhin, dans l'estuaire de l'escaut et en Angleterre (Tyers, 1996 : 131-132). Un tel mortier a été repéré également dans l'agglomération de Tirlemont (Willems, 2005 : 38-39).

Ces mortiers soit entrent dans la morphologie classique des types à collerette Stuart 149, soit se répartissent dans des types qui apparaissent dans le courant du II<sup>e</sup> siècle avec les mortiers à collerette à bourrelet interne vertical (*Tienen* 71-72/Vanvinckenroye 352-353) ou à collerette en marteau (Vanvinckenroye 336-337).

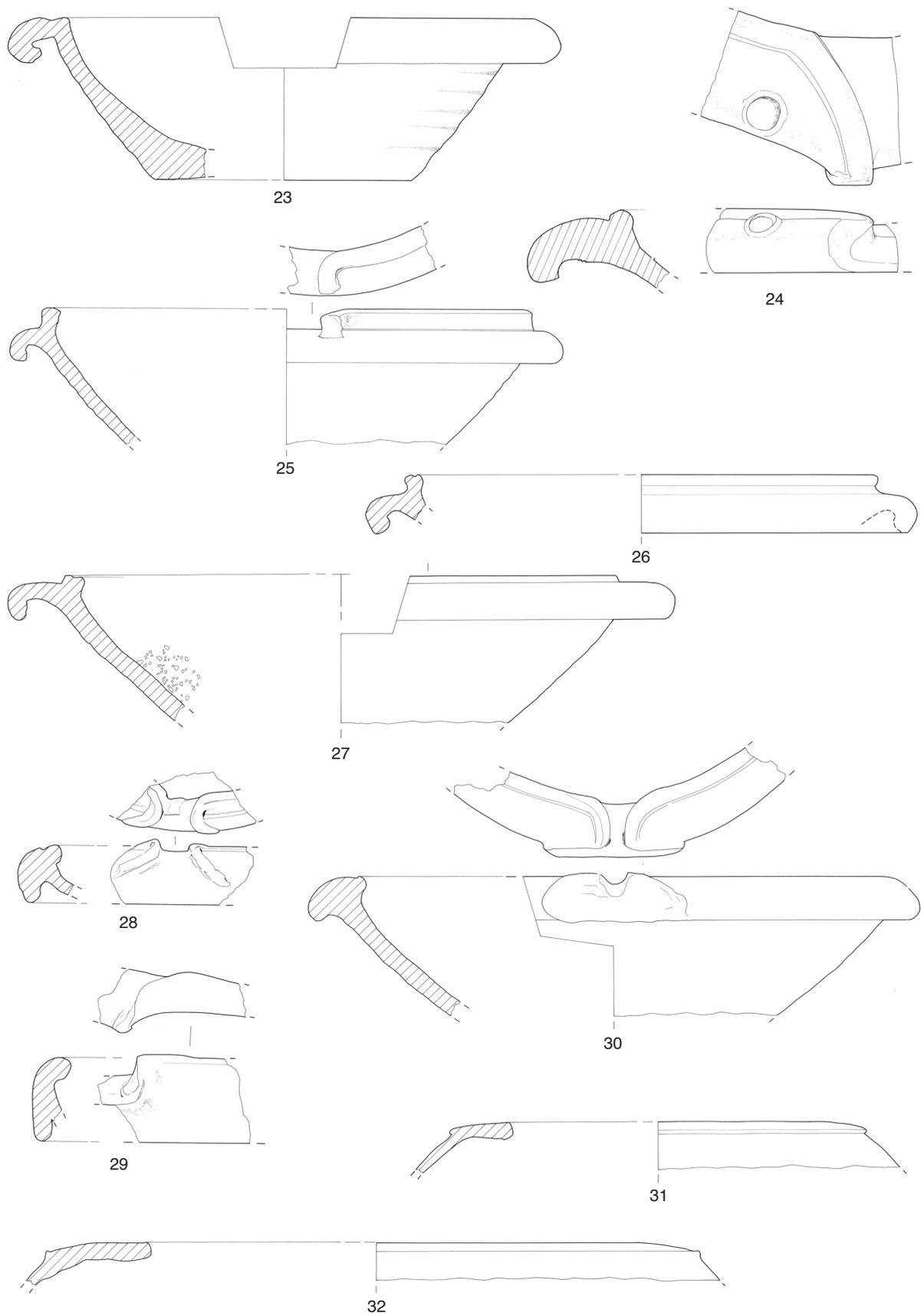


FIG. 61 – Les céramiques domestiques : les mortiers (23 à 30) et les *dolia* (31 et 32) (1/4).

Catégories	Fabriques	Types	NMI
Cruche-amphore (NMI : 8)	CR.AM-MOSA	Vanvinckenroye 448	6
	CR.AM-MOSA	Vanvinckenroye 458	2
Cruche (NMI : 33)	CR-CO	Höpken T33/ <i>Hofheim</i> 50/Vanvinckenroye 381	2
	CR-SAVO	Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412	2
	CR-SAVO	Stuart 113	2
	CR-SAVO	Stuart 131/Gose 398	1
	CR-BAVY	Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412	7
	CR-TON	Stuart 110B/Vanvinckenroye 405	1
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	4
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 17/Vanvinckenroye 421-423	4
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 19/Vanvinckenroye 431	1
	CR-TIR	Stuart 131/Gose 398	2
	CR-MOSA	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	1
	CR-MOSA	<i>Tienen</i> 17/Vanvinckenroye 421-423	4
	CR-SEPT	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	1
	CR-RH ?	Gose 381	1
Pot à provisions (NMI : 8)	PP-CO	Höpken T21	1
	PP-TON	Vanvinckenroye 357	3
	PP-TIR	Vanvinckenroye 357	1
	PP-TIR	Vanvinckenroye 360	1
	PP-LIMB	Vanvinckenroye 357	1
	PP-MOSA	Vanvinckenroye 360	1
Passoire (NMI : 1)	PA-TIR		1
Mortier (NMI : 56)	MO-VR	Stuart 149	1
	MO-SAVO	Stuart 149	1
	MO-BAVY	Stuart 149	8
	MO-SO	Stuart 149	1
	MO-TIR	Vanvinckenroye 336	1
	MO-TIR	Vanvinckenroye 347	1
	MO-TIR	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	3
	MO-MOSA	Stuart 149	4
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 336-337	4
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 347	7
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 348	1
	MO-MOSA	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	11
	MO-LIMB	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	1
	MO-DEQL2	Vanvinckenroye 352-353	2
	MO-SEPT	Stuart 149	3
	MO-DEGR	Stuart 149	7
<i>Dolium</i> (NMI : 8)	DO-MOSA	Gose 358	2
	DO-DEGR	Gose 358	6

TAB. 8 – Les céramiques domestiques.

23. Mortier à collerette (diam. 30 ; cons. 40 %). (MO-BAVY ; Stuart 149/Vanvinckenroye 350). (Inv. VE.QR.05.26.36.5 ; prov. : puits 54).
24. Mortier à large collerette à bec verseur triangulaire en bordure duquel est imprimée une cupule (cons. 5 %). (MO-SO). (Inv. VE.QR.05.30.9.2 ; prov. : grande mare).
25. Mortier à collerette à bourrelet interne vertical repoussé vers l'extérieur pour former la lèvre (diam. 32 ; cons. 10 %). (MO-TIR ; Vanvinckenroye 352 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.05.37.53.4 ; prov. : fosse 58).
26. Mortier à large collerette à bourrelet interne vertical, léger sillon sur le bourrelet (diam. 32 ; cons. 20 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 353 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.05.26.29.2 ; prov. : puits 54).
27. Mortier à large collerette à bourrelet interne vertical, léger sillon sur le bourrelet (diam. 32 ; cons. 20 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 353 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.04.01.9 ; prov. : fossé 63).
28. Mortier à collerette à profil triangulaire à bec verseur en boudin. Trace de dépôt carbone sur le bord externe du bec verseur (cons. 5 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 347). (Inv. VE.QR.04.55.01.601 ; prov. : fosse 39).
29. Mortier à collerette en marteau (cons. 5 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 337). (Inv. VE.QR.05.30.7.6 ; prov. : grande mare).
30. Mortier à collerette arrondie à bec verseur triangulaire avec trace de coup de feu au niveau du bec verseur (diam. 35 ; cons. 30 %). (MO-DEGR ; Vanvinckenroye 343). (Inv. VE.QR.04.21.18.3 ; prov. : fosse 24).

### Les dolia

Ces récipients destinés au stockage de denrées agricoles sont soit tournés dans des pâtes mosanes, soit réalisés dans des pâtes à dégraissant grossier. Dans ce dernier cas, il s'agit de récipients non tournés très volumineux.

31. Bord de petit *dolium* tourné et lissé à bord couvert d'une résine noire (diam. 20 ; cons. 15 %). (DO-MOSA ; Gose 358). (Inv. VE.QR.04.21.18 ; prov. : fosse 24).
32. Bord de grand *dolium* terminé au tour lent (diam. 30 ; cons. 10 %). (DO-DEGR ; Gose 358). (Inv. VE.QR.04.156.290.1 ; prov. : fosse 36).

### 3.12.6. La céramique à vernis rouge pompéien (F. Vilvorder) (fig. 62)

Les plats à vernis rouge pompéien employés pour la cuisson au four et leur couvercle associé, découlent de productions régionales propres au nord de la Gaule (VRP-NG). Tout comme certaines céramiques fines dorées, cette vaisselle culinaire est peut-être issue de l'atelier nervien des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Deru, 2005 : 469-477). Le répertoire morphologique compte quatre plats *Blicquy* 4, type 2, cinq de type 5 et trois de type 6 ainsi que quatre couvercles. On remarquera des traces de coup de feu observées sur le bord d'un couvercle.

1. Plat à lèvre plate. Pâte à noyau noir (diam. 26 ; cons. 10 %). (VRP-NG ; *Blicquy* 4, 5). (Inv. VE.QR.04.05.1 ; prov. : four 15).
2. Plat à lèvre simple et à fond en ressaut. Pâte ocre chrome à noyau gris (diam. 20 ; cons. 10 %). (VRP-NG ; *Blicquy* 4, 5). (Inv. VE.QR.04.49.01.051 ; prov. : fosse 18).
3. Couvercle à lèvre triangulaire. Pâte à noyau noir ; traces de coup de feu sur le bord (diam. 17). (VRP-NG ; CV). (Inv. VE.QR.04.21.01.018 ; prov. : fosse 24).
4. Couvercle à lèvre triangulaire. Pâte à noyau gris clair (diam. 27 ; cons. 10 %). (Inv. VRP-NG ; CV). (VE.QR.05.26.51 ; prov. : puits 54).

### 3.12.7. Les céramiques culinaires (A. Lepot et F. Vilvorder) (fig. 63 à 68)

Les céramiques culinaires regroupent les récipients destinés à la préparation et surtout à la cuisson des aliments. Elles forment de véritables batteries de cuisine qui évoluent au cours de la période romaine. Modelés dans un cadre domestique dans un premier temps, les récipients culinaires vont être montés en série, au tour, dans des ateliers de potiers qui se développent à des niveaux divers, dans les centres urbains et les principales agglomérations.

#### La céramique modelée

Héritée de la tradition laténienne, la céramique modelée identifiée sur le site est majoritairement montée dans une argile à dégraissant calcite (MD-DECA). Ce groupe de pâtes

correspond à une production de céramiques d'origine celtique provenant probablement d'une région localisée dans la partie calcaire du massif ardennais (Lepot & Vilvorder, à paraître). Ces céramiques présentent une surface poreuse, due à la dégradation de la calcite, ainsi que des variations de couleurs de la surface oxydée par endroits, dues à une cuisson en meule ou en fosse. La panse est souvent brossée et le col lissé. Des traces de résines noires ont été observées sur plusieurs vases. Un récipient a été modelé dans une pâte grossière proche de l'argile utilisée dans la fabrication de céramiques laténiennes hesbignonnes (n° 1) (MD-HESB).

Le répertoire des formes est constitué principalement de marmites à lèvre évasée de type Vanvinckenroye 35 qui, avec la marmite à lèvre rentrante et bord en sillon de type Vanvinckenroye 47, forment la première batterie de cuisine gallo-romaine en usage à Tongres et dans l'arrière-pays de la capitale durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. La marmite à bord rentrant et lèvre renflée (n° 1), proche du type Vanvinckenroye 31, relève d'une forme précoce remontant à la fin de l'époque gauloise. Trois pots à lèvre rentrante effilée de type Vanvinckenroye 42 (non illustrés), accompagnés de trois couvercles en céramique modelée à dégraisant calcite, sont néanmoins plus tardifs. Contrairement aux marmites, ces pots se caractérisent par une surface lissée et les couvercles, lissés également, sont décorés d'une résine noire, peut-être du brai de bouleau. Cette association pot-couvercle est bien représentée au sein du mobilier funéraire des nécropoles de la région

de l'Entre-Sambre-et-Meuse datées des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Ce type de pot est également tourné dans la technique de la *terra nigra*.

1. Marmite à lèvre rentrante épaissie. Brossage horizontal sur la panse. Surface brun rouge ; pâte brun rouge à inclusions homogènes constituées principalement de quartz arrondis opaques (40 %), d'oxydes de fer de l'ordre de 1 à 3 %, de chamotte ainsi que de quelques inclusions calcaires allongées (diam. 17,2 ; cons. 15 %). (MD-HESB ; Vanvinckenroye 31). (Inv. VE.QR.05.44.43.8 ; prov. : fosse 57).
2. Marmite à lèvre rentrante, légèrement lissée (cons. 5 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 47). (Inv. VE.QR.05.26.64 ; prov. : puits 54).
3. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Dépôt carbone sous la lèvre ; léger brossage sur la paroi (diam. 15 ; cons. 10 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.53.6 ; prov. : fosse 58).
4. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Brossage vertical (diam. 21,5 ; cons. 30 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.23 ; prov. : fosse 57).
5. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Brossage vertical (diam. 16,4 ; cons. 10 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.43 ; prov. : fosse 57).
6. Marmite à lèvre évasée angulaire. Trace d'un brossage (diam. 22 ; cons. 15 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.53.5 ; prov. : fosse 58).
7. Marmite à lèvre évasée de grand gabarit. Trace d'un brossage (diam. 31 ; cons. 10 %).

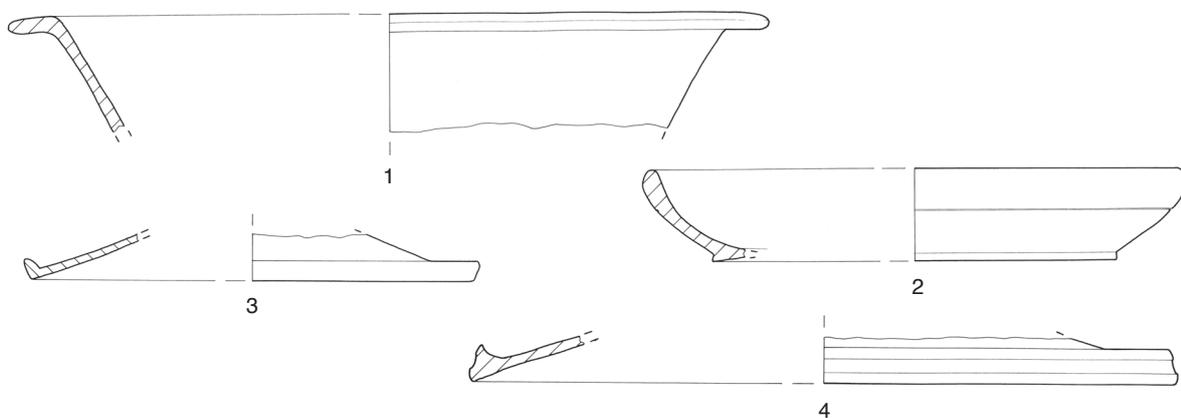


FIG. 62 – La céramique à vernis rouge pompéien (1 à 4) (1/3).

Fabriques		Types	Nomenclature	NMI
MD-HESB (NMI : 1)	MD-HESB	Vanvinckenroye 31	Marmite	1
MD-DECA (NMI : 21)	MD-DECA	Vanvinckenroye 35	Marmite	12
	MD-DECA	Vanvinckenroye 47	Marmite	3
	MD-DECA	Vanvinckenroye 42	Pot	3
	MD-DECA	Couvercle	Couvercle	3

TAB. 9 – Répartition de la céramique modelée.

- (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.1 ; prov. : fosse 58).
8. Marmite à lèvre évasée. Brossage vertical (cons. 5 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.7 ; prov. : fosse 57).
  9. Marmite à lèvre droite épaissie vers l'intérieur. Brossage horizontal sur la lèvre suivi d'un lissage et brossage vertical sur la panse (diam. 22 ; cons. 30 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.9 ; prov. : fosse 57).
  10. Couvercle concave à bouton de préhension arrondi (diam. 12 ; cons. 25 %). (MD-DECA). (Inv. VE.QR.04.156.15 ; prov. : fosse 36).
  11. Marmite à col concave à lèvre évasée épaissie. Pâte à noyau gris clair ; surface gris foncé (diam. 9 ; cons. 30 %). (CSO-DEQZ ; Vanvinckenroye 467). (Inv. VE.QR.05.44.47.5 ; prov. : fosse 57).
  12. Marmite à col concave et lèvre évasée à épaule arrondie. Important dépôt carbone sur la paroi interne, sur le col et sur l'épaule (diam. 15,5 ; cons. 20 %). (CSO-DECA ; Vanvinckenroye 467). (Inv. VE.QR.04.55.537 ; prov. : fosse 39).
  13. Jatte à lèvre plate marquée d'un double sillon. Large sillon incurvé sur le bas de la panse. Dépôt calcaire sur la paroi interne (diam. 27 ; cons. 10 %). (CSO-DECA ; proche de Vanvinckenroye 498). (Inv. VE.QR.04.47.365 ; prov. : cellier 17).

### Les céramiques communes culinaires

Les céramiques communes culinaires désignent des productions de récipients de cuisson tournés issus d'ateliers de potiers qui s'installent dans la cité des Tongres à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Le matériel de Velroux illustre la variété technologique et l'évolution typologique de cette vaisselle durant tout le Haut-Empire.

#### La céramique commune sombre précoce

Deux marmites sont tournées dans une argile siliceuse dont la matrice, de couleur gris clair, se caractérise, outre par ses inclusions de quartz abondantes, par la présence d'inclusions clairessemées de grains calcaires (CSO-DEQZ). Le répertoire se situe à la transition de la céramique modelée et de la céramique tournée avec une marmite à lèvre évasée et à panse peignée de type Vanvinckenroye 35 (non illustrée) et une marmite à col concave de type Vanvinckenroye 467 (n° 11).

Deux autres récipients montés au tour rapide se singularisent par leur pâte proche de celle des céramiques modelées à dégraissant calcite (CSO-DECA). Ils s'inscrivent dans une batterie de cuisine de type méditerranéen,

avec une marmite à lèvre évasée, commune aux cultures gauloise et romaine (n° 12), et surtout une jatte à lèvre horizontale influencée par le *caccabus* romain et proche du type Vanvinckenroye 498 (n° 13).

#### La céramique commune sombre de Tongres

Moins d'une vingtaine de récipients se rattachent aux premières vaisselles culinaires produites au sein des ateliers de Tongres. Montées au tour rapide et soumises à une cuisson réductrice, elles font partie de la seconde batterie de cuisine mise en évidence dans la région de Tongres. Les types classiques des batteries de cuisine italiennes se développent avec la marmite à lèvre évasée et rebord droit de type Vanvinckenroye 466/Ton 39, pendant de l'*olla* (n° 14), la jatte à lèvre à inclinaison horizontale et lèvre moulurée de type Vanvinckenroye 498/Ton 50, pendant du *caccabus* (nos 16 à 18). À noter, une jatte hybride (n° 15) proche de la jatte à profil en S de tradition indigène, mais possédant une lèvre à rebord droit propre à la marmite de type Vanvinckenroye 466.

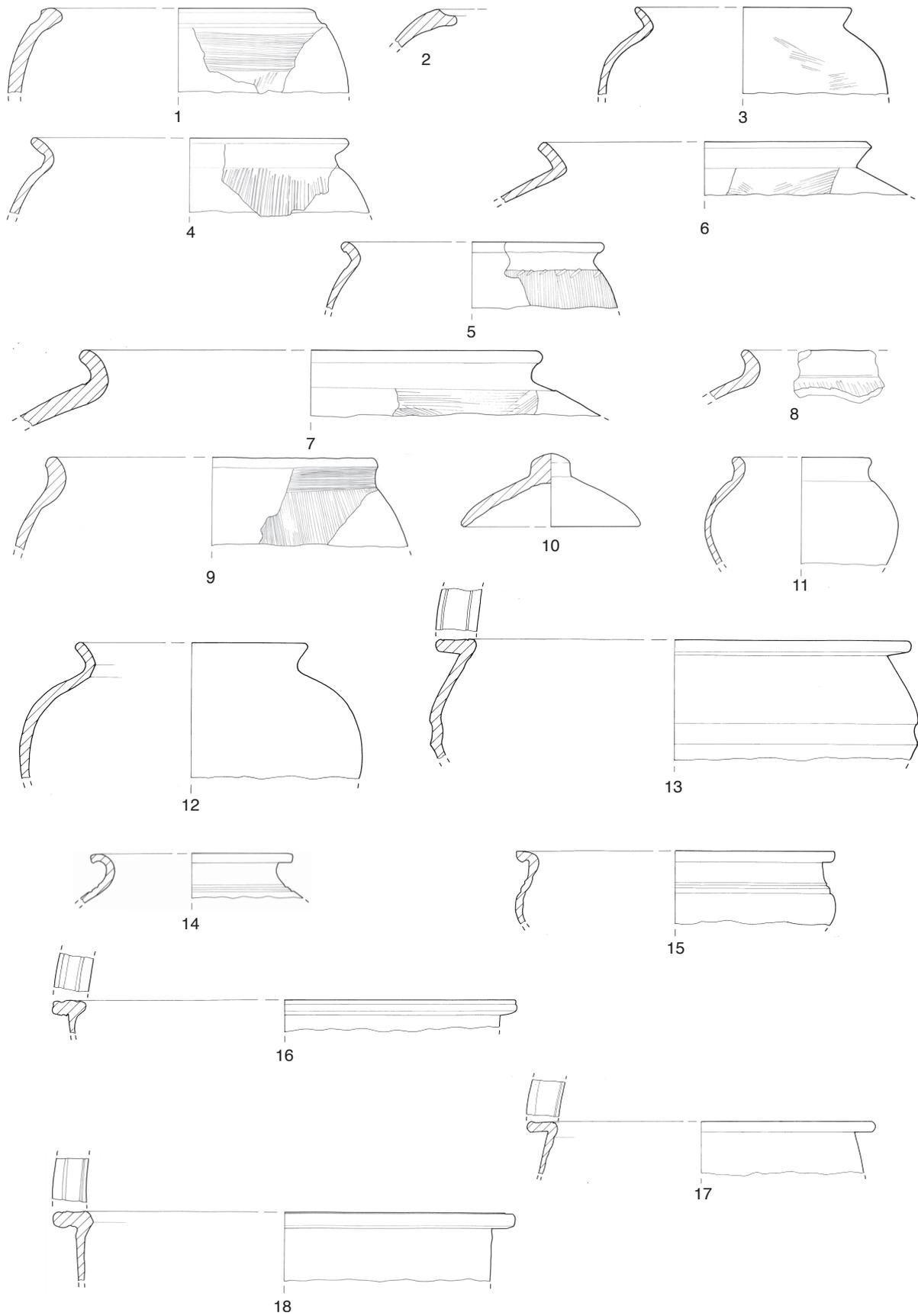


FIG. 63 – Les céramiques culinaires : la céramique modelée (1 à 10)  
et les céramiques communes culinaires régionales (11 à 18) (1/4).

14. Marmite à lèvre évasée à rebord droit (diam. 13,5 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 466/Ton 39). (Inv. VE.QR.04.156.01.831.10 ; prov. : fosse 36).
15. Jatte à lèvre à rebord droit. Double sillon sur l'épaule (diam. 21,2 ; cons. 15 %). (CSO-TON). (Inv. VE.QR.04.21.18.4 ; prov. : fosse 24).
16. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale moulurée (diam. 28 ; cons. 15 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.105.253.3 ; prov. : fosse 25).
17. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale à sillons interne et externe (diam. 20,5 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.21.18.6 ; prov. : fosse 24).
18. Jatte à lèvre plate marquée d'un double sillon (diam. 28 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.S2.418.5 ; prov. : cave A 1).
19. Fragment de bec verseur d'une bouilloire (cons. 20 %). (CFU-TON). (Inv. VE.QR.05.30.17 ; prov. : grande mare).
20. Marmite à lèvre rentrante marquée d'une gouttière (diam. 15 ; cons. 50 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 51/Ton 38). (Inv. VE.QR.05.26.36.21 ; prov. : puits 54).
21. Marmite à courte lèvre plate (diam. 9 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 471). (Inv. VE.QR.05.26.36.1 ; prov. : puits 54).
22. Marmite à courte lèvre plate (diam. 10 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472). (Inv. VE.QR.05.26.39.1 ; prov. : puits 54).
23. Marmite à lèvre plate. Petit col tronconique et épaule marquée d'un double sillon (diam. 13 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.05.26.39.2 ; prov. : puits 54).
24. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 70 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.256 ; prov. : fosse 36).
25. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 80 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.251.2 ; prov. : fosse 36).
26. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.256.11 ; prov. : fosse 36).
27. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur l'épaule (diam. 12,4 ; cons. 30 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.31.01.412 ; prov. : fosse 38).
28. Marmite à lèvre éversée épaissie. Sillon sur l'épaule (diam. 13 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.59/3 ; prov. : four 15).
29. Marmite à lèvre plate (diam. 15,8 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.49.372 ; prov. : cellier 18).
30. Marmite à lèvre éversée plate. Sillon sur l'épaule (diam. 15 ; cons. 25 %). (CFU-
- Vanvinckenroye 479/Ton 42 et des jattes Vanvinckenroye 509-510/Ton 52 ainsi que le taux de fragmentation ne permettent pas de les exclure du matériel du Haut Empire.

#### *La céramique commune fumée de Tongres*

La majorité de la vaisselle de cuisine découverte sur le site est représentée par la céramique commune fumée de Tongres (NMI : 167). L'abandon de la cuisson en mode B pour le mode A suivi d'un enfumage à basse température, confère aux céramiques un aspect de surface brun à orange. Le répertoire morphologique se compose de deux bouilloires, soixante-trois marmites, cinquante-quatre jattes, trois plats et quarante-cinq couvercles. Les récipients couvrent deux siècles de production. La batterie de cuisine caractéristique du II<sup>e</sup> siècle est formée par l'association des marmites de types Vanvinckenroye 472/Ton 40 et Vanvinckenroye 51/Ton 38, des jattes de types Vanvinckenroye 503/Ton 51 et Vanvinckenroye 531 et des plats Vanvinckenroye 549/Ton 62. La batterie représentative du III<sup>e</sup> siècle se compose, quant à elle, des marmites de types Vanvinckenroye 479/Ton 42 et Vanvinckenroye 469/Ton 41, des jattes de types Vanvinckenroye 509-510/Ton 52 et Vanvinckenroye 538/Ton 48 et du plat Vanvinckenroye 555/Ton 63. Certaines formes de céramiques culinaires fumées de Tongres ont été retrouvées en contexte avec du matériel datant du Bas-Empire, dans la mare notamment. Bien que les ateliers de Tongres aient continué leur production au Bas-Empire, la typologie comprenant surtout des marmites

- TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.50.63.3 ; prov. : four 15).
31. Marmite à large lèvre évasée plate (diam. 18 ; cons. 40 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.05.26.42.1 ; prov. : puits 54).
32. Marmite à lèvre éversée épaissie (diam. 15 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 469/Ton 41). (Inv. VE.QR.04.28.416 ; prov. : fosse 61).
33. Marmite à lèvre éversée épaissie. Nombreux sillons de lissage (diam. 11 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 469/Ton 41). (Inv. VE.QR.04.S2.14 ; prov. : cave A 1).
34. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 11 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 479/Ton 42). (Inv. VE.QR.04.S2.15 ; prov. : cave A 1).
35. Marmite à lèvre en gouttière. Sillon sur la panse (diam. 15 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 479/Ton 42). (Inv. VE.QR.04.S5.603 ; prov. : cave D 1).
36. Jatte à lèvre rentrante simple (diam. 13,2 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 537/Ton 47). (Inv. VE.QR.04.156.208 ; prov. : fosse 36).
37. Jatte à lèvre rentrante marquée d'un double sillon (diam. 21 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.05.26.48.1 et 52.2 ; prov. : puits 54).
38. Jatte à lèvre rentrante marquée d'un double sillon (diam. 18,8 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.297 ; prov. : fosse 36).
39. Jatte à lèvre rentrante. Double sillon sur le bas de la panse (diam. 20 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 538/Ton 48). (Inv. VE.QR.05.37.53 ; prov. : fosse 58).
40. Jatte à courte lèvre plate à sillons concentriques (diam. 12 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.55.537 ; prov. : fosse 39).
41. Jatte à lèvre plate à sillons concentriques (diam. 15 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.103.3 ; prov. : complexe balnéaire B).
42. Jatte à lèvre plate marquée de sillons concentriques. Double sillon sur l'épaule (diam. 17 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.05.26.29.1 ; prov. : puits 54).
43. Jatte à lèvre plate marquée de sillons (diam. 19 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.156.280 ; prov. : fosse 36).
44. Jatte à lèvre plate à sillons concentriques. Épaule marquée de deux sillons (diam. 24 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.50.63.1 ; prov. : four 15).
45. Jatte à lèvre en gouttière. Sillon sur le haut de la panse (diam. 12 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 509/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.01.423.1 ; prov. : cave A 1).
46. Jatte à lèvre en gouttière. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 16 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 509/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.195.536 ; prov. : cave D 1).
47. Jatte à lèvre en gouttière. Sillon sur le haut de la panse (diam. 29 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.13 ; prov. : cave A 1).
48. Jatte à lèvre en gouttière (diam. 25 ; cons. 10 %) (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.16 ; prov. : cave A 1).
49. Jatte à lèvre en gouttière (diam. 14 ; cons. 10 %) (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.11 ; prov. : cave A 1).
50. Plat à lèvre plate à sillons concentriques. La panse est arrondie (diam. 24 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 549/Ton 62). (Inv. VE.QR.05.26.52.1 ; prov. : puits 54).
51. Plat à lèvre en gouttière (diam. 17 ; cons. 5 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 555/Ton 63). (Inv. VE.QR.05.26.69 et 52 ; prov. : puits 54).
52. Plat à lèvre en gouttière (diam. 28 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 555/Ton 63). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
53. Couvercle à lèvre arrondie, bouton de préhension plat. Dépôt de résidu de couleur rouge sur le bord (diam. 12 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.55.01.537.1 ; prov. : fosse 39).
54. Couvercle à lèvre simple, bouton de préhension plat (cons. 35 % ; diam. 13). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.83.87 ; prov. : cave C 2).

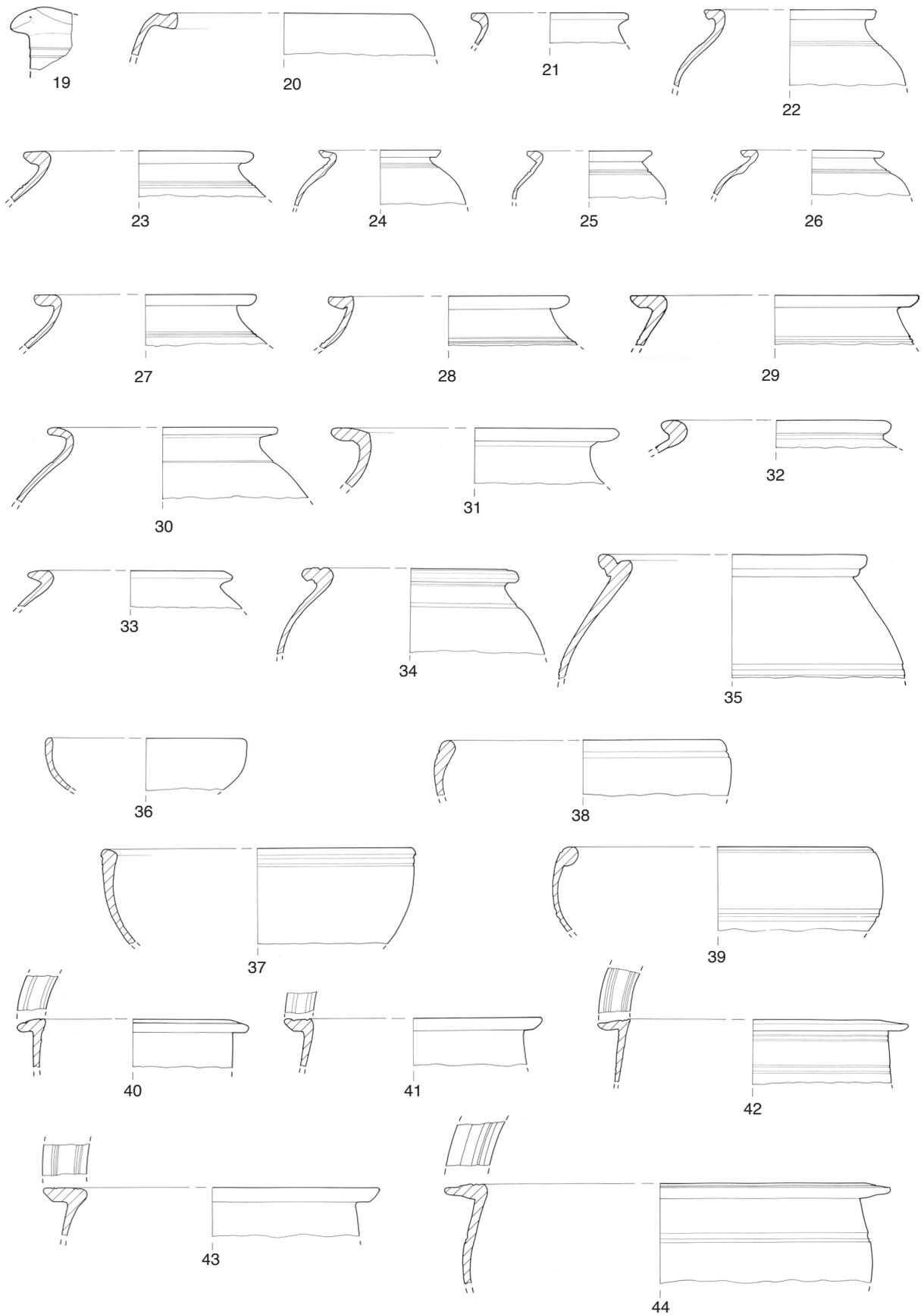


FIG. 64 – Les céramiques communes culinaires (19 à 44) (1/4).

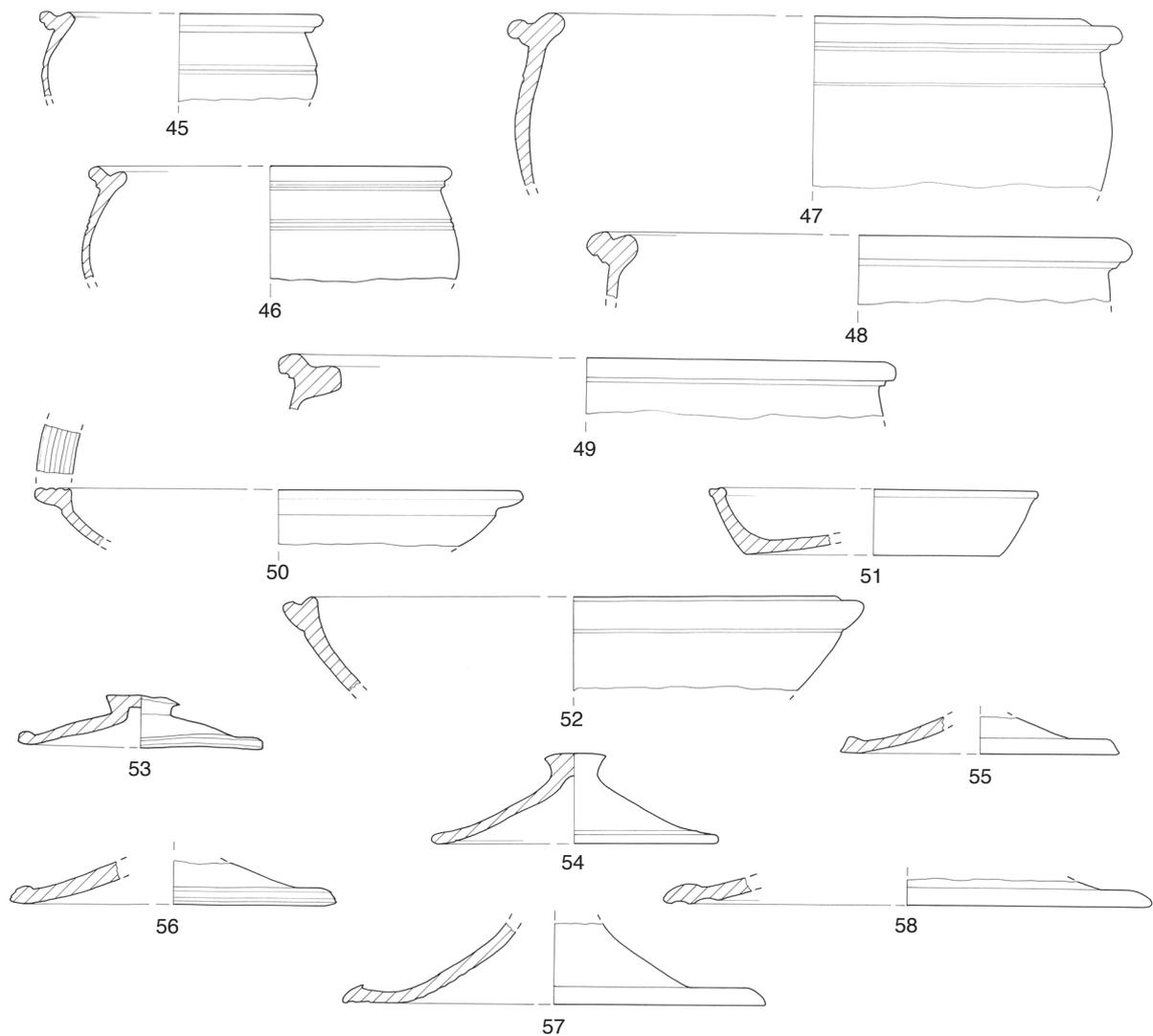


FIG. 65 – Les céramiques communes culinaires (45 à 58) (1/4).

55. Couvercle à lèvre arrondie (diam. 14 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.S2.12 ; prov. : cave A 1).
56. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau (diam. 15 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.48.2 ; prov. : puits 54).
57. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau (diam. 16 ; cons. 40 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.43.3 ; prov. : puits 54).
58. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau. Le bord interne est marqué d'une double gorge (diam. 23 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.48.3 ; prov. : puits 54).

*La céramique commune claire et engobée de l'« Entre-Meuse-et-Rhin »*

Plusieurs ateliers, situés en territoire ubien, ont fabriqué des céramiques culinaires qui se caractérisent par des pâtes feuilletées et un dégraissant de gros quartz laiteux pour lesquelles deux groupes de pâtes ont pu être discriminés (DEQL1 et DEQL2). Les récipients sont cuits en mode A (CCL) et sont revêtus, pour une part, d'un engobe argileux de teinte brun ocre (CEN). Ces productions sont attestées à Heerlen (CCL) et à Juliers (Jülich) (CEN) dans le bassin de la Meuse, ainsi qu'à Cologne (CCL) sur le Rhin, sans pouvoir toutefois exclure une production régionale d'un atelier, voire de plusieurs, implantés dans la cité des Tongres.

Parmi le matériel de Velroux se distinguent des récipients présentant une surface claire de teinte beige à rose qui passe par les teintes transitoires en fonction de la teneur en oxyde de fer de la pâte. Cette céramique commune claire n'est représentée que dans le groupe de pâtes à inclusions de quartz laiteux DEQL1. Ce groupe de pâtes défini à Tongres (Willem, 2005 : 76-78) a également été identifié à Liberchies (Vilvorder, 2008b : 315-318), et est facilement reconnaissable à sa couleur rose. Vingt individus sont présents à Velroux pour

lesquels de nombreux parallèles typologiques ont été trouvés dans la récente publication des ateliers de Cologne (Höpken, 2005). Le répertoire compte trois marmites de types différents dont la marmite Höpken R23/Vanvinckenroye 472, des jattes dominées par le type Höpken R11/Vanvinckenroye 503, des plats de types Höpken R1/Vanvinckenroye 564 et Höpken R5/Vanvinckenroye 554 et un couvercle. Ces types se rattachent à la batterie du II<sup>e</sup> siècle ce qui fait de la céramique commune

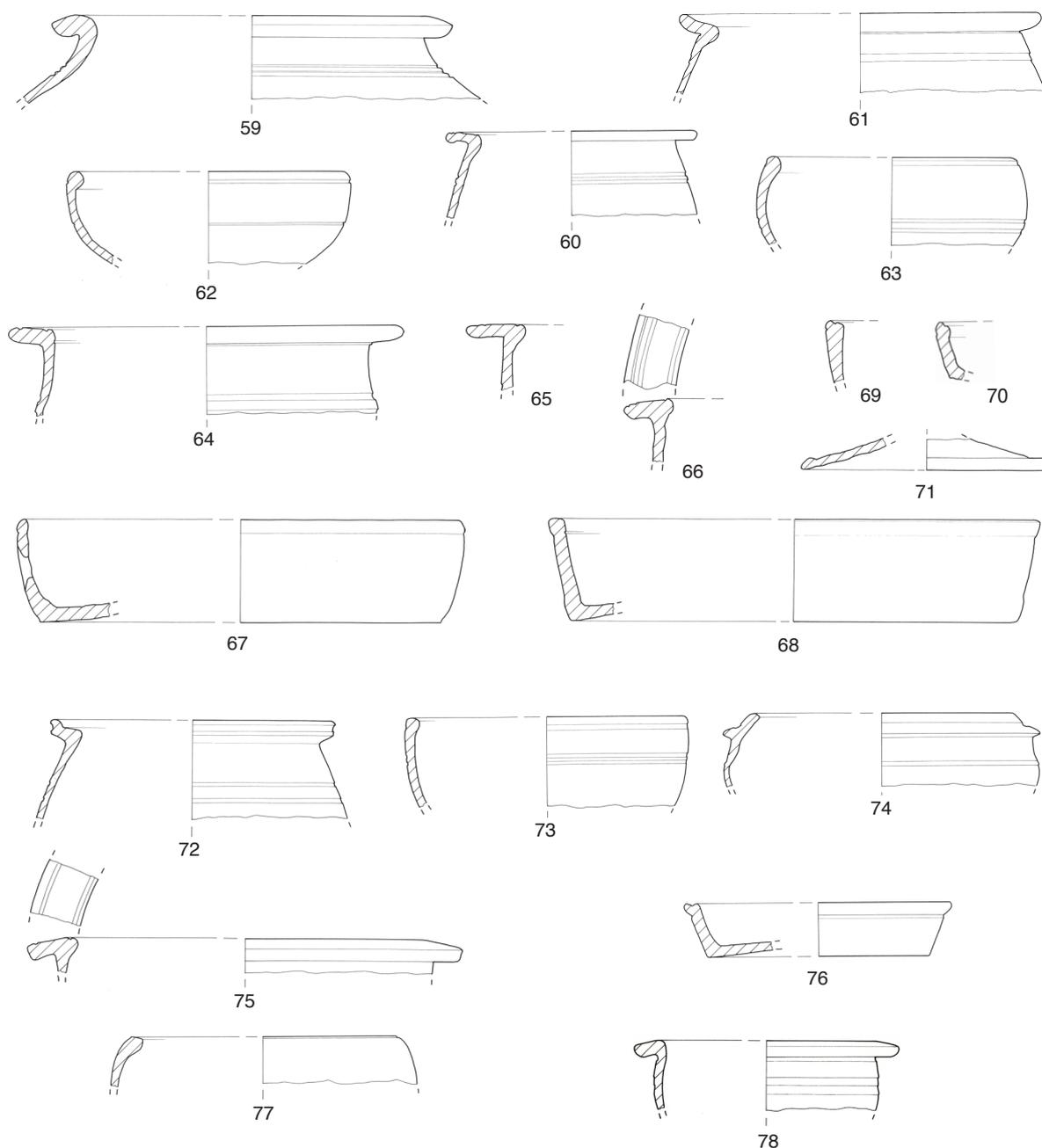


FIG. 66 – Les céramiques communes culinaires (59 à 78) (1/4).

claire à dégraissant de quartz laiteux un bon marqueur chronologique pour cette période.

Cinq tessons se distinguent par un groupe de pâtes plus fines que le premier groupe, de teinte beige à blanc à dégraissant de quartz laiteux souvent coatés par des oxydes de fer (DEQL2). Les surfaces ont été revêtues d'un engobe argileux jaune ocre à brun. Ce dernier est souvent très érodé et a parfois totalement disparu. Cette fabrique avait déjà été repérée sur un site de consommation à Tongres et datée entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (Willems, 2005 : 72-75). La batterie typique du second siècle se retrouve dans l'association de la marmite Höpken R24, des jattes Höpken R11/Vanvinckenroye 503 et Vanvinckenroye 531 et du plat Höpken R5/Vanvinckenroye 554 accompagné d'une jatte de type Höpken R13.

59. Marmite à lèvres évasées plate. Triple sillon sur l'épaule (diam. 20 ; cons. 10 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 472/Höpken R23). (Inv. VE.QR.04.148.353.3 ; prov. : fosse 37).
60. Marmite tronconique à lèvres plate marquée de sillons concentriques. Double sillon sur l'épaule (diam. 11 ; cons. 30 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R25/ Vanvinckenroye 474). (Inv. VE.QR.04.156.17 ; prov. : fosse 36).
61. Marmite à lèvres en gouttière concave. L'épaule est marquée d'une double rainure (diam. 16,6 ; cons. 20 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R24). (Inv. VE.QR.04.41.1 ; prov. : h. c.).
62. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Simple sillon sur la panse (diam. 15,6 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.05.37.53.7 ; prov. : fosse 58).
63. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Double sillon sur la panse (diam. 14 ; cons. 20 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.254.1 ; prov. : fosse 36).
64. Jatte à lèvres plate marquée de deux sillons concentriques (diam. 18,4 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.04.156.254.2 ; prov. : fosse 36).
65. Jatte à lèvres plate marquée de sillons concentriques (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.05.26.36.2 ; prov. : puits 54).
66. Jatte à lèvres plate marquée de sillons concentriques (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.04.156.299 ; prov. : fosse 36).
67. Plat à lèvres simple légèrement épaissie (diam. 25,6 ; h. 6 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R1/Vanvinckenroye 564). (Inv. VE.QR.04.156.156 ; prov. : fosse 36).
68. Plat à lèvres simple légèrement épaissie (diam. 28 ; h. 6,2 ; cons. 15 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R1/Vanvinckenroye 564). (Inv. VE.QR.04.156.290 ; prov. : fosse 36).
69. Plat à lèvres bifide (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.05.26.36.4 ; prov. : puits 54).
70. Plat à lèvres bifide (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.04.156.297.3 ; prov. : fosse 36).
71. Couvercle à lèvres en bandeau (diam. 14,4 ; cons. 10 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R37). (Inv. VE.QR.04.156.327 ; prov. : fosse 36).
72. Marmite à lèvres en gouttière à bord externe anguleux marqué d'une rainure. Double rainure sur la panse. Dépôt carbone sur le bord externe de la lèvres. Pâte et surface surcuite (diam. 15 ; cons. 30 %). (CEN-DEQL2 ; Höpken R24/Vanvinckenroye 478). (Inv. VE.QR.05.26.48.5 ; prov. : puits 54).
73. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Double sillon sur la panse. Trace d'un engobe orange (diam. 15,6 ; cons. 10 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.247.1 ; prov. : fosse 36).
74. Jatte à lèvres rentrante à collerette. Simple sillon sur la panse (diam. 14,6 ; cons. 30 %). (CEN/CCL-DEQL2/Höpken R13). (Inv. VE.QR.04.195.159.2 ; prov. : cave D 1).
75. Jatte à lèvres plate à double sillon concentrique. Traces d'un engobe orange (diam. 20 ; cons. 30 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Höpken R11/Vanvinckenroye 503). (Inv. VE.QR.04.148.228 ; prov. : fosse 37).
76. Plat à lèvres bifide. Traces d'un engobe orange (diam. 14 ; h. 3,2 ; cons. 15 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.04.7.283 ; prov. : cave C 1).

### *La céramique commune engobée de Jupille-sur-Meuse*

Dans la même mouvance, deux individus présentant un engobe brun peuvent être rattachés à des productions de l'agglomération de Jupille-sur-Meuse. La pâte est beige orange à orange foncé et la surface est de couleur beige orange à brun. La structure de la fraction fine est microgrenue et poreuse. La répartition granulométrique des inclusions est hétérogène. La population de grains de quartz oscille entre 3 à 5 %. Une grande majorité des grains offrent une taille comprise entre 100 et 200 µm auxquels s'ajoutent 1 % de grains de l'ordre de 600 µm à 800 µm. Les grains sont angulaires à subangulaires. Au quartz s'ajoutent des nodules d'oxydes de fer. Leur fréquence est estimée à 3 % et leur taille varie entre 100 et 500 µm. Les quelques autres inclusions visibles à la loupe binoculaire se limitent à des paillettes de mica de très petites tailles, de l'argilite et quelques petits fragments de roches. La technique de fabrication ainsi que l'association des types Vanvinckenroye 51 et Vanvinckenroye 503 permettent de rattacher cette production au II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

77. Marmite à lèvre rentrante. Engobe brun foncé ; pâte ocre brun clair à brune (diam. 14 ; cons. 10 %). (CEN-JUP ; Vanvinckenroye 51). (Inv. VE.QR.05.26.69.2 ; prov. : puits 54).
78. Jatte à lèvre plate. Engobe érodé ; pâte ocre jaune clair (diam. 12 ; cons. 10 %). (CEN-JUP ; Vanvinckenroye 503). (Inv. VE.QR.04.195.01.550 ; prov. : cave D 1).

### *La céramique commune fumée mosane*

La céramique culinaire fumée en pâtes mosanes est peu représentée par rapport aux productions de Tongres décrites plus haut. Le groupe de pâtes mosanes mis en évidence à Liberchies constitue la majorité des récipients de cuisson dans les comptages des sites d'agglomération et des sites ruraux le long de la Meuse durant le III<sup>e</sup> siècle (Lepot, 2012). Les observations macroscopiques ainsi que leur répartition géographique plaident en faveur d'une production régionale qui alimenterait ces sites par le biais du fleuve. On ne dénombre parmi le matériel qu'une bouilloire, onze marmites, onze

jattes, quatre plats et neuf couvercles. L'association des marmites à lèvre en gouttière de type *Niederbieber* 89/*Tienen* 68 et à lèvre en bourrelet de type *Niederbieber* 89/*Tienen* 92, des jattes de type *Niederbieber* 103/*Tienen* 65 et *Niederbieber* 104/*Tienen* 83 et du plat à lèvre en gouttière Vanvinckenroye 555 est quasi comparable au programme de production des ateliers de Tongres et donc conforme à la quatrième batterie définie pour Tongres et son arrière pays.

79. Fragment de bouilloire à lèvre bifide (diam. 9 ; cons. 50 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 368/*Tienen* 89). (Inv. VE.QR.05.19.157.5 ; prov. : grande mare).
80. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre et coup de feu sur l'épaule (diam. 13,8 ; cons. 20 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.195.550.4 ; prov. : cave D 1).
81. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre. Trace d'un lissage au peigne sur l'épaule (diam. 14 ; cons. 20 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.S2.8 ; prov. : cave A 1).
82. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre et coup de feu sur l'épaule (diam. 12 ; cons. 25 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.50.219 ; prov. : four 15).
83. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 13,8 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.04.31.112.1 ; prov. : fosse 38).
84. Marmite à lèvre en gouttière. Double sillon sur l'épaule (diam. 12 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.05.30.17.7 ; prov. : grande mare).
85. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 14 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.04.S2.7 ; prov. : cave A 1).
86. Jatte à lèvre épaissie rentrante (diam. 26 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 104/*Tienen* 83). (Inv. VE.QR.05.19.157.3 ; prov. : grande mare).

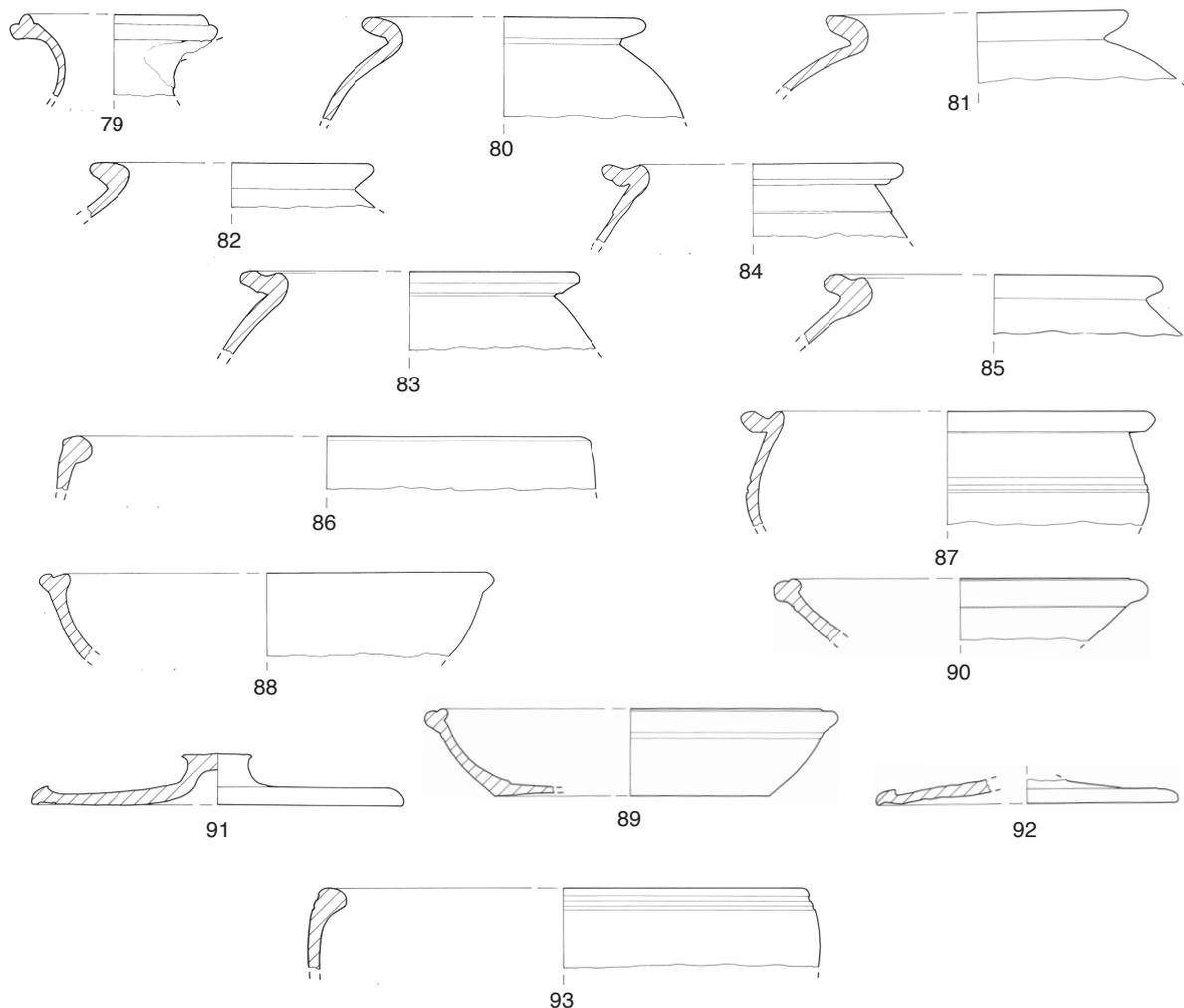


FIG. 67 – Les céramiques communes culinaires (79 à 93) (1/4).

87. Jatte à lèvre en gouttière. Double sillon sur la panse (diam. 17,6 ; cons. 25 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber103/Tienen* 65). (Inv. VE.QR.05.19.157.4 ; prov. : grande mare).
88. Plat à lèvre bifide (diam. 21 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.05.30.93.1 ; prov. : grande mare).
89. Plat à lèvre bifide. Surface enfumée brun foncé (diam. 20 ; h. 4,8 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.04.S2.17 ; prov. : cave A 1).
90. Plat à lèvre bifide. Surface enfumée brun foncé (diam. 18 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.04.S2.18 ; prov. : cave A 1).
91. Couvercle à lèvre en bandeau et à bouton de préhension plat (diam. 19 ; h. 2,6 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; CV). (Inv. VE.QR.04.156.299 ; prov. : fosse 36).
92. Couvercle à lèvre en bandeau (diam. 16 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; CV2). (Inv. VE.QR.04.S2.9 ; prov. : cave A 1). La céramique commune fumée de Tirlémont
- Une bouilloire et deux jattes à lèvre épaissie relèvent des céramiques culinaires fumées produites dans l'agglomération de Tirlémont (Har-toch & Martens, 2001 : 29-39) et dont les types *Tienen* 89 et *Tienen* 83 se rencontrent principalement au III<sup>e</sup> siècle sur les sites ruraux.
93. Jatte à lèvre épaissie rentrante marquée d'un double sillon (diam. 25 ; cons. 30 %). (CFU-TIR ; *Tienen* 83). (Inv. VE.QR.05.30.17.6 ; prov. : grande mare).

*La céramique commune sombre septentrionale*

Ce groupe de pâtes, bien mis en évidence sur le site de Liberchies, est représenté ici par un nombre restreint à neuf individus. Parmi ceux-ci, une jatte à lèvre horizontale et à décors ondes (n° 95) est proche d'une série de récipients caractéristiques, à Liberchies, de l'horizon VIII, daté entre 110/120 après J.-C. et 165/170 après J.-C. (Brulet *et al.*, 2001, 365, fig. 149). Cette jatte, produite en commune sombre, illustre d'ailleurs bien le syncrétisme entre les influences typologiques de la partie orientale de la cité des Tongres avec le conservatisme pour des récipients foncés affiché dans les cités occidentales de la Gaule Belgique. Les ateliers produisant ces récipients sont à localiser soit dans la partie occidentale de la cité des Tongres soit en territoire nervien. Enfin, citons une jatte à lèvre éversée et col convexe à rapprocher du type *Liberchies* J2.

94. Marmite à col concave et lèvre évasée (diam. 15 ; cons. 25 %). (CSO-SEPT ; proche de *Liberchies* M2). (Inv. VE.QR.05.26.27 ; prov. : puits 54).
95. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale. Décor d'un sillon ondé sur la lèvre et la panse. Le bord externe de la lèvre est marqué d'impressions au bâtonnet (diam. 24 ; cons. 10 %). (CSO-SEPT ; *Liberchies* J4). (Inv. VE.QR.04.156.26 ; prov. : fosse 36).
96. Jatte à lèvre épaissie repliée vers l'extérieur, panse arrondie soulignée d'un sillon (diam. 16 ; cons. 50 %). (CSO-SEPT ; *Liberchies* J2). (Inv. VE.QR.04.195.553 ; prov. : cave D 1).

*La céramique commune scaldienne*

Les importations extra-régionales de ce groupe rattaché au bassin septentrional de l'escaut (SCAL) se limitent à trois individus : une marmite à lèvre évasée, décorée d'impressions sur le col type Vermeulen GR KP1a et deux jattes à lèvre évasée de type Blondiau J3. La marmite présente une typologie caractéristique de la cité des Ménapiens alors que les jattes montrent, quant à elles, des similitudes avec des types courants dans la cité voisine des Nerviens en usage dès la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

97. Marmite à col concave et lèvre évasée. L'épaule est décorée d'une double rangée d'impressions réalisées au bâtonnet (diam. 15 ; cons. 40 %).

(CSO-SCAL ; Vermeulen GR KP1a). (Inv. VE.QR.04.156.280.1 ; prov. : fosse 36).

98. Jatte à profil en S (diam. 18 ; cons. 20 %). (CSO-SCAL ; Blondiau J3). (Inv. VE.QR.04.148.228.1 ; prov. : fosse 37).

*La céramique commune sombre rhénane*

Une marmite à lèvre évasée se singularise par une pâte blanche dense très cuite et une surface gris bleuté parsemée de quartz en surface qui lui confèrent un aspect de papier de verre. Ces caractéristiques sont typiques des productions rhénanes comme la grise granuleuse de Cologne, ou les productions d'Urmitz et de Xanten. Cette région d'origine comprise entre Xanten et Coblenz correspond principalement à la Rhénanie inférieure vaste région productrice qu'il conviendrait de mieux définir.

99. Marmite à lèvre évasée épaissie à col tronconique et épaule anguleuse. Pâte blanche, surface gris clair (diam. 15 ; cons. 20 %). (CSO-RHIN). (Inv. VE.QR.04.195.167 ; prov. : cave D 1).

*La céramique commune sombre à dégraissant coquillier*

Une marmite et un plat, issus respectivement du remblai des caves **D 1** et **A 1**, se rattachent à la céramique culinaire à dégraissant coquillier. Ce groupe de batterie de cuisine tournée est caractéristique de la partie septentrionale de la cité des Médiomatriques et de la partie occidentale du territoire des Trévires où une production est signalée dans le *vicus* du Titelberg (Deru & Paicheler, 2001). Elle est diffusée quelque peu dans la cité des Tongres principalement durant le III<sup>e</sup> siècle.

100. Marmite à bord en bourrelet et à petit col tronconique (diam. 17 ; cons. 40 %). (CSO-DECO ; Deru/Paicheler type 22 ; Vanvincenroye 480). (Inv. VE.QR.04.195.159.1 ; prov. : cave D 1).
101. Plat à lèvre rentrante à bourrelet marqué d'un double sillon (diam. 26 ; cons. 30 %). (CSO-DECO ; Deru/Paicheler type 4). (Inv. VE.QR.04.S2.19 ; prov. : cave A 1).

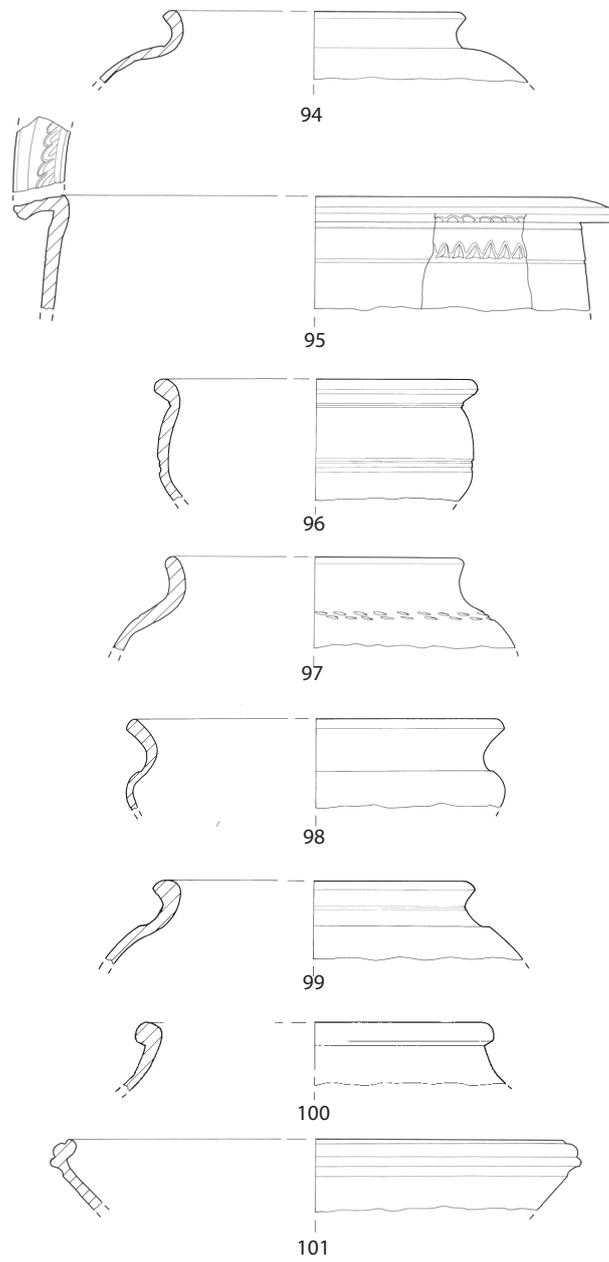


FIG. 68 – Les céramiques communes culinaires (94 à 101) (1/4).

<b>Fabriques</b>		<b>Types</b>	<b>Nomenclature</b>	<b>NMI</b>	
CSO-DEQZ (NMI : 2)	CSO-DEQZ	Vanvinckenroye 35	Marmite	1	
	CSO-DEQZ	Vanvinckenroye 467	Marmite	1	
CSO-DECA (NMI : 2)	CSO-DECA	Vanvinckenroye 467	Marmite	1	
	CSO-DECA	Proche de Vanvinckenroye 498	Jatte	1	
CSO-TON (NMI : 18)	CSO-TON	Vanvinckenroye 466/Ton 38	Marmite	3	
	CSO-TON	Jatte hybride	Jatte	1	
	CSO-TON	Vanvinckenroye 498/Ton 50	Jatte	10	
	CSO-TON	Couvercle	Couvercle	4	
CFU-TON (NMI : 167)	CFU-TON	Bouilloire	Bouilloire	2	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 51/Ton 38	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 471	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 472/Ton 40	Marmite	25	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 469/Ton 41	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 479/Ton 42	Marmite	29	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 537/Ton 47	Jatte	1	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 531	Jatte	8	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 538/Ton 48	Jatte	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 503/Ton 51	Jatte	15	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 509/Ton 52	Jatte	15	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 510/Ton 52	Jatte	12	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 555/Ton 63	Plat	2	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 549/Ton 62	Plat	1	
	CFU-TON	Couvercle	Couvercle	45	
	CCL-DEQL1 (NMI : 24)	CCL-DEQL1	Höpken R23/Vanvinckenroye 472	Marmite	1
		CCL-DEQL1	Höpken R24/Vanvinckenroye 478	Marmite	1
CCL-DEQL1		Höpken R25	Marmite	1	
CCL-DEQL1		Vanvinckenroye 531	Jatte	2	
CCL-DEQL1		Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	7	
CCL-DEQL1		Höpken R1/Vanvinckenroye 564	Plat	4	
CCL-DEQL1		Höpken R5/Vanvinckenroye 554	Plat	2	
CCL-DEQL1		Höpken R37	Couvercle	6	
CEN/CCL-DEQL2 (NMI : 5)	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R24	Marmite	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Vanvinckenroye 531	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R13	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R5/Vanvinckenroye 554	Plat	1	
CEN-JUP (NMI : 2)	CEN-JUP	Vanvinckenroye 51	Marmite	1	
	CEN-JUP	Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	1	
CFU-MOSA (NMI : 36)	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 368/Tienen 89	Bouilloire	1	
	CFU-MOSA	Niederbieber 88/Vanvinckenroye 469	Marmite	5	
	CFU-MOSA	Niederbieber 89/Vanvinckenroye 479	Marmite	6	
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 503	Jatte	4	

Fabriques	Types	Nomenclature	NMI	
	CFU-MOSA	<i>Niederbieber 103/Tienen 65</i>	Jatte	3
	CFU-MOSA	<i>Niederbieber 104/Tienen 83</i>	Jatte	4
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 551	Plat	1
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 555	Plat	3
	CFU-MOSA	Couvercle	Couvercle	9
CFU-TIR (NMI : 3)	CFU-TIR	Vanvinckenroye 368/Tienen 89	Bouilloire	1
	CFU-TIR	<i>Niederbieber 104/Tienen 83</i>	Jatte	2
CSO-SCAL (NMI : 3)	CSO-SCAL	Vermeulen GR KP1a	Marmite	1
	CSO-SCAL	Blondiau J3	Jatte	2
CSO-SEPT (NMI : 9)	CSO-SEPT	<i>Liberchies M2</i>	Marmite	3
	CSO-SEPT	<i>Liberchies J4</i>	Jatte	3
	CSO-SEPT	<i>Liberchies J2</i>	Jatte	3
CSO-RHIN (NMI : 1)	CSO-RHIN	Marmite	Marmite	1
CSO-DECO (NMI : 2)	CSO-DECO	Deru/Paicheler 22	Marmite	1
	CSO-DECO	Deru/Paicheler 4	Plat	1

TAB. 10 – Les céramiques communes culinaires.

### 3.12.8. Les batteries de cuisine (A. Lepot) (fig. 69 à 72)

Peu sensibles aux changements de modes et ne participant pas au commerce à longue distance, les céramiques de cuisson sont des témoins privilégiés des contacts locaux et régionaux, plus précisément des marchés fréquentés par les métayers des établissements ruraux. Elles contribuent pleinement à notre compréhension des phénomènes d'acculturation et des mécanismes d'échange à courte distance d'un territoire donné (Lepot & Espel, 2010 : 225-240). Ainsi, à Velroux, la céramique destinée à la cuisson des aliments se répartit au sein des quatre batteries de cuisine en usage à Tongres et dans son proche territoire, dès la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jusque dans le courant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. Constituées d'une série de récipients : marmites, jattes, plats, pour les plus représentatifs, elles s'échelonnent chacune sur une période bien délimitée dans le temps.

#### *La batterie de cuisine Tongres-BI*

La première batterie de cuisine, Tongres-BI, est illustrée au travers des récipients issus du comblement de la grande fosse 57, quelque peu isolée sur le site. Elle est constituée ici, de la marmite à bord rentrant BI.1 (Vanvinckenroye

31), ou à lèvre évasée, BI.2 (Vanvinckenroye 35), toutes deux en céramique non tournée. Cette batterie de tradition gauloise, est en usage à Tongres, dès 10 avant J.-C., où elle tend à être remplacée à partir de 40/45 après J.-C., par des récipients de cuisson tournés, formant la batterie Tongres-BII. Celle-ci est liée aux productions rhénanes, elles-mêmes influencées par de nouveaux types méditerranéens (Vilvorder *et al.*, 2010 : 253-254).

Le spectre des céramiques fines de la fosse situe le comblement entre 40/45 après J.-C. et 65/70 après J.-C. Il est similaire au matériel provenant du comblement d'un cellier d'une maison de la ville antique de Tongres, dans lequel la batterie Tongres-BII prévaut (Vanderhoeven *et al.*, 2007 : 101-105). Dans la fosse précoce de Velroux, seule une marmite tournée, à col concave, Vanvinckenroye 467, annonce déjà cette nouvelle batterie<sup>3</sup>. Le même constat peut se faire sur le mobilier céramique précoce de la *villa* de Champion, où les plus anciennes traces d'occupation sous le corps de logis, confirment l'utilisation encore courante de la céramique modelée en contexte rural à l'époque Claude/Néron (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 57, fosse F 1.9, fig. 20). Dans l'agglomération de Braives, la céramique modelée côtoie les premières pro-

<sup>3</sup> Cf. fig. 63, n° 11.

ductions tournées dans le comblement de deux fosses du même horizon<sup>4</sup>.

La prise en compte de ces quelques assemblages céramiques illustre cette période de transition, entre l'utilisation de récipients de cuisson de tradition gauloise et ceux d'influence romaine qui émergent aux alentours du milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

#### La batterie de cuisine Tongres-BII

La seconde batterie, Tongres-BII, mélangeant récipients de type indigène et d'inspiration italique, n'est documentée, sur le site, qu'au travers de quelques récipients culinaires tournés appartenant aux premières céramiques de cuisson produites dans les officines de Tongres. On y trouve le premier modèle de la marmite à lèvre évasée, BII.2 (Vanvinckenroye 466), pendant de l'*olla* romaine, au côté de la jatte carénée, le *caccabus* italique, BII.3 (Vanvinckenroye 498).

#### La batterie de cuisine Tongres-BIII

Rapidement, au tournant du II<sup>e</sup> siècle, une nouvelle batterie s'impose : la Tongres-BIII. Influencée, tout comme la précédente, par la sphère rhénane, elle opte pour les mêmes formes, mais s'enrichit du plat à cuire.

Les céramiques culinaires du puits-silo 54, et celles de la grande fosse 36, située en bordure de l'ancien chemin agricole, sont représentatives de cette troisième batterie de cuisine en usage dans le courant du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>5</sup> Elle comporte clairement deux services. L'un qui perpétue la tradition autochtone avec des récipients à lèvre rentrante, l'autre avec des récipients à lèvre horizontale débordante, décorée de sillons. Le premier service est constitué de la marmite BIII.1 (Vanvinckenroye 50/51), de la jatte BIII.5 (Vanvinckenroye 531) et du plat BIII.7 (Vanvinckenroye 564). Le second comprend les marmites BIII.2. (Vanvinckenroye 472) et BIII.3 (Vanvinckenroye 474), la jatte BIII.4 (Vanvinckenroye 503) et le plat à cuire BIII.6 (Vanvinckenroye 549/550). Ce dernier service est bien connu dans le répertoire des

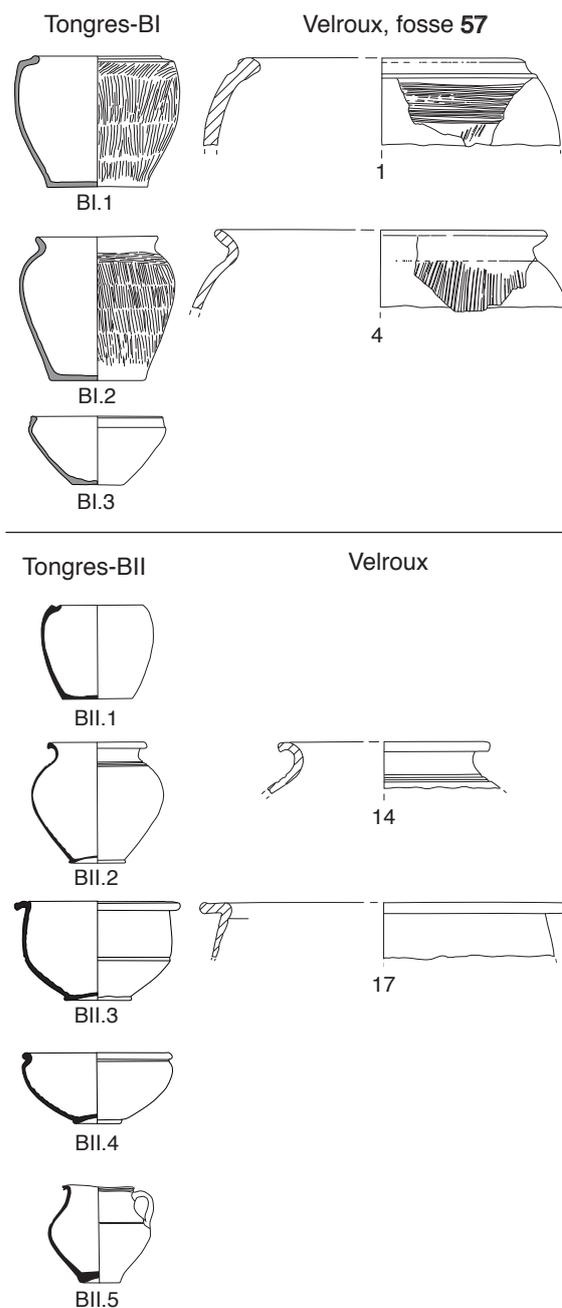


FIG. 69 – Les batteries de cuisine Tongres-BI : fosse 57 et Tongres-BII (1/5 ; vignettes 1/10).

ateliers colonais et dans celui d'autres agglomérations ubiennes tels Heerlen et Juliers (Jülich).

Ce nouveau répertoire s'accompagne de nouvelles techniques de fabrication des récipients de cuisson, liées à un goût prononcé pour l'aspect de surface brun rouge des céramiques de cuisson méditerranéennes (Lepot, 2012). Sur les sites de Tongres et de son proche territoire, cette nouvelle batterie comportera ainsi des récipients, à l'aspect de

<sup>4</sup> Fosse C19 dans : Brulet, 1981 : 69 et fosse N16 dans : Brulet, 1990 : 27.

<sup>5</sup> Le comblement du puits est à placer dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle ; celui de la fosse est légèrement plus tardif, sans doute vers le milieu du siècle.

surface brun orange à rose usant de différents traitements de surface comme l'enfumage ou l'engobage en fonction du type d'argile employé. Le marché de la céramique culinaire s'ouvre également à de nouveaux produits de l'« Entre-Meuse-et-Rhin », aux côtés de récipients produits dans les officines de Tongres<sup>6</sup>.

La variété de ces différentes sources d'approvisionnement peut être perçue comme

une marque d'intégration de l'établissement rural dans le système économique qui se met en place, dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, autour de la capitale de la cité des Tongres. Système économique particulièrement axé sur les relations avec les régions rhénanes et plus précisément avec la cité voisine des Ubiens.

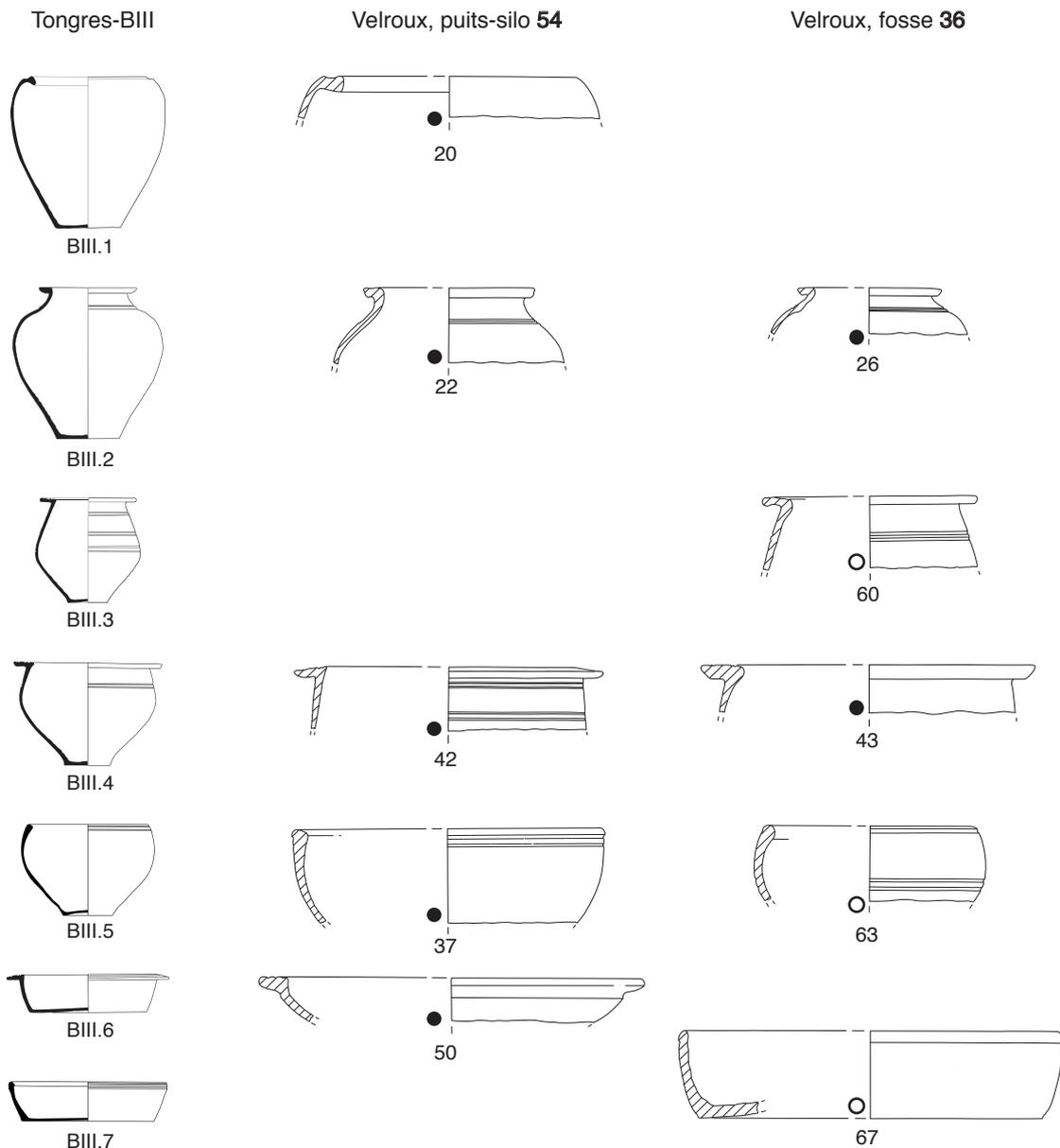


FIG. 70 – La batterie de cuisine Tongres-BIII : puits 54 et fosse 36 (1/5 ; vignettes 1/10).

● : productions de Tongres ; ○ : productions de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » (1/5 ; vignettes 1/10).

<sup>6</sup> Cf. *supra* : la céramique commune claire et engobée de l'« Entre-Meuse-et-Rhin ».

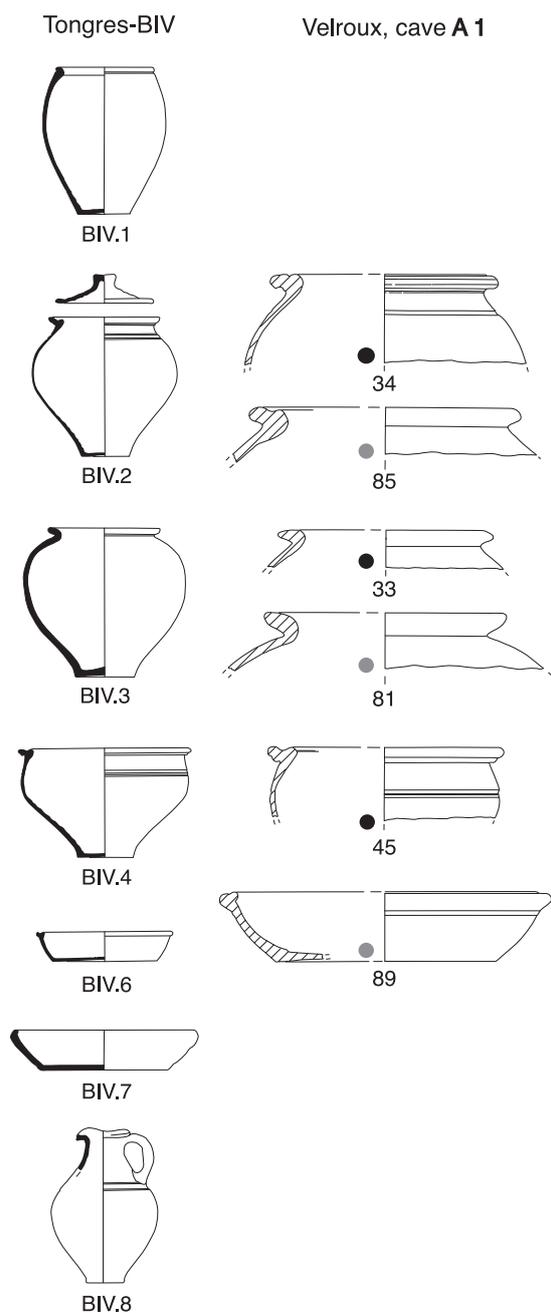


FIG. 71 – La batterie de cuisine Tongres-BIV : cave A 1.  
 ● : productions de Tongres ; ● : productions mosanes  
 (1/5 ; vignettes 1/10).

### La batterie de cuisine Tongres-BIV

Vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, se développent, au sein des céramiques de cuisson de Rhénanie, des récipients à lèvre en gouttière mieux adaptée au couvercle<sup>7</sup>. Ce type de lèvre se maintiendra durant tout le III<sup>e</sup> siècle et perdurera jusqu'à la fin du Bas-Empire avec le type *Alzei* 27.

Ces céramiques vont former l'essentiel de la batterie de cuisine Tongres-BIV. Elle est illustrée à Velroux par le mobilier de la cave A 1 du bâtiment central, structure remblayée dans le courant de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le service de céramiques à lèvre en gouttière y est très présent avec la marmite BIV.2 (Vanvinckenroye 479), la jatte BIV.4 (Vanvinckenroye 509/510) et le plat BIV.6 (Vanvinckenroye 551/552/555), au côté de la marmite à lèvre épaissie BIV.3 (Vanvinckenroye 469).

Les productions de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » semblent clairement ici remplacées par l'émergence des céramiques culinaires du groupe mosan<sup>8</sup>. Toutefois les produits sortant des ateliers de Tongres restent toujours majoritaires.

### Les batteries de cuisine et les réseaux d'échanges commerciaux

Le mode d'approvisionnement de la vaisselle culinaire ouvre des pistes de recherche sur les réseaux d'échanges existant entre les établissements agricoles et les centres de redistribution que sont la ville et les agglomérations. Dans le système économique régional, qui se renforce dès le II<sup>e</sup> siècle après J.-C., l'analyse de la provenance de ces céramiques à usage domestique du quotidien de deux exploitations, situées dans le même environnement géographique, interpelle.

L'exercice porte sur l'analyse quantitative comparée des fabriques des céramiques culinaires provenant du puits 54, de la fosse 36, de la cave A 1 de Velroux et de celles d'une fosse détritique et d'un puits de la *villa* de Verlaine (Destexhe, 1994 : 23-98 ; Destexhe,

<sup>7</sup> Le *Deckelfalz* est une des caractéristiques majeures de la céramique culinaire du camp du *limes* rhénan de Niederbieber occupé de 180 à 259 après J.-C. (Oelmann, 1914 : 72).

<sup>8</sup> Cf. *supra* : la céramique commune fumée mosane.

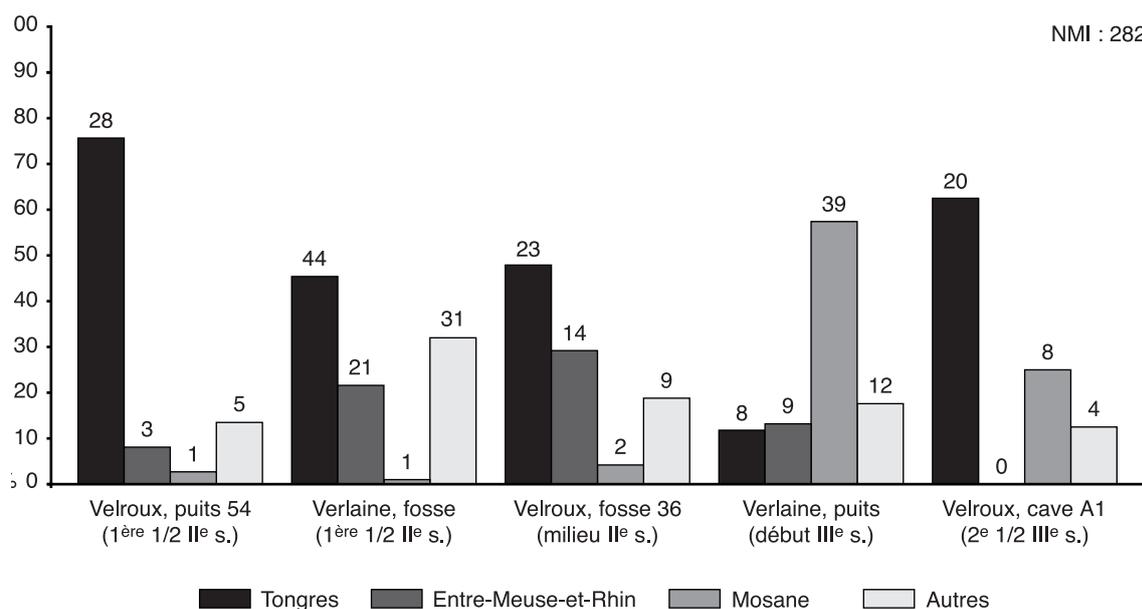


FIG. 72 – Répartition relative des céramiques culinaires par fabriques dans les assemblages de Velroux et de Verlaine.

1996 : 3-93)<sup>9</sup>. Cette dernière, implantée également sur le plateau hesbignon à proximité de la chaussée reliant Tongres à Amay, sur la Meuse, est distante d'à peine 8 km de celle de Velroux, établie légèrement plus à l'est.

Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, tant à Velroux qu'à Verlaine, se marque un choix préférentiel pour les céramiques produites dans les ateliers de Tongres. Au siècle suivant, les productions mosanes prévalent au sein de la batterie de cuisine de Verlaine, mais pas dans celle de Velroux. Cette ouverture aux produits mosans s'observe particulièrement dans les établissements ruraux localisés à proximité de la Meuse, tels Rosmeer, Eben-Emael, Lixhe ou encore Froidmont (Lepot & Espel, 2010 : 235, fig. 15). Dans le cas de Verlaine, il faut peut-être y voir l'attrait de l'agglomération d'Amay. Par contre, les habitants de Velroux continuent à utiliser, préférentiellement, des récipients de cuisine des ateliers du chef-lieu, tout en les complétant avec des produits mosans. Ces différences significatives sont des indicateurs potentiels des éventuelles orientations économiques de ces établissements agricoles au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

### 3.13. La céramique du Bas-Empire (R. Brulet)

La vaisselle limitée à une quarantaine d'individus et la large fourchette chronologique du répertoire qui couvre toute la période tardo-romaine, excluent une communauté pérenne sur le site de la *villa*. La céramique tardive a essentiellement été récoltée dans les remblais de la grande mare réaménagée durant l'Antiquité tardive, dans le dernier comblement du silo 56 et dans le remplissage d'une fosse-dépotoir. Quelques rares tessons proviennent des abords de l'hypocauste et du sommet des remblais des caves.

#### 3.13.1. La terre sigillée du Bas-Empire (fig. 73)

Mis à part deux plats des types Chenet 303 et Chenet 304, une tasse hémisphérique Chenet 319 et une coupe à collerette Chenet 324, la céramique sigillée du Bas-Empire est essentiellement représentée par des fragments de coupes du type Chenet 320 présentant un décor à la molette. Tous les tessons proviennent des ateliers argonnais (TS.BE-AR). Les fragments ornés à la molette sont au nombre de dix-huit, ils relèvent des formes 320 de Chenet. Selon la classification de W. Hübener, six groupes de molettes sont

<sup>9</sup> Le matériel a été réexaminé.

représentés : groupe 1 (n<sup>os</sup> 1-3), groupe 2 (n<sup>os</sup> 4-6), groupe 3 (n<sup>os</sup> 7-10), groupe 5 (n<sup>o</sup> 11), groupe 6 (n<sup>o</sup> 12) et groupe 7 (n<sup>o</sup> 13). Quelques tessons peuvent être identifiés avec certitude. Il s'agit des décors 158 (n<sup>os</sup> 5 et 6), 194 (n<sup>o</sup> 8), 113 (n<sup>o</sup> 11), 277 ou 343 (n<sup>o</sup> 13) de Unverzagt-Chenet (UC). Huit molettes peuvent être datées. La plupart d'entre elles apparaissent dans les environs de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> 4, 5 et 6) et leur utilisation peut être prolongée au début du siècle suivant (n<sup>os</sup> 7, 10 et 12). La molette du fragment n<sup>o</sup> 2 apparaît plutôt à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle tandis que les molettes des tessons n<sup>os</sup> 5, 6, 10, 11 et 12 sont plus tardives ; on estime pouvoir les placer à la période valentinienne, jusqu'au début V<sup>e</sup> siècle.

1. Pâte orangée. Molette effacée avec notamment des casiers d'oves et de hachures obliques (molette UC 177). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.88.1 ; prov. : grande mare).
2. Pâte rouge. Molette formée de casiers d'oves et de hachures obliques (Hübener, groupe 1). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.13.10.2 ; prov. : fosse 60).
3. Pâte rouge. Molette formée de casiers d'oves continues (env. 325-350) (Hübener, groupe 2). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
4. Pâte orangée. Molette formée de une à plusieurs rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 2). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.57 ; prov. : grande mare).
5. Pâte rouge. Molette formée de deux rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 2 ; molette UC, type 158). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.80 ; prov. : grande mare).
6. Pâte rouge. Molette formée de deux rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 2 ; molette UC, type 158). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.92.1 ; prov. : grande mare).
7. Pâte orangée. Molette formée de casiers de hachures obliques (env. deuxième moitié du IV<sup>e</sup> – première moitié du V<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 3). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.04.Str1.52.4 ; prov. : complexe balnéaire B).
8. Pâte orangée. Molette formée d'une série de sept casiers de hachures obliques visibles et séparés par des hastes (Hübener, groupe 3 ; molette UC 194). (Inv. VE.QR.05.30.57.1 ; prov. : grande mare).
9. Pâte orangée. Molette formée de casiers de hachures obliques, séparées par trois casiers visibles au maximum (Hübener, groupe 3). (Inv. VE.QR.05.30.89 ; prov. : grande mare).
10. Pâte rouge. Molette de cinq casiers de hachures obliques conservées (env. deuxième moitié du IV<sup>e</sup> – première moitié du V<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 3). (Inv. VE.QR.05.13.10.1 ; prov. : fosse 60).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Sigillée Bas-Empire (NMI : 9)	TS.BE-AR	Chenet 303	Assiette/plat	1
	TS.BE-AR	Chenet 304	Plat	1
	TS.BE-AR	Chenet 319	Tasse	2
	TS.BE-AR	Chenet 320	Coupe	4
	TS.BE-AR	Chenet 324	Coupe	1
Rugueuse d'Urmitz (NMI : 2)	EI-UR	<i>Niederbieber</i> 104	Jatte	1
	EI-UR	<i>Niederbieber</i> 110a	Plat	1
Rugueuse de Speicher (NMI : 3)	EI.BE-SP	<i>Alzei</i> 27	Marmite	2
	EI.BE-SP	<i>Alzei</i> 28	Jatte	1
Rugueuse de Mayen (NMI : 25)	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 27	Marmite	17
	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 28	Jatte	6
	EI.BE-MY	Ind.	Jatte	1
	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 31	Mortier	1

TAB. 11 – Répartition des céramiques du Bas-Empire.

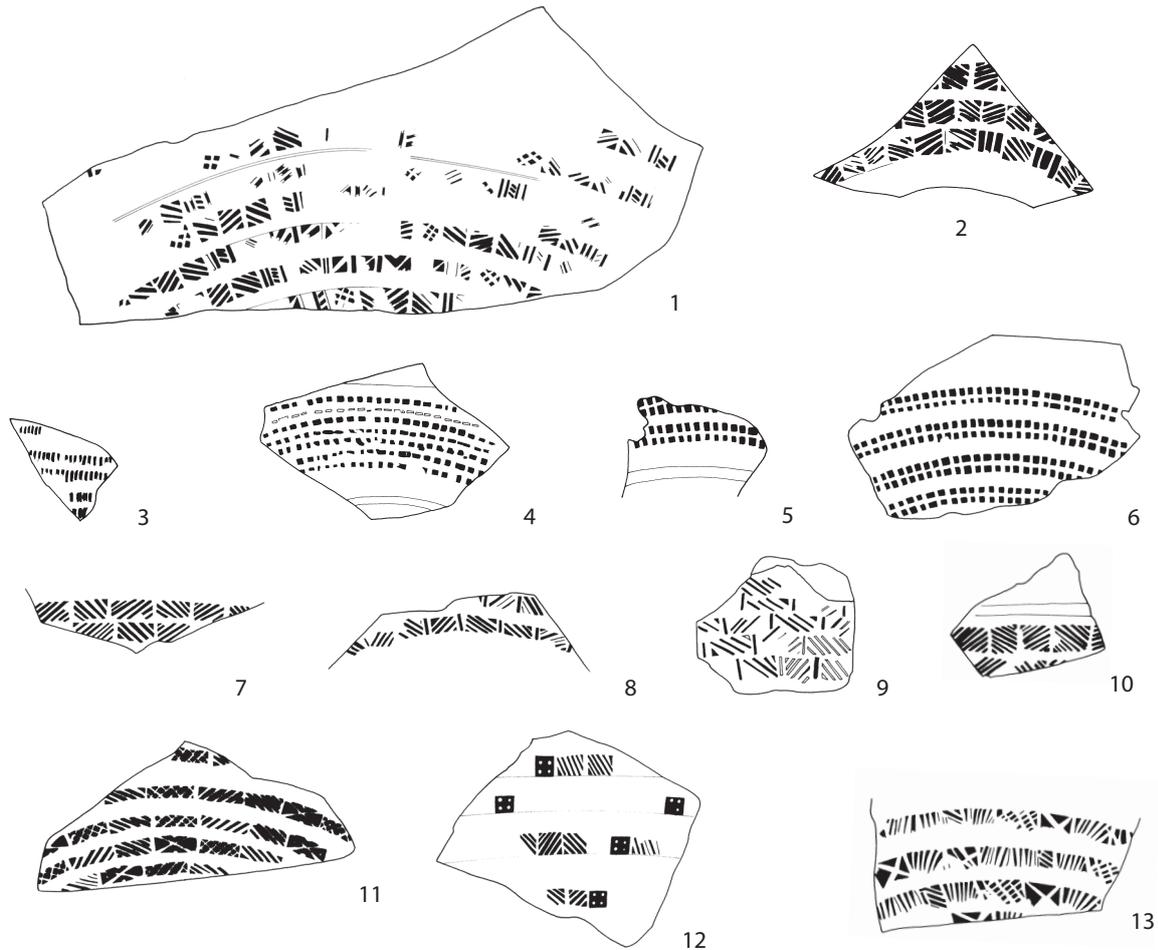


FIG. 73 – La terre sigillée ornée du Bas-Empire (1 à 13) (1/2).

11. Pâte orangée. Molette formée d'un casier d'une croix de St-André, de deux réticulés et de hachures obliques (env. 400) (Hübener, groupe 5 ; molette UC 113). (Inv. VE.QR.05.30.88.3 ; prov. : grande mare).
12. Pâte orangée. Molette formée de casiers de globules et de hachures obliques (env. troisième tiers du IV<sup>e</sup> – première moitié du V<sup>e</sup> siècle) (Hübener, groupe 6). (Inv. VE.QR.05.30.7 ; prov. : grande mare).
13. Pâte orangée. Molette formée d'un casier décoré d'une croix et de casiers de hachures obliques, de hachures verticales et de croisillons (Hübener, groupe 7 ; molette UC 277 = 343). (Inv. VE.QR.05.13.10 ; prov. : fosse 60).

### 3.13.2. La céramique rugueuse de l'Eifel (fig. 74)

Les vaisselles rugueuses de l'Eifel concernent principalement les productions à inclusions volcaniques de Mayen, aux cô-

tés de quelques céramiques d'Urmitz et de Speicher. Le répertoire relève de la typologie de *Niederbieber* pour les productions d'Urmitz et de celle d'*Alzei* pour les deux autres groupes. Le profil des lèvres de la marmite *Alzei* 27 appartient aux variantes A, C-F, H-I et K ; ceux de la jatte *Alzei* 28 aux variantes C-F et N. Cette morphologie des lèvres rentre dans un large faciès qui s'étend jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle voire au début du V<sup>e</sup> siècle (Brulet *et al.*, 2010 : 418).

1. Bord de jatte (cons. 5 %). (EI-UR ; *Niederbieber* 104). (Inv. VE.QR.04.Str1.40.248 ; prov. : complexe balnéaire B).
2. Bord de plat (cons. 5 %). (EI-UR ; *Niederbieber* 110a). (Inv. VE.QR.05.30.57.1 ; prov. : grande mare).
3. Bord de marmite (diam. 11 ; cons. 10 %). (EI-BE-SP ; *Alzei* 27I). (Inv. VE.QR.05.13.10 ; prov. : fosse 60).

4. Bord de jatte (diam. 21 ; cons. 30 %). (EI.BE-SP ; *Alzei* 28C). (Inv. VE.QR.05.30.94.1 ; prov. : grande mare).
5. Bord de marmite (diam. 11 ; cons. 30 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 27K). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
6. Bord de jatte (diam. 28 ; cons. 10 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 28E). (Inv. VE.QR.05.30.56.5 ; prov. : grande mare).
7. Bord de mortier (cons. 5 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 31A). (Inv. VE.QR.05.30.56.6 ; prov. : grande mare).
8. Bord d'un grand récipient à large ouverture. Lèvre droite épaissie ; épaule marquée d'un sillon (diam. 27 ; cons. 20 %). (EI.BE-MY ; Ind.). (Inv. VE.QR.05.30.81 ; prov. : grande mare).

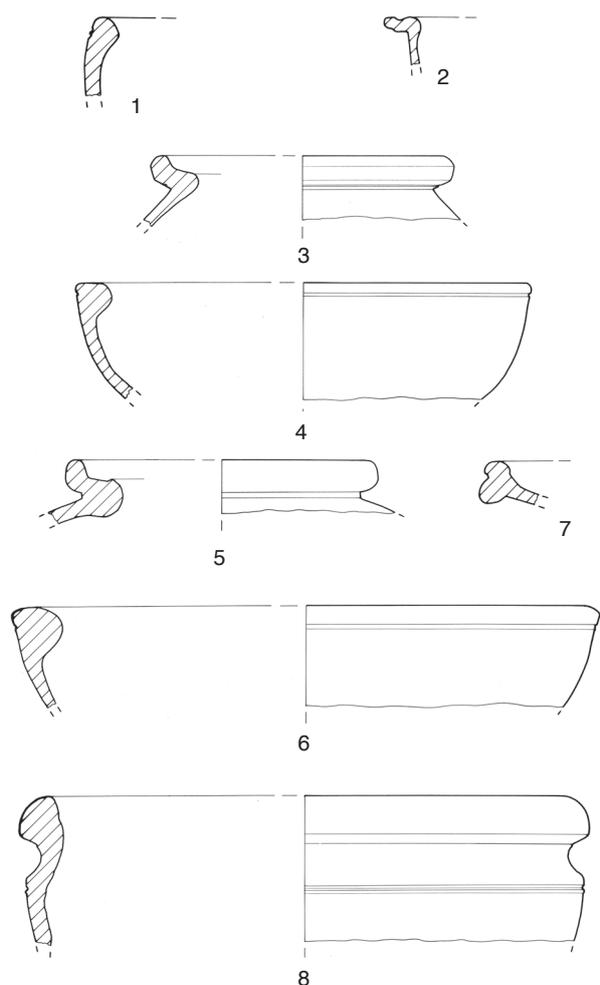


FIG. 74 – La céramique rugueuse de l'Eifel (1 à 8) (1/4).

## Liste des abréviations

- Alzei* = Unverzagt, 1916.  
 Ansieau = Ansieau, 2003.  
 Blondiau = Blondiau *et al.*, 2001.  
*Blicquy 2* = De Laet, 1966.  
*Blicquy 4* = De Laet & Thoen, 1969.  
*Camulodunum* = Hawkes & Hull, 1947.  
 Chenet = Chenet, 1941.  
 Cohen = Cohen, 1880-1892.  
 Curle = Curle, 1911.  
 Déch. = Déchelette, 1904.  
 Deru = Deru, 1996.  
 Deru/Paicheler = Deru & Paicheler, 2001.  
*DOR 2* = Deru, 1995.  
 Drag. = Dragendorff, 1895.  
 Dressel = Dressel, 1899.  
 Hees = Brunsting, 1937.  
*Hofheim* = Ritterling, 1913.  
 Höpken = Höpken, 2005.  
 Hübener = Hübener, 1968.  
*Gauloise* = Laubenheimer, 1985.  
 Gose = Gose, 1950.  
 Isings = Isings, 1957.  
*Liberchies* = Vilvorder, 2008.  
*Lyonnaise* = Dangréaux *et al.*, 1992.  
 Loeschcke = Loeschcke, 1919.  
*Niederbieber* = Oelmann, 1914.  
*NoTS 1* = Hartley & Dickinson, 2008a.  
*NoTS 2* = Hartley & Dickinson, 2008b.  
 Osw. = Oswald, 1936-1937.  
 Pantone = Charte de couleur PANTONE® chez Letraset®.  
*RIC* = Mattingly *et al.*, 1923-2007.  
 Ritt. = Ritterling, 1913.  
 Rogers = Rogers, 1999.  
*Saint-Mard* = Mertens & Cahen-Delhay, 1970.  
 Stuart = Stuart, 1977.  
*Tienen* = Thomas, 1983.  
*Ton* = Vilvorder *et al.*, 2010.  
 UC = renvoie à la numérotation des molettes de Chenet, 1941.  
 Vanvinckenroye = Vanvinckenroye, 1991.  
 Vermeulen = Vermeulen, 1992.  
*Ville-sur-Lumes* = Deru & Feller, 2005.

## Bibliographie

- ANSIEAU C., 2003. *La terre sigillée du Haut-Empire*, in R. Brulet & M. Feller (dir.), « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne 2. Le site de production d'Avocourt 3 (Prix-des-Blanches), zone fouillée », *Archaeologia mosellana*, 5 : 331-378.
- BAKKER L. & GALSTERER-KRÖLL B., 1975. *Grafiti auf römischer Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Bonn, Epigraphische Studien, 10.
- BECHERT T. & VANDERHOEVEN M., 1988. *Töpferstempel aus Südgallien*, Duisburg, Funde aus Asciburgium, 9.
- Bet Ph., 1988. *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'École pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section, 9 vol. dactyl.
- BET PH., SEVERS L., VILVORDER F. *et al.*, 2001. *La terre sigillée*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), 2001. *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI, p. 125-181.
- BLONDIAU L., CLOTUCHE R. & LORIDANT F., 2001. « Mise en évidence de répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens : l'apport des fouilles récentes », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001* : 41-63.
- BRAITHWAITE G., 2001. « Masks, Face Pots and Mask Vases », *Rei Cretariae Romanae Fautorum. Acta*, 37 : 283-293.
- BRULET R. (dir.), 1981. *Braives gallo-romain. I. La zone centrale*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI.
- BRULET R. (dir.), 1990. *Braives gallo-romain. IV. La zone centre-ouest*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXVII.
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2001. *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI.
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII.
- BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., 2010. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 464 p.
- BUCHER S., 1988. « Gesatus, potier à Avocourt au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. », *Horizons d'Argonne*, 56 : 3-11.
- BUCHER S., 1992. « L'atelier de sigillée de la forêt de Hesse (Argonne) : catalogue des poinçons », *Les Cahiers lorrains*, 1 : 3-20.
- CARMELEZ J.-C., 1986. « La céramique sigillée du Musée de Bavay (suite) », *Archéologie et pédagogie*, 8 : 171-179.
- CHENET G., 1941. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat, XII.
- CHENET G. & GAUDRON G., 1955. *La céramique sigillée d'Argonne des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallia, supplément 6.
- COHEN H., 1880-1892. *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2<sup>e</sup> édition, 8 vol., Paris.
- CURLE J., 1911. *A Roman Frontier Post and its People : the Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, James Maclehose and Sons.
- DANGRÉAUX B., DESBAT A., PICON M. & SCHMITT A., 1992. *La production d'amphores à Lyon*, in F. Laubenheimer (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Actes de la table-ronde Metz, 4-6 octobre 1990, Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474 et Centre de recherches d'histoire ancienne, 116, p. 37-50.

- DÉCHELETTE J., 1904. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, Picard.
- DE LAET S.J., 1966. « Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). II. La poterie dite "savonneuse" », *Helinium*, VI : 3-25.
- DE LAET S.J. & THOEN H., 1969. « Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique "à enduit rouge pompéien" », *Helinium*, IX : 28-38.
- DE MAEYER R., 1933. « De reliefsigillata van het Museum te Tongeren », *L'Antiquité classique*, II : 43-64.
- DEMANET J.-C., 2000. « Liberchies. Un fléau de balance asymétrique (*statera*) en bronze », *Vie archéologique*, 53-54 : 25-26.
- DEMAREZ L., DUDANT A. & HOUBION F., 1982-1983. « Terre sigillée et céramique fine de Pommerœul », *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, 49 : 54-80.
- DENGIS J.-L., 2007. « Matériel numismatique récolté en fouilles archéologiques sur le site d'un établissement gallo-romain à Velroux (province de Liège) (Haut et Bas-Empire) », *Revue belge de numismatique et sigillographie*, 153 : 161.
- DENGIS J.-L., 2011. *Trouvailles et trésors monétaires en Belgique, VIII. Province de Liège*, Wetteren, Moneta, 120, p. 141, R-244. Velroux.
- DERU X., 1995. *La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 ap. J.-C.)*, in M. Tuffreau-Libre & A. Jacques (dir.), « La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 octobre 1993) », Berck-sur-Mer, *Nord-Ouest archéologie*, 6 : 81-94.
- DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXIX.
- DERU X., 2005. « Les productions de l'atelier de potiers des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord) », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Blois, 5-8 mai 2005* : 469-477.
- DERU X. & FELLER M., 2005. « La terre sigillée d'Argonne de la cave 183 de l'agglomération gallo-romaine des "Sarteaux" à Ville-sur-Lumes », *Revue du Nord*, 87, n° 363 : 95-107.
- DERU X. & VACHARD D., 2002. « Le groupe de pâtes "savonneuses" des céramiques gallo-romaines du nord de la Gaule Belgique », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002* : 477-485.
- DESTEXHE G. 1994. « La villa gallo-romaine de la Campagne du Vivier à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 12 : 23-98.
- DESTEXHE G. 1996. « Un remarquable puits gallo-romain à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 14 : 3-93.
- DICKINSON B. & HARTLEY B.R., 1988. *Samian Potters' Stamps from Corbrige*, in M.C. Bishop & J.N. Dore, *Corbridge, Excavations of the Roman Fort and Town, 1947-80*, Londres, Historical Buildings and Monuments Commission for England, Archaeological Report, 8, p. 221-228.
- DOYEN J.-M., 1981-1982. « Étude d'un ensemble de tessons de terre sigillée décorée provenant de Clavier-Vervoz », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XVII : 83-97.
- DRAGENDORFF H., 1895. « Terra Sigillata, ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik », *Bonner Jahrbücher*, 96 : 18-155.
- DRESSEL H. (éd.), 1899. *Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum*. 2/1, Berlin, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV.
- DÜERKOP A., 2007. *Die glatte Terra Sigillata*, in A. Dürkop & P. Eschbaumer, *Die Terra Sigillata im römischen Flottenlager an der Alteburg in Köln*, Rahden/Westf, Kölner Studien zur Archäologie der römischen Provinzen, 9, p. 13-419.

- ETTLINGER E., 1973. *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Berne, Francke Verlag.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1979. *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence, Römisch-germanisches Zentralmuseum zu Mainz.
- FEUGÈRE M., 1985. *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.*, Paris, Revue archéologique de Narbonne, supplément 12.
- FEUGÈRE M., 2010. Comendo tibi amicitiam. *Nouvelles fibules à inscription ponctuée*, in Ch. Ebnöther & R. Schatzmann (éd.), « Oleum non perdidit. Festschrift für Stephanie Martin-Kilcher zu ihrem 65 Geburtstag », *Antiqua*, 47 : 315-321.
- FISCHER C., 1973. *Bilderschüsseln aus Terra sigillata*, in *Grabungen im römischen Steinkastell von Hedderheim, 1957-1959*, Frankfurt, Schriften des frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, II, p. 179-225.
- FÖLZER E., 1913. *Die Bilderschüsseln der ostgalischen Sigillata-Manufakturen*, Bonn, Römischen Keramik in Trier, I.
- FONTAINE P., 2012. « Quelques inscriptions latines sur *instrumentum* au Musée Archéologique de Namur », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 86 : 11-36.
- GENIN M., 2007 (dir.). *La Graufesenque (Millau, Aveyron). II, Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, Études d'archéologie urbaine.
- GOSE E., 1950. *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Kevelaer, Beihefte I der Bonner Jahrbücher.
- GUIRAUD H., 1989. « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, XLVI : 173-211.
- HAALEBOS J.K., 1977. *Zwammerdam-Nigrum Pullum. Ein Auxiliar Kastell am Niedergermanischen Limes*, Amsterdam, Cingula, III.
- HANUT F., CAPERS P. & ANSIEAU C., 2003. « Un puits à comblement cultuel gallo-romain du vicus de Waudrey Vodgoriacum (Hainaut, Belgique) : étude du matériel archéologique et interprétation chronologique », *Vie archéologique*, 60 : 5-103.
- HANUT F., 2010. *La présence romaine à Andenne et l'artisanat gallo-romain de la céramique dans la vallée de la Meuse (1er-5e siècle apr. J.-C.)*, in E. Goemaere, (dir.), *Terres, pierres et feu en vallée mosane. L'exploitation des ressources naturelles, minérales de la commune d'Andenne : géologie, industries, cadre historique et patrimoines culturel et biologique*, Bruxelles, Géosciences, p. 53-66.
- HARTLEY B.R., 1972. « The Roman Occupation of Scotland. The Evidence of Samian Ware », *Britannia*, 3 : 1-55.
- HARTLEY B.R. & DICKINSON B., 2008a. *Names on Terra Sigillata. An Index on Makers' Stamps & Signatures on Gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware), 1, A to Axo*, Londres, Bulletin of the Institute of Classical Studies, supplement 102-01.
- HARTLEY B.R. & DICKINSON B., 2008b. *Names on Terra Sigillata. An Index on Makers' Stamps & Signatures on Gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware), 2, B to Ceroctus*, Londres, Bulletin of the Institute of Classical Studies, supplement 102-02.
- HARTOCH E. & MARTENS M., 2001. « La production de céramiques dans le vicus de Tirlemont (Belgique). Composition des pâtes liée à la fonction des céramiques », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001* : 29-39.
- HAUPT D., 1984. *Römischer Töpferbezirk bei Soller, Kreis Düren*, in D. Haupt (éd.), *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4*, Bonn, Rheinische Ausgrabungen, 23, p. 391-497.
- HAWKES C.F.C. & HULL M.R., 1947. *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, Oxford, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 14.
- HERBIN P., ROGER D. & CALONNE E., 2005. *Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)*, in M. Polfer (dir.), *Artisanat et économie romaine. Italie et provinces occidentales de l'empire. Actes du 3e colloque international d'Erpeldange, Luxembourg (14-16 octobre 2004)*, Montagnac, Monographie Instrumentum, 32, p. 147-167.

- HERMET F., 1934. *La Graufesenque (Condatomago). I, Vases sigillés ; II, Graffites*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- HILGERS W., 1969. *Lateinische Gefäßnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefäße nach den antiken Schriftquellen*, Düsseldorf, Rheinland Verlag.
- HOFMANN B., 1968. « Catalogue des poinçons pour moules à vases sigillés des décorateurs argonnais », *Ogam*, 20 : 273-343.
- HOLWERDA J.H., 1923. *Arentsburg, een Romeinsch militair vlotstation bij Voorburg*, Leyde, E. J. Brill.
- HÖPKEN C., 2005. *Die römische Keramikproduktion in Köln*, Cologne, Kölner Forschungen, 8.
- HÜBENER W., 1968. « Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata) », *Bonner Jahrbücher*, 168 : 241-298.
- HUSSON M.-H., 1999. *Les productions moulées de ME[...] de Lezoux*, in « Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale », 6, Gonfaron, *Revue archéologique Sites*, H. S., 38 : 35-76.
- ISINGS C., 1957. *Roman Glass from Dated Finds*, Groningue, Archaeologica Traiectina, II.
- JENEMANN H.R., 1989. « Zur Geschichte der Waagen mit variablem Armlängenverhältnis im Altertum », *Trierer Zeitschrift*, 52 : 319-352.
- JUNG P. & SCHÜCKER N., 2006. *1000 gestempelte Sigillaten aus Altbeständen des Landesmuseums Mainz*, Bonn, Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 132.
- KEMMERS F., 2005. *Betaalmiddelen*, in G. Tichelman (éd.), *Het villacomplex Kerkrade-Holzkuil*, Amersfoort, ADC ArcheoProjecten Rapport, 155, p. 233-235.
- KNORR R., 1907. *Die verzierten Terra-Sigillata-Gefäße von Rottweil*, Stuttgart, Kohlhammer.
- KNORR R., 1919. *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, Kohlhammer.
- LAUBENHEIMER F., 1985. *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327 et Centre de recherches d'histoire ancienne, 66.
- LEBLOIS É., 2008. « Terre sigillée de Pommerœul (Hainaut), estampilles inédites conservées à l'espace gallo-romain (Ath) (Collections Demory, Laurent et Wargnies) », *Vie archéologique*, 64 (2005) : 24-65.
- LENOBLE M., 1986. « Céramique sigillée provenant d'un entrepôt, rue Saint-Dominique à Châlons-sur-Marne », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 79-2 : 73-86.
- LENZ K.H., 2006. *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*, Bonn, Habelt.
- LEPOT A., 2012. *Les expressions plurielles des céramiques culinaires dans le nord de la Gaule : Approche technologique*, in C. Batigne-Vallet (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional. Faciès de consommation et d'approvisionnement*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 60, p. 295-318.
- LEPOT A. & ESPEL G., 2010. « Analyses technotypologique et spatiale des céramiques communes culinaires en Gaule septentrionale », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010* : 225-240.
- LEPOT A. & VILVORDER F. (à paraître). *La céramique à dégraissant calcifié sur le territoire des Tongres* in : M. Joly & J.-M. Ségier (dir.), *La céramique non tournée en Gaule romaine*, Actes du colloque Paris-Sorbonne, 25 et 26 novembre 2010.
- LOESCHCKE S., 1919. *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, Beer in Komm.
- LORIDANT F. & MÉNARD R., 2002. « Les mortiers dits "de Bavay". Une des productions de Pont-sur-Sambre (Nord) », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002* : 431-435.
- MARIËN M.-E., 1971-1972. « Partie de mobilier funéraire découvert à Lixhe (prov. de Liège) », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 43-44 : 71-80.

- MARIËN M.-E., 1994. *Quatre tombes romaines du III<sup>e</sup> siècle, Thorembais-Saint-Trond et Overhespen*, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, Monographie d'archéologie nationale, 8.
- MARTIN-KILCHER S., 1998. AB AQUIS VENIO – zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift, in R. Ebersbach & A.R. Furger (éd.), *Mille Fiori. Festschrift L. Berger*, Augst, Forschungen in Augst, 25, p. 147-154.
- MARY G.T., 1967. *Novaesium I. Die südgallische Terra Sigillata aus Neuss*, Berlin, Limesforschungen, Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 6.
- MASSART C., 2000. « Éléments de char et de harnachement dans les tumulus tongres du III<sup>e</sup> siècle. Les deux harnachements du tumulus de Celles (Waremmes), Belgique », *Kölner Jahrbuch*, XXXIII : 509-522.
- MASSART C., 2001. « Les services de table en verre dans les tumulus gallo-romains de Hesbaye », *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 72 : 189-211.
- MASSART C., 2008. *La fonction des bouteilles ansées en verre : iconographie et tombes privilégiées*, in *Journée d'archéologie romaine*, Bruxelles, p. 99-104.
- MASSART C. & FONTAINE-HODIAMONT C., 2003. « Les unguentaria du tumulus gallo-romain de Vorsen (Com. de Montenaken, prov. de Limbourg) : restauration, marques et contenus », *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, 30 : 119-142.
- MATTINGLY H. et al., 1923-2007. *The Roman Imperial Coinage*, 10 vol., Londres.
- MEES A.W., 1995. *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Stuttgart, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 54.
- MERTENS J. & CAHEN-DELHAYE A., 1970. *Saint-Mard. Fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969)*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 119.
- MÜLLER G., 1968. *Das Lagerdorf des Kastells Butzbach. Die reliefverzierte Terra sigillata*, Berlin, Limesforschungen. Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 5.
- OELMANN F., 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Francfort, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1.
- OLDENSTEIN J., 1976. « Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten. Studien zu Beschlägen und Zierat an der Ausrüstung der römischen Auxiliareinheiten des obergermanisch-raetischen Limesgebietes aus dem zweiten und dritten Jahrhundert n. Chr. », *Bericht des Römisch-Germanischen Kommission*, LVII : 49-284.
- OSWALD F., 1931. *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata « Samian Ware »*, Margidunum, East Bridgefort.
- OSWALD F., 1936-1937. *Index of Figure-Types on Terra Sigillata*, Liverpool, The Annals of archeology and anthropology, supplement.
- PITON D., 1988. « La sigillée de Vendeuil-Caply (Oise). Les estampilles », *Nord-Ouest archéologie*, 1 : 45-68.
- PITON D., 1990. « La terre sigillée de Vendeuil-Caply (Oise). II, Les vases moulés décorés », *Nord-Ouest archéologie*, 3 : 31-86.
- PITON D. & DELEBARRE V., 1992-1993. *La céramique gallo-romaine de Vendeuil-Caply*, in D. Piton (dir.), « Vendeuil-Caply », *Nord-Ouest archéologie*, 5 : 267-339.
- PLUMIER J., 1986. « Villae gallo-romaines de Meeffe et Acosse. Examen du matériel archéologique recueilli lors des anciennes fouilles », in *Documents d'archéologie régionale*, 1, Louvain-la-Neuve, Collection d'archéologie Joseph Mertens, I.
- POLAK M., 2000. *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*, Nimègue, Rei Cretariae Romanae fautorum, Acta, Supplementum, 9.
- RICKEN H., 1934. « Die Bilderschüsseln der Kastele Saalburg und Zugmantel », *Saalburg Jahrbuch*, 8 : 130-182.
- RICKEN H., 1942. *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern. Dr. Wilhelm Ludowici, Katalog VI meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1901-1914*, Tafelband, Darmstadt.

- RICKEN H. & THOMAS M., 2005. *Die Dekorationsserien der Rheinzaberner Relief-sigillata : Textband zum Katalog VI der Ausgrabungen von Wilhelm Ludowici in Rheinzabern 1901-1914*, Bonn, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 14.
- RIHA E., 1994. *Die römische Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Augst, Forschungen in Augst, 18.
- RITTERLING E., 1913. *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, 2 vol., Wiesbaden, Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschungen, 40.
- ROGERS G.B., 1974. *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I, Les motifs non figurés*, Paris, Gallia, supplément 28.
- ROGERS G.B., 1999. *Poteries sigillées de la Gaule centrale. II, Les potiers*, Lezoux, Cahier du Centre archéologique de Lezoux, 1.
- ROGGE M., 1976. *Kataloog van de Vondsten uit de gallo-romeinse nederzetting van Zottegem-Velzeke*, Gand, Oudheidkundige opgravingen en vondsten in Oost-Vlaanderen, VII, p. 73-186.
- SCHÖNBERGER H. & SIMON H.G., 1966. *Novesium II, Kaiserzeitliche Terra Sigillata von Neuss*, Berlin, Limesforschungen, Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 7.
- SEVERUS L., 1993. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Braives gallo-romain. V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXIII, p. 115-137.
- SEVERUS L. & WARMENBOL E., 1979. *Terres sigillées de Liberchies*, Bruxelles, Publication Amphora, 10.
- SIMON H.G., 1965. « Die römischen Funde aus den Grabungen in Gross-Gerau 1962/63 », *Saalburg Jahrbuch*, 22 : 38-99.
- SIMON H.G., 1968. « Das Kleinkastell Degerfeld in Butzbach Kr. Friedberg (Hessen). Datierung und Funde », *Saalburg Jahrbuch*, 25 : 5-64.
- STUART P., 1977. *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M.Kam te Nijmegen, 6.
- THOMAS S., 1983. *Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een Romeins verleden*, Tirlemont, 1983.
- TILHARD J.-L., 2004. *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés*, Marseille, Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, supplément, 2.
- TOURGON D., 2012. « Les céramiques à médaillons d'applique de type Déchelette 74 : typo-chronologie, production et diffusion », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Potiers, 17-20 mai 2012* : 825-850.
- TROMME F., VILVORDER F., PIGIÈRE F., GRUWIER B. & QUINTELIER K., 2008. « La villa gallo-romaine de Haccourt/Froidmont-Oupeye (prov. de Liège) », *Vie archéologique*, 65 (2006) : 3-81.
- TYERS P.A., 1996. *Roman pottery in Britain*, Londres, B. T. Batsford Ltd.
- UNVERZAGT W., 1916. *Die Keramik des Kastells Alzey (Rheinhessen)*, Francfort, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 2.
- VAES F., 1944-1945. « La poterie sigillée au Musée archéologique de Charleroi », *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, XLV : 17-64.
- VANDERHOEVEN M., 1960-1961. « La terra sigillata trouvée dans le vicus romain d'Amay (Province de Liège) », *Chronique archéologique du pays de Liège*, LI-LII : 41-64.
- VANDERHOEVEN M., 1975. *De Terra sigillata te Tongeren*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 21.
- VANDERHOEVEN M., 1977. *De Terra sigillata van Grobbendonk. Opgravingen 1971-1973*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 199.
- VANDERHOEVEN M., 1981a. *Terre sigillée de Matagne-la-Petite, Pommerœul et Saint-Mard*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 243.
- VANDERHOEVEN M., 1981b. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Braives gallo-romain. I, La*

- zone centrale, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI, p. 92-100.
- VANDERHOEVEN M., 1987. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Liberchies I. Vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LIV, p. 85-103.
- VANDERHOEVEN A., VYNCKIER G., COOREMANS B., ERVYNCK A., LENTACKER A., VAN NEER W. & DE GROOTE K., 2007. *Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Mombersstraat te Tongeren (prov. Limburg). Eindverslag 2005*, Bruxelles, Relicta, Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 3, p. 101-105.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A. (dir.), 2001. *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 7.
- VANVINCKENROYE W., 1984. *De Romeinse zuid-west-begraafplaats van Tongeren (Opgravingen 1972-1981)*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29.
- VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 44.
- VERMEULEN F., 1992. *Tussen Leie en Schelde. Archeologische inventarisatie en studie van de Romeinse bewoning in het zuiden van de Vlaamse Zandstreek*, Gand, Archeologische inventaries Vlaanderen. Buitengewone reeks, 1.
- VILVORDER F., 2001. *La céramique fine sombre*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI, p. 217-222.
- VILVORDER F., 2008a. *La céramique commune*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 241-255.
- VILVORDER F., 2008b. *La céramique commune claire (CCL)*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 315-318.
- VILVORDER F., 2008c. *La céramique dorée (DR)*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 278-280.
- VILVORDER F., 2010. *La céramique à glaçure plombifère du Haut-Empire*, in R. Brulet, F. Vilvorder & R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 286-295.
- VILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A., 2010. « La céramique de Tongres, quatre siècles de production d'un caput civitatis », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010* : 241-255.
- VOLLENWEIDER M.-L., 1972. *Die Porträtgemmen der römischen Republik*, Mainz am Rhein, Philippe von Zabern.
- WALTERS H.B., 1908. *Catalogue of the Roman Pottery in the Departments of Antiquities, British Museum*, Londres, British Museum.
- WEINKAUF E., 2012. *Le mobilier gallo-romain et mérovingien*, in R. Brulet (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens. 3. Mobiliers, archéozoologie et anthropologie, sépultures épiscopales*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 29, p. 78-99.
- WERNER K., 1997. *Firmalampen Loeschcke Typ IX-X*, in K. Goethert, « Römische Lampen und Leuchter. Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums Trier »,

---

*Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, 14 : 108-123.

WILLEMS J., 1981-1982. « La terre sigillée du vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XVII : 27-82.

WILLEMS S., 2005. *Roman Pottery in the Tongeren Reference Collection : Mortaria and Coarse Wares*, Bruxelles, Vlaams Instituut voor het onroerend erfgoed, Rapporten, 1.